

L'Estuaire

Revue d'histoire des pays de l'estuaire du Saint-Laurent

Numéro 70, juin 2010 9,95 \$

**La Tannerie Lévesque de Saint-Octave-de-Métis
La Société d'exploitation des ressources de la Vallée de la Matapédia**

Étienne Caron

Le docteur Joseph Gauvreau

La Compagnie Électrique d'Amqui

Le ruisseau à la Loutre de Sainte-Luce



L'Estuaire

Revue d'histoire des pays de l'estuaire
du Saint-Laurent
(auparavant *Revue d'histoire
du Bas-Saint-Laurent*)

Publiée une fois l'an par la Société
d'histoire du Bas-Saint-Laurent.

Comité de rédaction:

Pierre COLLINS, archiviste
Paul LAROCQUE, historien
Jean LARRIVÉE, historien

Graphiste: Geneviève THIBAUT

Traitement de texte et édition:
Amélie BRIÈRE

Relecture: Amélie BRIÈRE

Impression:

L'Avantage Impression (Rimouski)

Politique rédactionnelle:

Les personnes intéressées à publier
des articles, notes de recherche ou
comptes rendus peuvent nous les faire
parvenir avec les fichiers numériques
(logiciel WORD). Les textes devront
être à double interligne avec un maxi-
mum de 15 pages (8 1/2 x 11 pouces).

Il n'est pas nécessaire d'être un spé-
cialiste pour publier dans la revue
L'Estuaire. Le Comité de rédaction
peut, dans certains cas, assurer un
support aux auteurs. Les textes sont
lus par le comité et recommandés,
selon le cas pour publication. Les
auteurs demeurent responsables du
contenu de leurs articles. Une invita-
tion cordiale est faite aux intéressés.

Dépôts légaux:

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN-1484-6969

© Tous droits réservés, *L'Estuaire*, 2010

Photographie de la page couverture:
Petit Métis (carte postale)
Collection Béatrice Chassé

Sommaire

L'Estuaire
Numéro 70, juin 2010

	Page
Éditorial	2
<i>Paul LAROCQUE</i>	
La Tannerie Lévesque de Saint-Octave-de-Métis, une tannerie artisanale de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle	4
<i>Marcelle MARTIN</i>	
La Société d'exploitation des ressources de la Vallée (SERV), un pilier du développement de la Matapédia (1974-2009)	12
<i>Jean LARRIVÉE</i>	
Une Opération Dignité IV à Edmundston au Nouveau-Brunswick	17
<i>Isabelle MALENFANT</i>	
Les bateaux de drave des rivières Rimouski et Mitis	19
<i>Louis BOUCHER</i>	
L'abbé François-Magloire Fournier (1836-1903)	23
<i>André ST-ARNAUD</i>	
Le monde municipal bas-laurentien au milieu du XX^e siècle Une histoire de vie: Étienne Caron (1915-2008)	24
<i>Caroline ST-LAURENT</i>	
Le docteur Joseph Gauvreau (1870-1942): ardent défenseur de l'hygiène publique et de la langue française	30
<i>Mathieu NOËL</i>	
Regard sur les procès-verbaux de la Compagnie Électrique d'Amqui (1910-1922)	36
<i>Paul LAROCQUE</i>	
La légende de la montagne à Fournier	41
<i>André ST-ARNAUD</i>	
Le ruisseau à la Loutre	43
<i>Béatrice CHASSÉ</i>	
Une excursion de canotage au Témiscouata en 1900	47
<i>Paul LAROCQUE</i>	
Vieux écrits: Contrat de mariage de Marie Lepage et Basile Côté (1744)	48
<i>Amélie BRIÈRE</i>	
Nouvelles brèves	50
<i>Euchariste MORIN</i>	
Livres à lire	52
<i>Amélie BRIÈRE</i>	

Pour s'abonner à la Revue en 2010

(un numéro)

Individu	15 \$	Individu (soutien)	20 \$
Institution	20 \$	Institution (soutien)	30 \$

Votre chèque doit être fait au nom de

La Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent:

Bibliothèque de l'UQAR

300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec) G5L 3A1

serv_biblio@uqar.qc.ca

La revue *L'Estuaire* a 20 ans!

La parution du présent numéro de la Revue marque un jalon important. Il y a vingt ans cette année, notre petite équipe faisait revivre cette publication qui avait connu ses heures de gloire, mais qui était alors en voie de sombrer dans l'oubli. Le temps a depuis filé rapidement, si rapidement, trop peut-être... Le contexte a bien évolué. Le mot *patrimoine* fait maintenant partie du langage courant. Et personne n'oserait plus qualifier l'histoire régionale et locale de *petite histoire*.



Éditorial

Le contenu de la Revue témoigne en quelque sorte de ce cheminement très positif. Au total, près d'une quarantaine de numéros ont été diffusés: ils supportent bien le vieillissement puisqu'ils sont encore fréquemment consultés et cités. À cela s'ajoutent quelques cahiers thématiques dont nous sommes fiers: jardins de Métis, seigneurie de Rimouski au temps des Lepage, grand feu de 1950, coopérative des consommateurs, histoire du Cégep de Rimouski...

Rappelons aussi, en 2006, la publication d'un ouvrage de synthèse consacré à l'histoire de la région rimouskoise: *Rimouski depuis ses origines*. La préparation de ce livre (dont on projette la réimpression) a été l'occasion d'une belle et fructueuse collaboration entre les animateurs de la Revue et ceux de la Société de généalogie et d'archives de Rimouski. Cette collaboration aura sans doute des suites concrètes: la Société de généalogie porte d'ailleurs depuis peu le nom de Société de généalogie et d'*histoire* de Rimouski.

Il s'agit là, croyons-nous, d'une évolution à la fois naturelle et souhaitable. Dans le passé, les historiens ont souvent boudé la généalogie et beaucoup de généalogistes ont pour leur part ignoré ce que l'histoire pouvait leur offrir. Les points de convergence sautent pourtant aux yeux! Parlez-en à ceux, de plus en plus nombreux et motivés, qui s'intéressent à l'histoire locale ou régionale. Le temps nous semble venu d'effectuer un rapprochement et de travailler de concert, dans le respect mutuel. Autant de perspectives stimulantes...

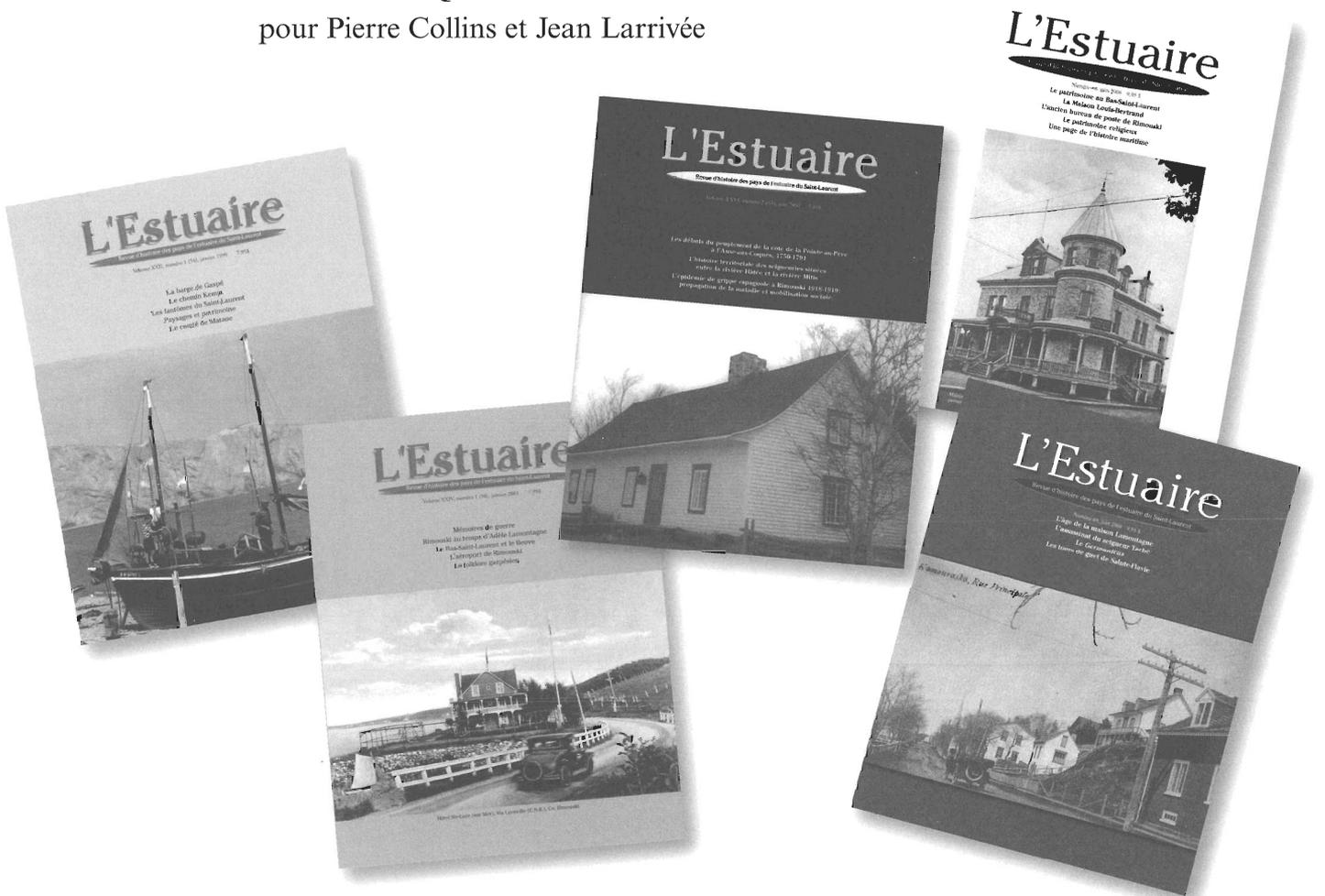
Dans l'immédiat, nous vous invitons à découvrir le contenu très diversifié de ce numéro: origines du moulin banal de Sainte-Luce, histoire tragique d'un jeune arpenteur devenu personnage de légende auprès des Matapédiens, caractéristiques des embarcations utilisées pour la drave sur la rivière Rimouski, et bien d'autres contributions encore.

Merci de l'attention que vous portez à la Revue.

Bonne lecture et bon été.

Paul LAROCQUE

pour Pierre Collins et Jean Larrivée



La Tannerie Lévesque de Saint-Octave-de-Métis, une tannerie artisanale de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle

Marcelle MARTIN¹

L'historique de la Tannerie Lévesque de Saint-Octave-de-Métis

La tannerie de Saint-Octave-de-Métis a été construite à la fin du XIX^e siècle. Contrairement aux sources d'information disponibles, on peut établir qu'elle fut construite par Jean-Baptiste Sirois en 1888. En effet, selon le document *Hier au pays des Métis*², c'est vers 1875 que Joseph Lévesque ouvrit une tannerie à Saint-Octave-de-Métis, date d'ailleurs reprise par le ministère des

Affaires culturelles dans son document sur la Tannerie Lévesque³. Cette date est peu probable puisque, d'une part, Joseph Lévesque n'avait alors que 15 ans et, d'autre part, le recensement de 1881⁴ établit qu'il était tanneur à Baie-des-Sables. Par ailleurs, un article de journal de l'automne 1959⁵ relatant les propos d'Alphonse Lévesque situe l'achat de la tannerie par son père Joseph le 11 août 1884 alors que cette date correspond plutôt à la vente de la tannerie de

Luceville à Joseph Lévesque et Elzéar Goulet par Samuel Lavoie⁶. Cette confusion de date a été faite également par Rosario Lévesque, petit-fils de Joseph, lors de l'élaboration de l'étude patrimoniale réalisée par le ministère des Affaires culturelles en 1990⁷.

Pour retracer la date de construction de la tannerie, nous avons consulté le Registre foncier du Québec. Nous y avons d'abord trouvé un bail en date du 11 février 1888



La Tannerie Lévesque avec à proximité la grange, où se retrouvait le moulin à écorce, et la maison en arrière-plan.
(Collection Marguerite Lévesque)

qui établit que Jean-Baptiste Sirois «[...] a, ce jour, baillé à titre de bail emphytéotique pour le temps de quatre-vingt-dix-neuf ans, [...] un terrain situé au troisième rang de la dite paroisse de St-Octave-de-Métis au canton Cabot [...]»⁸. Il s'agit du terrain sur lequel fut érigée plus tard la tannerie. Nous avons ensuite découvert un acte d'obligation hypothécaire du 29 décembre 1888 dans lequel Jean-Baptiste Sirois hypothèque «[...] le terrain avec la boutique à tannerie et autres bâtisses y érigées [...]»⁹. Puisque la tannerie a été mise en garantie de prêt à la fin de 1888 et que le terrain sur lequel elle se trouve a été acquis en février de la même année, on peut en déduire qu'elle a été construite au cours de cette période.

Jean-Baptiste Sirois n'est demeuré propriétaire de la tannerie que très peu de temps. En effet, le 18 avril 1889, soit à peine un an après sa construction, il vend la tannerie de Saint-Octave-de-Métis à Joseph Lévesque pour la somme de six cent vingt-cinq piastres, comprenant:

[...] une maison en bois à deux étages servant en même temps de boutique de tanneur, de trente pieds, y compris un [sic] shed à écorce, érigés sur un terrain baillé de Elzéar Roy [...] tous les meubles meublants outillage ou instruments de boutique pouvant servir à une tannerie, bois de cordes, bois de construction, écorces de pruche [...] ainsi que poêle et tuyau [...]»¹⁰

De 1889 jusqu'à sa fermeture en 1959, la Tannerie Lévesque a vu trois générations se succéder, soit Joseph, Alphonse et Rosario. Joseph Lévesque exerça son métier de tanneur à Saint-Octave pendant près de quarante ans, soit de 1889 à 1926. Né le 18 août 1860, il apprend et exerce d'abord le métier de tanneur à Baie-des-Sables. En 1882, il épouse Eugénie Goulet dont le frère Elzéar est également tanneur, puis, en 1884, il s'associe avec lui pour acheter la tannerie de Luceville¹¹. En 1888, Elzéar Goulet vend ses parts à Joseph

Lévesque mais, quelques jours seulement après avoir acheté la tannerie de Saint-Octave (14 mai 1889), ce dernier revend la tannerie de Luceville à son beau-frère le 18 mai 1889¹². Joseph Lévesque exploitera la tannerie avec ses fils Philippe et en particulier Alphonse. Après le décès accidentel de Joseph, survenu le 27 août 1926, c'est Alphonse qui lui succédera.

Ayant appris tous les secrets du tannage de son père, Alphonse Lévesque, que tout le monde surnommait affectueusement «*Toune*», maintient l'entreprise familiale jusqu'à sa fermeture à l'automne 1959. La tannerie a été très florissante au cours de cette période puisque celui-ci réussit à faire vivre honorablement une nombreuse famille de 18 enfants avec les revenus de sa boutique. Pour subvenir aux besoins d'une si grande famille, on y faisait également l'élevage de quelques animaux de subsistance ainsi que la culture et la vente des légumes. Soulignons qu'Alphonse Lévesque était reconnu pour sa très grande générosité, n'hésitant pas à donner aux moins nantis. Parmi tous ses enfants, c'est surtout Rosario qui a assisté son père en s'occupant principalement du commerce des peaux. Ce sont donc Joseph et Alphonse qui ont véritablement exercé le métier de tanneur.

Tout au long de son existence, la Tannerie Lévesque a conservé son caractère artisanal sans vraiment introduire de mécanisation ni jamais compter plus de deux tanneurs à la fois¹³. Il s'agissait d'un bâtiment à deux étages qui n'avait aucune division. Joseph Lévesque habitait le haut de la tannerie et tenait boutique au rez-de-chaussée, comme c'était d'ailleurs le cas dans presque toutes les tanneries artisanales de l'époque¹⁴. Ce n'est que plus tard qu'il construisit une maison adjacente, habitée aujourd'hui par Rosario Lévesque¹⁵.

Les origines du tannage¹⁶

La transformation et l'utilisation de peaux d'animaux remontent

loin dans le temps, sans doute jusqu'à la préhistoire, puisque les peaux de bêtes ont toujours servi aux hommes pour se couvrir, se chauffer et s'équiper, «[...] du vêtement à la chaussure, de la tente à l'équipement guerrier puis aux différents usages domestiques [...]»¹⁷. En Égypte, on a d'ailleurs retrouvé une gravure datant de quatre mille ans qui montre des hommes trempant des peaux dans des fosses et les travaillant sur des tables. Les peaux ne se conservant pas facilement (dessèchement, putréfaction), on a dû faire preuve d'ingéniosité et, par une longue et patiente série d'étapes, développer pour ainsi dire le métier de tanneur.

Le tannage provient du mot «*tanner*» que le Petit Robert définit comme «*L'action de préparer (les peaux) avec du tan pour les rendre imputrescibles et en faire du cuir*». Toujours selon le Petit Robert, le tan est «*l'écorce de chêne pulvérisée utilisée pour la préparation des cuirs*». La découverte des propriétés tannantes de l'écorce a certes été l'une des plus importantes dans l'histoire du traitement des peaux et on pense même qu'elle est arrivée avant les débuts de l'écriture. Mentionnons qu'en Nouvelle-France, le tannage s'est développé en utilisant l'écorce de pruche puisque le chêne n'était pas facilement accessible aux premiers colons français.

Quelques facettes du métier de tanneur au Québec

Au début de la colonie, le métier de tanneur a connu son développement essentiellement dans les villes où il y avait une forte demande des produits du cuir, alors que les cultivateurs des campagnes satisfaisaient à leurs besoins en tannant eux-mêmes leurs peaux¹⁸. Les tanneries artisanales des villes ont prospéré jusque dans la seconde moitié du XIX^e siècle, au moment où l'envahissement du cuir américain sur le marché canadien a forcé les tanneries à se mécaniser pour accroître leur productivité. Cette

mécanisation a ainsi supplanté le travail manuel, provoquant la fin du tannage artisanal dans les villes¹⁹.

Devant répondre à des besoins beaucoup plus restreints des gens de leur voisinage, les tanneries artisanales des milieux ruraux ont pu résister plus longtemps à l'envahissement du cuir industriel et à la mécanisation. C'est seulement autour des années 1930-40 que le déclin des tanneries artisanales a finalement touché le milieu rural²⁰. La Tannerie Lévesque de Saint-Octave-de-Métis, l'une des dernières à avoir perpétué la méthode traditionnelle telle qu'elle se pratiquait à la fin du XIX^e siècle, a quant à elle poursuivi ses opérations jusqu'en 1959²¹. En effet, dans les campagnes, le tannage artisanal a évolué de façon très différente et c'est là que les traditions françaises se sont le mieux perpétuées. Mentionnons en outre que le tanneur avait un rôle économique important dans son milieu puisque son produit, le cuir, était utilisé par les cultivateurs, les cordonniers et les selliers²². Comme l'illustre la figure suivante, le cuir servait à fabriquer plusieurs objets utilitaires, dont bottes, mitaines et harnais, (figure 1).

Avec un total de 420 tanneries au Québec en 1871, dont 27 sur le territoire qui s'étend de Kamouraska à Gaspé, la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle marquent l'apogée des tanneries artisanales au Québec²³. Comme le montre la carte suivante, il en existait une multitude dans le Bas-Saint-Laurent, (figure 2).

Un travail laborieux

Le métier de tanneur nécessitait un très long apprentissage et il fallait de nombreuses années avant d'être compétent. À preuve, en France, «l'initiation au métier durait sept ans (cinq années d'apprentissage et deux années de compagnonnage)»²⁴. La transmission du savoir se faisait de père en fils ou de tanneur à apprentis et les «secrets» du tannage étaient parfois bien gardés car les tanneurs hésitaient à les divulguer à de simples engagés. Les jeunes qui voulaient

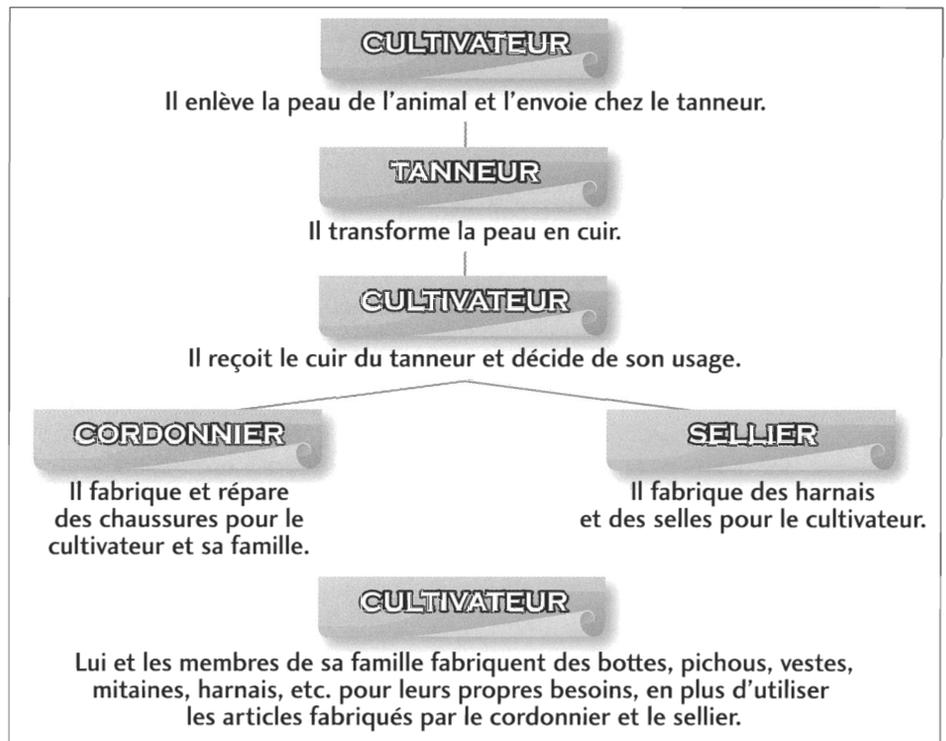


Figure 1 De la boucherie au produit fini.

(Source: *Tanneurs et tanneries du Bas-Saint-Laurent (1900-1930)*, p. 43.)

Localisation des tanneries artisanales du Bas-Saint-Laurent aux XIX^e et XX^e siècles

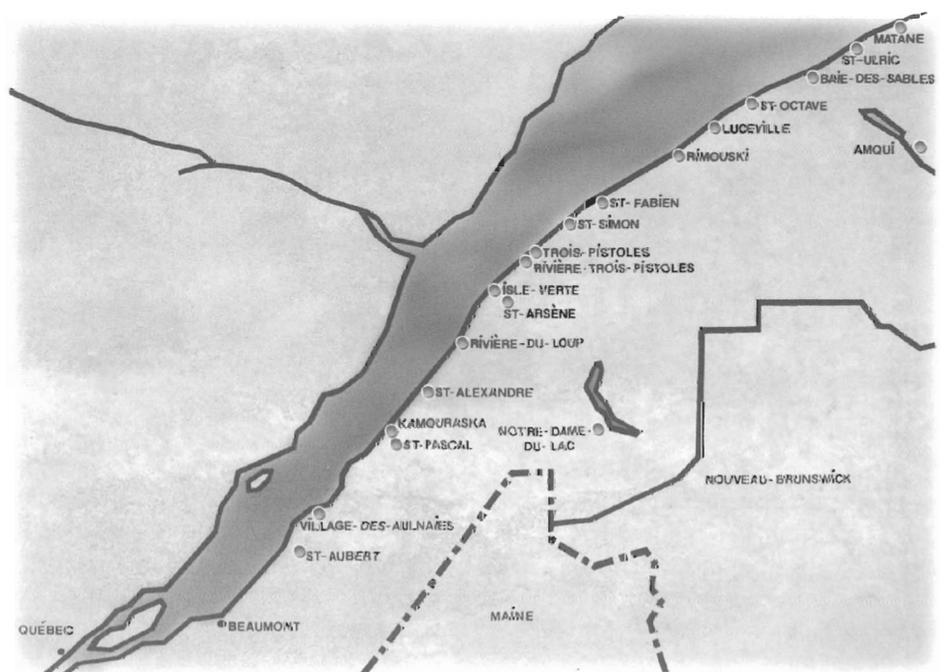


Figure 2 Les tanneries artisanales du Bas-Saint-Laurent au XIX^e et au XX^e siècles.

(Source: *Tanneurs et tanneries du Bas-Saint-Laurent (1900-1930)*, p. 35.)



La famille d'Alphonse Lévesque et de Blanche Roy vers 1943. (Collection Thérèse Lévesque-Martin)

devenir tanneurs devenaient apprentis et travaillaient avec un tanneur jusqu'au moment d'acheter ou de construire leur propre tannerie²⁵.

En ce qui concerne Joseph Lévesque, on sait qu'il fit son apprentissage à Baie-des-Sables, puisque le recensement de 1881 indique qu'il était tanneur dans ce village. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le recensement y dénombre pas moins de six tanneurs et apprentis²⁶, dont Théophile Fournier et Alexis Desrosiers, comme le confirme cet extrait de la monographie de Robert Fournier sur l'histoire de Baie-des-Sables:

Baie-des-Sables a peut-être été le site de la première tannerie importante de la région. [...] D'après Alex Irving, de Rememeed, entre 1875 et 1900, les clients venaient d'aussi loin que la rivière Restigouche pour faire tanner les peaux de leurs bêtes. Cette tannerie

appartint à Théophile Fournier, puis à Alexis Desrosiers et à son fils Germain²⁷.

Joseph n'a probablement pas appris de son père Ignace car celui-ci était cultivateur et, malheureusement, aucun document n'indique auprès de qui il était apprenti. Soulignons le témoignage d'Eugène Goulet à propos de l'association de son père Elzéar avec Joseph dans la tannerie de Luceville:

La tannerie a été bâtie deux ans avant l'achat par mon père. Le gars est tombé malade et il l'a vendue. Mon père [Elzéar Goulet] l'a achetée [...] Il ne connaissait pas le métier mais il a acheté la tannerie avec son beau-frère [Joseph Lévesque], puis le beau-frère, lui, connaissait ça. Ils se sont mis tous les deux; ils ont travaillé tous les deux sept-huit ans de temps. Son beau-frère venait de

Sandy Bay, aujourd'hui Baie-des-Sables, où il avait travaillé. Il avait appris là²⁸.

Parmi les métiers d'artisan pratiqués à cette époque, celui de tanneur était certes l'un des plus exigeants. D'abord, le tanneur devait avoir les connaissances nécessaires pour transformer en cuir différentes sortes de peaux: bœuf, vache, mouton, lapin, etc. Ensuite, le tannage comportait plusieurs étapes souvent menées simultanément, chacune requérant une attention de tous les instants. Aucune étape ne devait s'effectuer distraitement car les conséquences d'une erreur pouvaient s'avérer désastreuses et mener à la perte de plusieurs peaux. Or, les heures de travail étaient très longues et les jours de congé plutôt rares, comme en témoigne Thérèse Lévesque, fille d'Alphonse, à ce sujet. «Il [Alphonse Lévesque] se levait dès

4 h du matin et allait travailler à la boutique avant de prendre son déjeuner, il avait une demi-journée de travail de fait quand nous on se levait». Finalement, le tanneur manipulait des peaux pesant de 30 à 50 livres (14 à 23 kilos), souvent imbibées d'eau, impliquant un très grand effort physique²⁹.

Les étapes du tannage artisanal

Le tannage artisanal comportait trois grandes étapes, soit la préparation des peaux, le tannage proprement dit, le corroyage et la finition, (figure 3).

Préparation des peaux

À la Tannerie Lévesque, les peaux arrivaient habituellement «vertes», c'est-à-dire qu'elles avaient déjà été salées, soit par le cultivateur ou le boucher, peu de temps après avoir été enlevées de l'animal. Une fois salées, les peaux étaient pliées et placées dans un endroit frais jusqu'à ce que le sel ait bien pénétré, ce qui permettait de les conserver. Après leur réception à la tannerie, les peaux étaient entreposées dans l'appentis, la «shed»³⁰, et elles étaient marquées à l'aide de traits faits au couteau, pour les identifier avant de les tanner. Dans les meilleures années, on pouvait tanner de vingt à vingt-cinq peaux par semaine³¹.

La préparation des peaux, appelée parfois «travail de rivière»³², consistait premièrement à les débarasser des poils et de tous les résidus de chair. L'appellation travail de rivière vient du fait qu'autrefois ce travail était exécuté en partie dans le courant de la rivière. L'eau était d'ailleurs nécessaire dans toutes les étapes du travail, du trempage des peaux salées jusqu'au rinçage final³³. Les tanneurs en utilisaient une très grande quantité, d'où la nécessité d'être situé près d'un cours d'eau. Le choix de l'emplacement de la Tannerie Lévesque illustre bien l'importance d'une source d'eau à proximité, comme en témoigne le bail de location du terrain entre Elzéar Roy et Jean-Baptiste Sirois en février 1888:

[...] terrain avec droit au preneur de tout le pouvoir d'eau provenant de la source existant sur la terre du bailleur à environ deux cents pieds et s'écoulant sur le terrain baillé, après que le bailleur ait puisé toute l'eau dont il aura besoin pour sa maison et ses animaux [...] ³⁴

Le moment venu, on faisait tremper les peaux dans des bassins d'eau durant une période de huit jours environ pour les dessaler.

Le dépilage, ou dépoilage, débute par une période de trempage à la chaux, opération délicate puis-

qu'il fallait utiliser la bonne quantité de chaux pour que les poils se détachent aisément sans toutefois abîmer les peaux. Plusieurs cuves, avec différente force de chaux dans chacune, étaient utilisées et les peaux passaient successivement d'une cuve à l'autre pour une période totale de trois semaines environ. Il y avait trois forces de solution nommées «chaux vif» ou «plain vif», la plus forte, «plain-chaux», l'intermédiaire et «mort-plain», la plus faible. Les peaux devaient toujours être recouvertes de la solution dans laquelle elles trempaient et il fallait régulièrement les retirer des cuves pour les examiner. Quand le trempage à la chaux était terminé, les poils se détachaient facilement³⁵. Pour ce travail, on utilisait une immense table arrondie et relevée à un bout, nommée «banc de rivière». On utilisait alors le couteau à déburrer pour les dépiler et le couteau à décharner pour les débarrasser des résidus de chair.

Ce ne sont pas toutes les peaux qui étaient débarrassées de leurs poils. C'est le cas bien sûr des peaux de mouton servant à la confection des fameuses «robes de carriole». Dans la famille d'Alphonse Lévesque, c'est aux enfants (Jeanne, Téléspore, Thérèse et Gabrielle) que revenait la tâche de coudre les peaux de mouton qui avaient été préparées et taillées.

DE LA PEAU AU CUIR

ÉTAPE	DURÉE/MOMENT	PROCÉDÉS	ÉLÉMENTS	GESTES
1 ^{RE}	1 sem./1 ^{re} sem.	salage	eau et sel	lavage et enroulement
2 ^E	1 sem./1 ^{re} sem.	trempage	eau (de ruisseau)	rinçage
3 ^E	3 sem./3 ^e -5 ^e sem.	dépilage	chaux et eau	grattage et rinçage
4 ^E	1 sem./6 ^e sem.	déburrage, décharnage et confitage	fiente (de poule) et eau	nettoyage et rinçage
5 ^E	6 sem./7 ^e -12 ^e sem.	tannage	tannin	trempage et rinçage
6 ^E	1 sem./13 ^e sem.	corroyage	huile	étirage et glaçage
7 ^E	1 sem./14 ^e sem.	séchage	air	étendage

Figure 3 De la peau au cuir.
(Source: *Les métiers du cuir*, p. 137.)

Moulin à broyer l'écorce de pruche

Une «robe de carriole», qu'on offrait souvent au temps des Fêtes, en comptait une dizaine.

Une fois débarrassées de leurs poils et des résidus de chair, les peaux devaient séjourner dans un «confit» préparé avec de la fiente de poule et de l'eau bouillante. Quand cette préparation était refroidie, on y plongeait les peaux pour une douzaine d'heures environ. Le confitage était nécessaire pour neutraliser l'effet de la chaux sur les peaux. En effet, l'ammoniaque qu'il contenait faisait réduire l'épaisseur des peaux pour en faire sortir toute la chaux. Ce type de confit (excréments) permettait en outre d'obtenir un cuir particulièrement souple. Cette opération devait être suivie très attentivement car, si elle était trop prolongée, on risquait de se retrouver avec des piqûres et même des trous dans le cuir.

Comme dans plusieurs villages comptant la présence d'un tanneur, la famille Lévesque de Saint-Octave-de-Métis ne fut pas épargnée du surnom de «crotte de poule» qu'on donnait parfois aux tanneurs à cause de ce procédé certes malodorant mais pourtant essentiel. Après le trempage dans le confit, les peaux étaient rincées plusieurs fois puis grattées à nouveau avec un couteau pour enlever les derniers résidus de poils ou de chairs.

Après environ cinq semaines de préparation, les peaux étaient maintenant prêtes pour le tannage proprement dit.

Le tannage végétal à l'écorce de pruche³⁶

Les tanneurs Lévesque ont toujours pratiqué la méthode artisanale du tannage végétal basée sur l'utilisation de l'écorce, l'un des plus anciens procédés de tannage et de conservation des peaux.

L'écorce utilisée à Saint-Octave était l'écorce de pruche, qu'on achetait dans les Cantons-de-l'Est ou dans la Beauce car cette essence était absente de la région du Bas-Saint-Laurent. L'écorce de

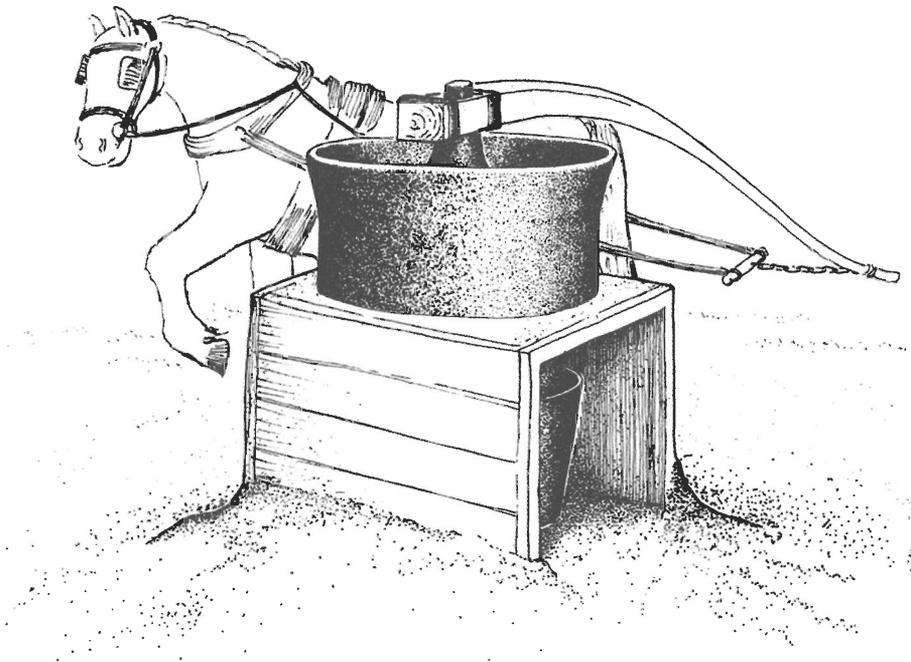


Figure 4 Cabestan.
(Source: *Les métiers du cuir*, p. 133.)

pruche arrivait par train, un plein wagon selon les souvenirs de Jeanne Lévesque.

Il fallait d'abord moudre l'écorce. Tout près de la tannerie, il y avait une grange dans laquelle on retrouvait le «moulin à écorce» nommé cabestan, qui attirait beaucoup de curieux semble-t-il. Actionné par un cheval relié à l'axe central du moulin par une perche, le mouvement de rotation de celui-ci permettait d'actionner les dents qui broyaient l'écorce³⁷, (figure 4).

Pour extraire le tanin, on étendait une couche de cette écorce broyée dans des cuves. De l'eau était chauffée dans une bouilloire, «le boiler», et, par un système de tuyauterie, on dirigeait la vapeur vers les «cuves à tanin» qui contenaient l'écorce. Sous l'effet de la chaleur et de la vapeur, l'écorce se dilatait et la solution rouge ainsi obtenue constituait la liqueur de tanin.

Une fois refroidie, cette liqueur était transférée dans les «cuves de tannage» où on y faisait

trempier les peaux pendant une période de six à huit semaines. Les peaux devaient passer d'une liqueur faible à une de plus en plus forte, une «pompe en bois» faisant passer la solution de tanin d'une cuve à l'autre. Ce mélange devait être brassé régulièrement. Le nombre de cuves utilisées variait d'un tanneur à l'autre. À Saint-Octave, on en utilisait six.

Lorsque le trempage dans la solution de tanin était jugé satisfaisant, les peaux étaient retirées des cuves puis elles étaient suspendues sur des perches pour les faire égoutter pendant 24 heures environ. Le tannage était terminé.

Le corroyage et la finition

Le corroyage est l'ensemble des opérations par lesquelles le cuir tanné est assoupli, imperméabilisé et lustré pour le rendre utilisable. Alors qu'en France le métier de corroyeur est exercé à part entière, cette fonction est ici accomplie par le tanneur lui-même³⁸.



La Tannerie Lévesque. (Collection Marguerite Lévesque)

Il existe deux types de corroyage, l'un à l'eau, l'autre au gras, soit au suif ou à l'huile³⁹. À Saint-Octave, comme dans les autres tanneries artisanales du Bas-Saint-Laurent, seul le corroyage à l'huile était pratiqué. Une fois les peaux égouttées mais avant qu'elles ne soient trop sèches, on les badigeonnait avec de l'huile de morue pour augmenter leur résistance à l'humidité et pour les rendre plus souples⁴⁰. Ainsi enduites d'huile, on les laissait sécher jusqu'à ce qu'on puisse les étirer. Pour avoir des résultats satisfaisants et pour faciliter cette opération d'étirage, il ne fallait d'ailleurs pas que les peaux soient trop sèches, car elles devenaient alors rigides. Le fait qu'elles aient été enduites d'huile permettait également au cuir de s'assouplir, faisant en sorte qu'elles se travaillaient mieux⁴¹.

L'étirage permettait d'éliminer au maximum les plis et les bosses pour rendre le cuir le plus lisse possible. L'opération durait plusieurs jours car il fallait étirer le cuir plusieurs fois tout en le laissant sécher entre chaque étirage.

Dans la plupart des tanneries artisanales, ce travail était fait à la main, sur une table à surface plane, à l'aide de divers outils dont le couteau à étirer et la paumelle ou «*outil pour bourder*». À la tannerie de Saint-Octave, on utilisait également le «*jack à steam*»⁴², le seul outil mécanique à avoir été introduit dans tout le processus de tannage. Ce «*marteau mécanique*» qui ressemblait à un maillet ou à un pilon, servait à étirer, à assouplir et à lustrer (sous l'effet du frottement) les peaux. Voici d'ailleurs la description qu'en faisait le journaliste Jean-Yves Pelletier dans son article sur la Tannerie Lévesque paru à l'automne 1959 lors de la fermeture de la boutique:

Le banc d'étirage est mû par un moteur à essence qui actionne un grand bras retenu au plafond par une excentrique. À l'extrémité de ce grand bras se trouve une sorte de pilon, lequel se promène de haut en bas sur une table inclinée à 45°. On réussit ainsi l'assouplissement de la peau, les frottements énergiques lui rendant son grain naturel⁴³.

Une fois les peaux bien étirées, il ne restait plus qu'à les faire sécher. Après plus de deux ou trois mois de dur labeur, les peaux étaient maintenant prêtes à être livrées.

* * *

La Tannerie Lévesque ferma ses portes en 1959, à l'époque où les cultivateurs, ses principaux clients, cessèrent d'utiliser le cuir artisanal devenu moins concurrentiel, comme le relate Alphonse Lévesque dans une entrevue à un journaliste:

C'en est maintenant fait de ma tannerie. Les procédés de l'industrie moderne permettent à celle-ci de traiter le double de peaux dans la moitié du temps. Un autre facteur, et non le moindre, tend à tuer la petite industrie: c'est la demande du marché. Jadis, il n'était pas question d'acheter des chaussures fabriquées à la manufacture, et encore moins des attelages. On confectionnait le tout avec des peaux tannées dans les boutiques de la région⁴⁴.

Le cuir «industriel» avait supplanté le cuir «artisanal».

Après la fermeture de «la boutique», Alphonse et Rosario Lévesque continuèrent à faire le commerce des peaux. Ils achetaient des peaux des cultivateurs et des bouchers, les salaient pour ensuite les expédier à Plessisville ou à Victoriaville d'où elles étaient acheminées aux tanneries industrielles du Canada et des États-Unis.

En 1988 et 1989, le ministère des Affaires culturelles réalisa une étude afin d'évaluer la valeur patrimoniale de cette ancienne tannerie artisanale. Même si cette étude concluait entre autres que la Tannerie Lévesque présentait un intérêt indéniable, le projet de rénovation et de mise en valeur ne s'est pas réalisé et la tannerie fut démolie au début des années 1990.

Notes

- 1 L'auteure est la petite-fille d'Alphonse Lévesque. Plusieurs informations, documents et photographies utilisés pour réaliser cet article proviennent de Thérèse, Jeanne, Laurella, Marguerite et Danielle Lévesque, filles d'Alphonse et petites-filles de Joseph, ainsi que du témoignage de Rosario Lévesque recueilli par le ministère des Affaires culturelles pour l'élaboration de l'étude patrimoniale sur la Tannerie Lévesque en 1990.
- 2 Jacques Thériault, Jean-Rock Gagnon et André Boutin, *Hier, au pays des Métis: histoire et culture d'une région du Québec (1675-1960)*, Mont-Joli, Les Ateliers Plein Soleil, 1977, p. 225.
- 3 Québec (Province), ministère des Affaires culturelles, Direction des services centraux, *Tannerie Lévesque St-Octave-de-Métis: étude patrimoniale*, 1990, p. 1.
- 4 Bibliothèque et Archives Canada, *Recensement du Canada (1881)*, RG 31, District de Rimouski, sous-district de MacNider, nom Lévêque, Joseph.
- 5 Jean-Yves Pelletier, «La tannerie de St-Octave-de-Métis, une des vieilles industries de la Gaspésie», coupure d'un article de journal paru fin octobre 1959 lors de la fermeture de la Tannerie Lévesque et faisant partie des archives de Marguerite Lévesque. Malgré de nombreuses recherches, nous n'avons pas retrouvé la référence exacte.
- 6 Fernand Harvey, «La vieille tannerie de Luceville; un témoin des débuts de la mécanisation manufacturière», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. VI, n° 1, 1979, p. 40 et p. 48.
- 7 Québec (Province), ministère des Affaires culturelles, Direction des services centraux, *op. cit.*, p. 1.
- 8 *Bail de location de terrain de Elzéar Roy à Jean-Baptiste Sirois, le 11 février 1888, notaire Napoléon Michaud*, Registre foncier du Québec (<http://www.registrefoncier.gouv.qc.ca/>) circonscription municipale de Matane, contrat n° 3062, enregistré le 16 février 1888 (page consultée le 20 janvier 2009).
- 9 *Acte d'obligation hypothécaire entre Martin & Lebel et Jean-Baptiste Sirois, le 29 décembre 1888. Notaire Napoléon Michaud*, Registre foncier du Québec (<http://www.registrefoncier.gouv.qc.ca/>) circonscription municipale de Matane, contrat n° 3318, enregistré le 2 janvier 1889 (page consultée le 20 janvier 2009).
- 10 *Acte de vente de Jean-Baptiste Sirois à Joseph Lévesque, le 18 avril 1889. Notaire Thomas Pelletier*, Registre foncier du Québec (<http://www.registrefoncier.gouv.qc.ca/>) circonscription municipale de Matane, contrat n° 3460, enregistré le 14 mai 1889 (page consultée le 20 janvier 2009).
- 11 Fernand Harvey, *op. cit.*, p. 40.
- 12 *Ibid.*
- 13 Québec (Province), ministère des Affaires culturelles, Direction des services centraux, *op. cit.*, p. 2.
- 14 *Ibid.*, p. 3.
- 15 Plusieurs recherches ont été effectuées en vain pour essayer de retracer la date exacte de la construction de la maison.
- 16 Les informations concernant l'origine du tannage proviennent de différentes sources: Jacques Bérard et Jacques Gobilliard, *Cuir et peaux*, Paris, PUF, 1964; Jean-Claude Dupont, Jacques Mathieu et Madeleine Béland, *Les Métiers du cuir*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981; Ronald Labelle, *Tanneurs et tanneries du Bas-Saint-Laurent: (1900-1930)*, Ottawa, Musées nationaux du Canada, 1979.
- 17 Jacques Bérard et Jacques Gobilliard, *op. cit.*, p. 6.
- 18 M. K. Thornton, *La préparation du cuir à la ferme*, document manuscrit retrouvé dans les archives de Laurella Lévesque et contenant des conseils sur le tannage et quelques recettes de solutions utilisées.
- 19 Ronald Labelle, chapitre III. L'évolution du tannage au Québec depuis 1760, *op. cit.*
- 20 Mathieu Dupont et Madeleine Béland, *op. cit.*, p. 131.
- 21 Québec (Province), ministère des Affaires culturelles, Direction des services centraux, *op. cit.*, p. 5.
- 22 Ronald Labelle, *op. cit.*, p. 41.
- 23 Fernand Harvey, *op. cit.*, p. 41.
- 24 Mathieu Dupont et Madeleine Béland, *op. cit.*, p. 23.
- 25 Ronald Labelle, *op. cit.*, p. 36 à 38.
- 26 Bibliothèque et Archives Canada, *op. cit.*, District de Rimouski, sous-district de MacNider, occupation tanneur.
- 27 Robert Fournier, *Baie-des-Sables: 1869-1969: histoire de la paroisse de l'Assomption-de-Notre-Dame*, Rimouski, Bellavance, 1969, p. 158.
- 28 Ronald Labelle, *op. cit.*, p. 53.
- 29 *Ibid.*, p. 39-40 et p. 118.
- 30 Québec (Province), ministère des Affaires culturelles, Direction des services centraux, *op. cit.*, p. 2.
- 31 Jean-Yves Pelletier, *op. cit.*
- 32 Jacques Bérard et Jacques Gobilliard, *op. cit.*, p. 32.
- 33 Ronald Labelle, *op. cit.*, p. 90.
- 34 *Bail de location de terrain de Elzéar Roy à Jean-Baptiste Sirois, le 11 février 1888. Notaire Napoléon Michaud*, *op. cit.*
- 35 Jean-Yves Pelletier, *op. cit.*
- 36 Les informations concernant le tannage proviennent de différentes sources: Québec (Province), ministère des Affaires culturelles, Direction des services centraux, *op. cit.*; Jean-Yves Pelletier, *op. cit.*; Ronald Labelle, *op. cit.*; Jacques Bérard et Jacques Gobilliard, *op. cit.*
- 37 Ronald Labelle, *op. cit.*, p. 62.
- 38 Jean-Claude Dupont, Jacques Mathieu et Madeleine Béland, *op. cit.*, p. 131.
- 39 Jacques Bérard et Jacques Gobilliard, *op. cit.*, p. 98.
- 40 Jean-Yves Pelletier, *op. cit.*
- 41 Ronald Labelle, *op. cit.*, p. 113.
- 42 Québec (Province), ministère des Affaires culturelles, Direction des services centraux, *op. cit.*, p. 4.
- 43 Jean-Yves Pelletier, *op. cit.*
- 44 *Ibid.*

La Société d'exploitation des ressources de la Vallée (SERV), un pilier du développement de la Matapédia (1974-2009)

Jean LARRIVÉE

Au milieu des années 1970, de nouveaux organismes apparaissent sur la scène forestière de l'Est-du-Québec. Les groupements forestiers et les sociétés d'exploitation des ressources s'ajoutent aux coopératives déjà en place depuis les années quarante. Au printemps 1974, la Société d'exploitation des ressources de la Vallée (SERV) reçoit ses lettres patentes, mais les opérations ne débutent que l'année suivante.

L'arrivée de ce nouvel organisme s'inscrit dans un contexte particulier. Entre 1961 et 1976, environ une personne sur deux quitte la Matapédia dans l'espoir d'un emploi et d'un monde meilleur... Pour plusieurs Matapédiens, habiter et travailler dans la Vallée s'avère une tâche ardue et il faut souvent «*partir ou chômer*»¹. Exode des jeunes, chômage, assistance sociale, départ des travailleurs saisonniers pour les chantiers forestiers et hydrauliques de la Côte-Nord entre-tiennent les conversations quotidiennes. Comme si cela ne suffit pas, le gouvernement du Québec, à la suite du BAEQ, s'apprête à fermer plusieurs villages en Gaspésie et au Bas-Saint-Laurent.

S'approprier les ressources: de la forêt à l'aménagement intégré

Pour certains Matapédiens encore ancrés dans leur coin de pays, utiliser au maximum les ressources du milieu, surtout la forêt, semble être une solution à moyen terme. Ils demandent alors à l'État d'aménager au lieu de déménager... Ce sera une



Le siège social de la SERV à Lac-au-Saumon.
(Source: <http://www.servallee.com/>)

des principales revendications des Opérations Dignité de l'époque. À Sainte-Paule, village sur la liste noire du gouvernement et qui devait fermer, les citoyens revendiquent et obtiennent, au début des années 1970, l'implantation de fermes forestières capables d'assurer un revenu suffisant aux exploitants. Ce projet-pilote connaît un succès mitigé, car la qualité des forêts de ces nouvelles fermes laisse à désirer. À la suite des pressions des Opérations Dignité, le Fonds de recherches forestières de l'Université Laval (FRUL) obtient la gestion, en 1971, d'un programme d'aménagement forestier de terrains privés de l'unité Matane-Matapédia comprenant 24 paroisses². Le FRUL doit suggérer à l'État de nouvelles formules de gestion et d'aménagement des forêts.

Parallèlement à ce projet, le gouvernement du Québec propose une nouvelle gestion forestière: le ministère des Terres et Forêts favorise la mise en place de groupements forestiers (d'inspiration française), de sociétés d'exploitation **sylvicole** et de coopératives forestières.

Dans l'Est-du-Québec, surtout dans la Vallée de la Matapédia, la proposition gouvernementale axée sur la forêt apparaît insuffisante à plusieurs. Le comité du FRUL, regroupant différents organismes de la région tels l'Union des producteurs agricoles, le Conseil régional de développement, les Opérations Dignité, recommande la création des sociétés d'exploitation **des ressources** qui recevront leurs chartes au printemps 1974. Contrairement à l'État qui prône une

politique sectorielle basée sur la forêt, les ruraux bas-laurentiens revendiquent l'aménagement intégré des ressources tels l'agriculture, la forêt et le tourisme.

La Société d'exploitation des ressources de la Vallée (SERV) couvre un territoire composé de quinze municipalités³. Légalement, la SERV peut intervenir au niveau de l'ensemble des ressources. Même si la SER de la Vallée constitue une compagnie privée au sens de la loi, son fonctionnement se rapproche de celui d'une coopérative sur la base d'une personne/un vote, indépendamment du nombre d'actions détenues. Les objectifs de départ de la SERV s'inscrivent dans la lutte pour la survie des paroisses et comme un frein à l'exode de la population:

- développer de façon rationnelle toutes les ressources, agriculture, forêt, tourisme, en vue de stabiliser la population;
- lutter contre la fermeture des paroisses;
- assurer une participation massive des citoyens;
- créer de l'emploi sur place;
- stimuler une économie locale en déclin.

Pour atteindre ces objectifs, la SERV met en branle différents projets. La charte de la société a été obtenue au printemps 1974, mais ses opérations ne débutent que l'année suivante. La SERV prend la relève du FRUL: rapidement, il faut gérer environ 400 lots forestiers privés placés sous aménagement. Pendant cette première année d'opération, les administrateurs de la SERV sensibilisent la population à cette nouvelle structure et en se limitant, pour le moment, aux activités forestières.

Au fil des ans, les travaux sylvicoles, comme le reboisement et les éclaircies, prendront de l'ampleur si bien qu'en 1981 environ 80% des propriétaires de forêts privées du territoire contractent avec la SERV afin d'aménager leurs lots forestiers⁴. En six ans, la SERV traitera 22 000 acres de forêt privée sur un

total de 80 135 acres placées sous aménagement. Non seulement la SERV effectue des travaux pour les propriétaires de boisés mais elle achète une vingtaine de lots boisés, notamment le Bloc Faribault d'une superficie de 11 500 acres.

Après cinq ans de luttes conjointes avec d'autres organismes de la région, la SERV obtient, en 1980, un droit d'accès à la forêt publique intramunicipale. L'État refusait obstinément de concéder ces lots publics intramunicipaux en alléguant qu'il ne pouvait remettre un bien public à un groupe privé. Des gens survivaient dans leurs villages, entourés de forêts peu ou mal utilisées.

En agriculture, les projets dans quatre municipalités commencent timidement avec une étude sur l'affectation des sols et la culture de céréales sur 80 acres de sol agricole auparavant délaissées. Le parc d'engraisement qui deviendra les Fermes Boval constitue le projet agricole le plus intéressant de la SER de la Vallée. En 1980, la société investit 20 000\$ pour démarrer le parc d'engraisement et décroche, par la suite, d'importantes subventions gouvernementales totalisant près d'un million⁵ de dollars lui permettant d'acheter une ferme et d'amorcer les opérations. Les actions des Fermes Boval, compagnie privée autonome, sont détenues par la SERV, par les employés des fermes⁶ et par des agriculteurs-fournisseurs. Les promoteurs veulent démontrer qu'on peut, à partir des productions fourragères de la région, engraisser des boeufs de boucherie à des prix concurrentiels. En 1981-1982, plus de 400 veaux sont nourris avec les céréales et le maïs d'ensilage produits par les Fermes Boval. Pour faciliter l'écoulement de la production, la SERV orchestre une campagne de publicité visant à promouvoir la consommation du bœuf de la Vallée. D'autre part, les membres de la SERV investissent dans l'Abattoir Fraser, une entreprise familiale, dans le but de transformer le bœuf de la région.

Au niveau touristique, la SERV entame ses opérations par l'élaboration d'un plan de développement couvrant une partie de son territoire. En 1977, un comité touristique est mis sur pied et construit sept chalets installés finalement à la station de ski Val-D'Irène. Au Bloc Faribault, propriété de la SERV, un camp d'une capacité de cent personnes est bâti afin d'accueillir les chasseurs d'originaux et de chevreuils. En hiver, le même édifice reçoit les motoneigistes. Somme toute, les interventions touristiques demeurent limitées; comme on le dit à la SERV, «c'est une goutte d'eau dans l'océan».

Globalement, la SER de la Vallée, entreprise «communautaire», permet à plusieurs Matapédiens d'habiter le pays. Bon an mal an, les travaux forestiers créent entre 300 et 500 emplois saisonniers, auxquels il faut ajouter les tâches de surveillance, de technique et d'administration qui fournissent du travail à une cinquantaine de personnes. Les emplois agricoles et touristiques semblent négligeables, sauf pour la vingtaine de travailleurs dont c'est le gagne-pain!

Revirement à la SERV: abandon des projets agricoles et touristiques

Coup de théâtre lors de l'assemblée générale annuelle de la SERV en avril 1982! Jean-Guy Rioux, le président sortant, invite les membres à développer la Vallée de la Matapédia par leurs propres moyens afin de devenir une région auto-suffisante. Les actionnaires font la sourdine à son appel et demandent aux administrateurs de se retirer le plus rapidement possible des dossiers agricoles et touristiques et de se consacrer exclusivement aux activités forestières. Comment expliquer ce revirement? L'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, la crise économique et les déficits de certaines opérations agricoles et touristiques incitent les membres à un repli stratégique vers les opérations forestières sinon la survie de la SER de la Vallée serait sérieusement



SOMIVAL à Lac-au-Saumon.
(Source: <http://www.servallee.com/>)

compromise. D'autre part, il est évident qu'une bonne partie des actionnaires⁷, surtout parmi les propriétaires de lots boisés, ont toujours voulu que la SERV se limite aux activités forestières. Il semble avoir rallié une majorité à leur cause lors de l'assemblée d'avril 1982.

Ce confinement aux dossiers forestiers est-il irrévocable? Pour plusieurs Matapédiens, mieux vivre au «pays» implique l'utilisation maximale de toutes les ressources: l'activité forestière ne peut pas créer suffisamment d'emplois pour freiner l'exode. Les interventions touristiques et agricoles, malgré un succès mitigé en termes de création d'emplois, semblent nécessaires à l'économie matapédiennne. Au début des années 1980, la SERV cède le flambeau à d'autres intervenants. Une corporation touristique autonome, TOURMAT, prend la relève de l'ex-comité de la SERV; en agriculture, les

Fermes Boval continuent leurs opérations malgré le désengagement financier de la SERV⁸ et les difficultés pour écouler la production compte tenu de la faillite de l'Abattoir Fraser.

La situation économique précaire du début des années 1980 nécessite plus que des efforts des entrepreneurs individuels. La SERV, une entreprise «communautaire», fait preuve de dynamisme et son impact dans l'économie de la Vallée demeure relativement important.

La SERV, un maillon essentiel de l'économie de la Matapédia⁹

Au cours des dernières décennies, la SERV a poursuivi avec vigueur ces activités relatives à l'aménagement forestier en forêts privées ou publiques. En 2008, le chiffre d'affaires de la compagnie dépasse les treize millions de dollars par année, suscitant la création de plus de 350 emplois, en majorité saisonniers.

L'aménagement forestier constitue depuis les débuts de la SERV en 1974 une part importante de ses activités (43% du chiffre d'affaires/173 travailleurs). Les premières années, l'aménagement était réalisé en forêt privée, la plupart du temps sur les lots des actionnaires de la SERV. Avec le temps, la SERV a étendu son emprise en forêt publique (CAAF)¹⁰ et sur les lots intramunicipaux de six municipalités (Sainte-Marguerite, Sainte-Florence, Saint-Alexandre, Albertville, Saint-Tharcisus et Amqui). Ces opérations en forêt publique intramunicipale peuvent se réaliser grâce aux luttes du début des années 1980 qui ont permis d'avoir accès à ces territoires. En forêt publique (CAAF), la SERV effectue des travaux sur environ 1500 hectares/an (inventaires, reboisement, entretien, éclaircies).

LA SERV ET SES FILIALES

CORPORATION	ACTIVITÉS	% DU CHIFFRE D'AFFAIRES	TRAVAILLEURS
SERV	aménagement forestier	43%	173 travailleurs
Centre sylvicole Forestville	production plants + bleuets	8%	50 travailleurs
SOMIVAL	production plants forestiers	5%	+40 travailleurs
MULTIBOIS	transformation du bois	40%	40 travailleurs
LAAKSO	maison en bois pièce sur pièce	3%	5 travailleurs
FARIBAUT	chasse à l'original + aménagement	1%	- -

Les activités de la SERV débordent même le territoire de la Vallée car, en 1996, l'entreprise a fait l'acquisition du Centre sylvicole de Forestville qui génère annuellement plus de dix millions de plants forestiers pour le reboisement, en plus d'opérer une bleuetière sur 200 hectares produisant 200 000 kilos de bleuets. Ce fruit aux propriétés antioxydantes offre de bons débouchés sur les marchés des aliments santé.

La pépinière SOMIVAL, une autre filiale de la SERV située à Lac-au-Saumon, prépare aussi plus de huit millions de plants forestiers dont une certaine quantité est exportée vers le Nord-Est américain. Les travailleurs essaient depuis quelques années la culture du peuplier et du mélèze hybrides (200 variétés ont été plantées). La SERV a trouvé une façon originale d'ajouter une plus-value aux produits forestiers en créant la filiale Laakso qui se spécialise dans la fabrication de maison en bois équarri pièce sur pièce, une technique de construction s'inspirant des pionniers québécois.

Une bonne partie du chiffre d'affaires (40%) de la SERV provient de sa filiale Multibois, une usine de transformation produisant dix millions de PMP de bois de sciage (résineux-feuillus). La SERV détient aussi 10,5% du capital-actions de Bois d'œuvre Cedrico. La crise forestière qui sévit durement un peu partout au Québec risque de fragiliser ce secteur d'activités.

Le tableau ci-haut illustre l'ensemble des activités de la SERV.

La SERV n'a pas totalement délaissé la production agricole comme en font foi les recherches et les expérimentations au niveau des plants certifiés de fraise et de framboise, de la laitue hydroponique, des plantes médicinales ou de l'if du Canada, sans oublier la culture du bleuets sur trois sites matapédiens.

Le Bloc Faribault, à proximité du Parc de la Gaspésie et de la Réserve de Matane, offre un endroit de prédilection aux adeptes de la chasse à l'original. Les randonneurs et les motoneigistes peuvent aussi y accéder en acquittant un droit d'accès. LA SERV y exerce une gestion intégrée des activités fauniques, récréotouristiques et forestières. *«Chaque intervention forestière (...) tient compte des particularités des autres ressources afin de maximiser les retombées sociales et économiques de l'exploitation de ce territoire».*

Une quinzaine de travailleurs de la SERV tirent leur gagne-pain en combattant les incendies de forêt dans le cadre d'une entente avec la SOPFEU.

* * *

La SERV s'est donnée comme mission *«la création d'emplois par une implication entrepreneuriale collective dans le développement économique régional et l'aménagement intensif des*

ressources naturelles et leur transformation dans une orientation de développement durable». Que serait l'économie de la Matapédia sans la présence de la SERV? Des centaines de travailleurs y trouvent un revenu. Cette masse salariale et les investissements de l'entreprise apportent un souffle soutenu à l'économie de la Vallée. N'oublions pas que la SERV a servi d'incubateur, notamment en créant les Fermes Boval qui produisent plus de 200 000 kg de viande¹¹ en 2008 et sont un partenaire dans l'aventure du regroupement régional Natur'bœuf axé sur la production et la vente de viandes de qualité.

En ce temps de récession économique inégalée depuis des décennies, la SERV apparaît comme un maillon essentiel du développement économique et social de la Vallée de la Matapédia. Espérons que la tourmente n'affectera pas trop durement cette entreprise collective à l'œuvre depuis plus de 35 ans.

Notes

- 1 Jean Larrivée, «Partir ou chômer», *Revue l'Axe*, vol. 3, n° 3, octobre 1981, p. 2-7.
- 2 Pour de plus amples informations voir la section que j'ai rédigée sur les politiques forestières dans *Aménagement intégré des ressources et luttes en milieu rural* sous la direction de Hugues Dionne, UQAR-GRIDEQ, 1983, cahier du GRIDEQ n° 11, pages 54-70.
- 3 Le territoire de la SERV touche quinze municipalités (Amqui, Causapscal, Sainte-Marguerite, Sainte-Florence, Routhierville, Albertville, Lac-Humqui, Saint-Léon, Sainte-Érène, Val-Brillant, Sainte-Paule, Saint-Vianney, Saint-Tharcicius, Saint-Alexandre et Lac-au-Saumon). Voir le site Internet de la SERV (<http://www.servallee.com>).
- 4 Le contrat d'aménagement entre la SERV et le propriétaire du boisé couvre à ce moment-là une période de 15 ans.
- 5 Ginette Carré et Benoît Vaillancourt, *Évaluation socio-économique de la présence des fermes Boval inc. dans le milieu matapédien*, Amqui, SERV, 1982, 35 p. annexes.
- 6 Au cours des trois premières années d'opération des Fermes Boval, il y a neuf emplois permanents et trois saisonniers, voir Ginette Carré et Benoît Vaillancourt, *op. cit.*
- 7 En 1982, environ 1000 actionnaires participent à la SERV; la moitié des actionnaires sont des propriétaires de boisés. Les autres se recrutent parmi les travailleurs et divers groupes du milieu régional.
- 8 Ce repli sur le secteur forestier «*n'était que passager*» selon Jean-Guy Gagnon, ex-gérant de la SERV. En avril 1984, lors de l'assemblée générale, les membres de la SERV ont décidé «*de soutenir énergiquement les Fermes Boval*» par un appui technique et financier.
- 9 Les informations de cette section ont été prises le 10 février 2009 sur le site Internet de la SERV (<http://servallee.com>).
- 10 CAAF: contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier liant les compagnies forestières à l'État du Québec.
- 11 Hugues Albert, article sur les Fermes Boval, site Internet du journal *L'Avantage*, 10 août 2008 (<http://www.lavantage.qc.ca>)

Une Opération Dignité IV à Edmundston au Nouveau-Brunswick

Isabelle MALENFANT

Début des années 1970. Le contexte économique se fait difficile dans les régions du Québec et les conditions de vie également. Se lèvent alors des mouvements sociaux pour la sauvegarde des petits villages et la gestion des ressources de leurs territoires: les Opérations Dignité. Elles furent parmi les premières à soutenir le développement régional, voire local. Menées à Sainte-Paule, Esprit-Saint et Les Méchins par les prêtres de ces paroisses: Charles Banville, Jean-Marc Gendron et Gilles Roy, elles bénéficient également de l'aide de comités formés de citoyens dynamiques. Grâce à des actions et des pressions diverses, la menace de fermeture de ces villages et d'expropriation des populations fut levée à cette époque. Les Opérations Dignité furent, par la suite, davantage consultées et impliquées dans le développement de leurs régions.

Au Nouveau-Brunswick, c'était l'époque de plusieurs grandes questions sociales: l'union des provinces maritimes, les difficultés du système d'éducation, la fluoration de l'eau, etc. Comme dans la province voisine, les gens des régions se sentaient peu interpellés lors des décisions gouvernementales et souhaitaient dénoncer cette situation; d'autant plus que la situation économique du Nouveau-Brunswick était moins reluisante qu'elle n'y paraissait.¹ Selon le ministre provincial des Finances, Jean-Maurice Simard, les statistiques révélées par Ottawa concernant la situation économique du Nouveau-Brunswick étaient trompeuses. Le taux de chômage était relativement élevé; les assistés sociaux, nombreux et les investissements gouvernementaux, insuffi-

sants. Le ministre s'est alors distancé des positions du gouvernement fédéral, assurant que le Nouveau-Brunswick travaillerait à augmenter les investissements et à créer des emplois.²

Dans les faits, environ 40% des Néo-Brunswickois se trouvaient dans des conditions de pauvreté.³

Le 14 juin 1971, Pierre de Bané, alors député fédéral de Matane et instigateur de l'Opération Dignité I, se rendit, en compagnie de Charles Banville, dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick, où ils furent reçus par le ministre Jean-Maurice Simard. Les problèmes de participation aux décisions gouvernementales semblaient toucher sérieusement cette région plus reculée. Les deux chefs présentèrent donc à la population leur expérience québécoise d'animation communautaire tout en tentant de les conseiller dans leurs actions. Cette rencontre était, à l'origine, organisée par le Conseil régional d'aménagement du Nord-Ouest (CRANO), un organisme clé créé en 1961 par la Loi sur l'Aménagement rural et le développement agricole (ARDA), et ayant pour rôle la participation des citoyens aux décisions de développement économique de la région, de même qu'à leur prise en main.⁴ La rencontre s'est donc déroulée à l'amphithéâtre du Collège Saint-Louis en présence, notamment, de l'évêque d'Edmundston, monseigneur Fernand Lacroix; du président du CRANO, le père Lucien Lévesque, et de trois autres membres; d'une vingtaine d'étudiants de *Perspectives Jeunesse*; de l'animateur Théo Thériault et du directeur exécutif Yves Boutot.⁵

Environ un an plus tard, soit le 26 mars 1972, l'assemblée annuelle du CRANO qui se tenait au sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, était l'occasion de former une fédération composée de comités citoyens issus d'une quinzaine de paroisses. Pierre de Bané et les trois chefs des Opérations Dignité y étaient invités.⁶ Pierre de Bané avait d'ailleurs relaté la formation de la quatrième Opération Dignité prévue pour la fin de mars lors d'une visite à la polyvalente de Mont-Joli quelques jours plus tôt.⁷ Il semble finalement que seul Jean-Marc Gendron n'ait pu s'y rendre à partir d'Esprit-Saint, les autres intervenants voyant leur avion cloué au sol à Mont-Joli en raison de la mauvaise température. L'abbé Gendron a donc présenté le contexte des Opérations Dignité québécoises tout en expliquant l'importance de la contribution de chacun des acteurs. De cette assemblée est aussi ressorti le désir de consacrer davantage de ressources à l'animation et au développement dans l'optique de fonder une Opération Dignité dans les mois à venir. Un article de l'hebdomadaire *Le Madawaska* fut également consacré à la présentation des Opérations Dignité.⁸

Lors du mois d'avril suivant, des négociations étaient entreprises entre les partis et une réunion eut lieu à Sainte-Paule. «Il a été clairement indiqué [...] qu'il [le CRANO] intensifierait ses efforts en vue du lancement d'une Opération Dignité, qui exercerait son activité en étroite collaboration avec le CRANO.»⁹ Une consultation publique serait préalablement effectuée, de même qu'une étude de faisabilité.¹⁰ Le 8 mai 1972,

des bûcherons et des propriétaires de terrains boisés se sont rassemblés pour discuter d'une éventuelle Opération Dignité dans la région du Madawaska. Avec la collaboration de l'Université Laval, ils seraient à même de présenter, aux gouvernements, un projet rentable de gestion de la forêt.¹¹

Les informations fournies par les journaux concernant une Opération Dignité à Edmundston se font plus fragmentaires par la suite, d'où le questionnement concernant la constitution légale de cette quatrième Opération Dignité. Le fonds d'archives du CRANO ne fournit pas davantage d'indices puisque plusieurs documents des années 1971 et 1972 demeurent manquants. Quoi

qu'il en soit, la volonté de création d'une Opération Dignité était bel et bien présente et les contacts avec les acteurs québécois ont certes contribué à la mobilisation de la région nord-ouest du Nouveau-Brunswick à cette époque.

Notes

- 1 Survol des grands titres de l'hebdomadaire *Le Madawaska*.
- 2 [Anonyme], «Les statistiques présentent un tableau trompeur de la situation économique du Nouveau-Brunswick», *Le Madawaska*, 9 décembre 1970, vol. 57, n° 48, p. 1.
- 3 [Anonyme], «40% des citoyens de notre province vivent dans des conditions de pauvreté», *Le Madawaska*, 17 février 1971, vol. 58, n° 7, p. 2.
- 4 Michel Thériault, Linda Thibodeau et Jeanne D'Arc Couturier, *Description du fond du Conseil régional d'aménagement du Nord-Ouest Ltée. 1959-1980*. (Centre de documentation d'études madawaskayennes, Edmundston, 2003), p. 4.
- 5 [Anonyme], «CRANO vous informe. Opération développement communautaire», *Le Madawaska*, 23 juin 1971, vol. 58, n° 25, p. 9. [Anonyme], *Bandes sonores radiophoniques de Radio-Québec. Émission # C48-04 et # C48-08* (Edmundston, Radio-Québec, 1971). Fond Denis Pinard, UQAR 79-08-14.
Note: le Collège Saint-Louis est aujourd'hui le campus de l'Université de Moncton à Edmundston.
- 6 [Anonyme], «Pierre de Bané à la réunion annuelle du CRANO», *Le Soleil*, 22 mars 1972, p. 8.
- 7 [Anonyme], «Les Opérations-Dignité débordent le Québec et vont au Nouveau-Brunswick», *Le Soleil*, 14 mars 1972 et [Anonyme] et dans Direction générale des communications gouvernementales, *Dossier Opération Dignité 1970-1977. Vol. 2* (Rimouski, Direction générale des communications gouvernementales, 1971-1977), n.p.
- 8 [Anonyme], «CRANO remis en question», *Le Madawaska*, 29 mars 1972, p. 1 et [Anonyme], «Qu'est-ce qu'une Opération Dignité?», *op. cit.*
- 9 [Anonyme], «CRANO entame les négociations avec les Opérations Dignité», *Le Madawaska*, 26 avril 1972, p. 28.
- 10 *Idem.*
- 11 *Idem.* et [Anonyme], «Amorce d'une Opération Dignité au Madawaska», *Le Madawaska*, 17 mai 1972, p. 3.

Les bateaux de drave des rivières Rimouski et Mitis

Louis BOUCHER



Drave au fond d'orme. (Collection Guy Hamilton, Université du Québec à Rimouski, Uqar-09-01-97)

Cet article est basé sur des sources bibliographiques, des mesures et observations réalisées sur les vestiges de différents bateaux ainsi que sur une série de discussions menées avec un monsieur de Price, Lionel Deroy, constructeur de bateaux de drave. Les embarcations fabriquées par monsieur Deroy furent jadis utilisées sur la rivière Mitis.

Au Bas-Saint-Laurent, jusque dans les années soixante, le gros de la production forestière était transporté par flottage vers les usines de sciage. Les moulins de la compagnie Price recevaient, à Rimouski, leur bois via la rivière Rimouski, et à Price, via la

rivière Mitis. Les opérations de flottage requéraient diverses installations: estacades, glissoirs à billots, petits et grands barrages. Malgré la présence de structures qui aidaient au flottage du bois, les draveurs devaient intervenir lorsque des embâcles se créaient le long des rivières. Ces hommes se déplaçaient par petits groupes, à bord d'embarcations simples et efficaces. Même si l'on constate une homogénéité dans la forme générale des bateaux de drave, des variantes locales existaient.

L'étude de la forme et de la charpente de ces embarcations n'a rien de nouveau pour nos voisins de

sud¹. Le musée maritime du lac Champlain, au Vermont, a fait une reconstitution exacte du modèle en usage dans leurs eaux. Plus proche de nous, une réplique de l'Ottawa Valley Pointer, lui aussi un bateau de drave, a été réalisée par des élèves d'une école secondaire de Pembroke, en Ontario.

Une description succincte du type de bateau utilisé sur la rivière Rimouski apparaît dans l'ouvrage *Les chantiers forestiers de Rimouski: techniques traditionnelles et culture matérielle*, de Louise Proulx². Dans *American Small Sailing Craft*³, Howard Irving Chapelle, historien américain,

donne, quant à lui, un relevé très précis de la forme d'un bateau de drave en usage au Québec. La description qu'il en fait s'applique, elle aussi, aux bateaux de la rivière Rimouski. Ce relevé est présenté sous la forme d'un tableau de cotes. Ces données permettent au constructeur de tracer le plan en grandeur réelle. Le plan est la première étape à suivre lors de la construction d'un bateau, mais les bateaux de drave, comme tant d'autres, étaient souvent «faits à l'œil».

Au printemps 2007, des recherches effectuées par la Corporation touristique du Domaine des Portes de L'Enfer à Saint-Narcisse-de-Rimouski ont permis de trouver plusieurs coques de bateaux de drave au lac Rimouski ainsi qu'une autre près de la ville du même nom. Elles étaient toutes dans un état de dégradation avancée. Ce matériel a d'abord permis de relever plusieurs mesures et d'établir des caractérisations des bateaux de drave. Aucune de ces embarcations ne présentait un potentiel de restauration. C'est à partir de deux côtés de tribord, récupérés sur deux bateaux différents, qu'une réplique de bateau fut réalisée.

Le bateau de drave, comme la doris ou «dory» en anglais, trouve ses origines au Québec sous le régime français⁴. L'usage des bateaux de transport de troupes utilisés par monsieur de Courcelles, gouverneur de la colonie (1665-1672), serait la première mention de ce type au Nouveau Monde.

Nos voisins du Sud ont, eux aussi, adopté ce genre d'embarcation. Chez eux, c'est sous la graphie «batteaux» que le nom apparaît. Le terme décrit un type particulier de coque qui est nécessairement à fond plat, de faible tonnage et propulsé principalement à la rame.

Le modèle a évolué en différentes formes selon les exigences locales, ce que relève la littérature⁵. Mais cette liste n'a rien d'exhaustif. Il n'est donc pas surprenant de constater que les bateaux de drave des rivières Rimouski et Mitis diffèrent.

Ce sont le transport des équipes de draveurs et les conditions de navigation d'une rivière qui vont déterminer la forme d'une embarcation. Tous ces bateaux de rivière ont un faible tirant d'eau. Leur *forte quête d'étrave et d'étambot*⁶ donne plus de volume de flottaison dans le haut de la coque pour franchir les rouleaux. Le plancher est fait d'une série de madriers posés longitudinalement et assemblés à l'aide de travers qui serviront de cale-pieds aux rameurs. La courbure du fond permet de rapides changements de direction. Une vue en coupe montre que la coque est évasée, cela donne une réserve de stabilité dans des eaux agitées (figure 1). La poupe est pointue comme la proue, car très souvent les rameurs inversent la poussée pour ralentir et manœuvrer⁷. Cette manœuvre serait plus difficile avec un tableau arrière. Le modèle de la rivière Rimouski, qui mesure 32 pieds de long, est semblable au modèle décrit par Howard Irving Chapelle parce qu'il n'est pas fortement évasé. Les bateaux de drave plus courts, comme ceux de la rivière Mitis ont 24 pieds de long et une forme plus évasée donc, plus de stabilité de réserve.

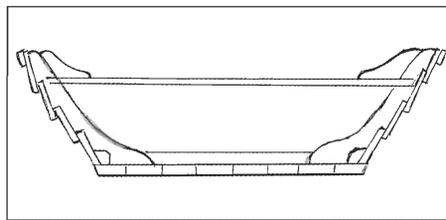


Figure 1 Coupe transversale (Esquisse Louis Boucher)

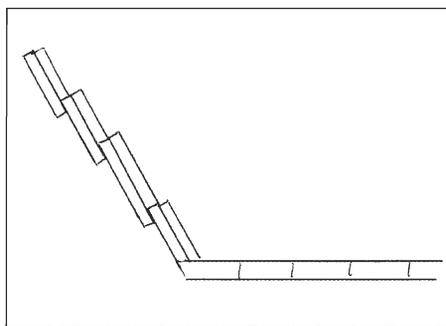


Figure 2 Coupe transversale (Esquisse Louis Boucher)

Ces coques sont aussi légères que possible. Le *bordé*⁸ est fait de cèdre, est «posé à clin» et forme un assemblage très rigide. Le cèdre est choisi pour son abondance et son faible poids (figure 1). L'épaisseur du bordé est de 7/8 ou de 3/4 de pouce. Il n'est pas obligatoire de calfater les bordés d'une chaloupe à clin. Pourtant, les coques observées avaient presque toutes un calfatage fait de mastic et de goudron, parfois mélangé à de l'étope. Toutefois, seules les portions avant et arrière de la coque avaient subi cette opération. L'utilisation de bateaux en rivière semble rendre le calfatage nécessaire. Les bancs de ces embarcations sont fixes, aidant ainsi à la rigidité de l'ensemble. Il est probable qu'un calfatage soit nécessaire entre le plancher et le premier bordé à moins que le joint ne se révèle parfait.

Entre les *membres*⁹, le bordé était doublé du côté intérieur par une seconde pièce de bois, et ce, sur la pleine hauteur de la coque, à l'avant et à l'arrière et sur deux bordés inférieurs des côtés de la coque (figure 2). Par cette mesure, la coque offrait une meilleure résistance aux impacts, diminuant les risques de perforation.

Comme les doris, les *sharpies* et les *batteaux*, les chaloupes de la rivière Rimouski ont une fausse étrave. L'étrave se compose alors d'une partie intérieure sur laquelle est cloué le bordé et d'une partie extérieure qui ferme le joint, rendant le tout étanche (figure 3). D'après Lionel Deroy, on taillait plutôt un râblure dans l'étrave pour y loger le bordé. Cette façon de faire correspond à la méthode classique.

Dans les bateaux de drave, il n'y a pas de lisse de bouchain. C'est avec une série de pièces courtes que le plancher se rattache au premier bordé, soit le galbord. Ceci permet de garder les membres complets et évite de les affaiblir par une entaille à leur base.

La vaste majorité des clous utilisés étaient de type commun donc, lisses et ronds. Ce n'est que

pour joindre les bordés entre eux que des clous carrés galvanisés étaient «clinchés» ou recourbés, agissant ainsi comme des rivets. Pour joindre les bordés bout à bout, un bloc d'au moins 16 pouces de long était aussi cloué de cette façon.

Des tolets d'une forme particulière servaient autant pour les bateaux des rivières Rimouski et Mitis (figure 4). Ces tolets s'inséraient dans une petite pièce de bois franc, clouée au plat-bord.

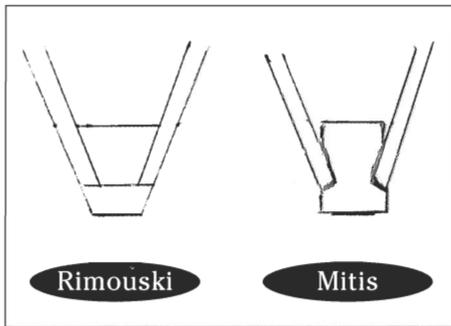


Figure 3 Vue en plan (Esquisse Louis Boucher)

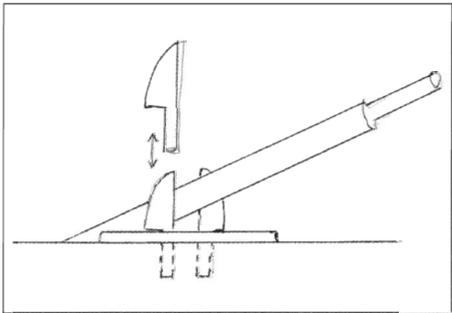


Figure 4 Tolets (Esquisse Louis Boucher)

Vu les risques de la navigation en rivière, attribuables aux roches et aux billots immergés, ces bateaux ne pouvaient pas durer très longtemps. Si nécessaire, des réparations de fortune étaient effectuées en bordure des cours d'eau. La plupart du temps, une simple tôle goudronnée était posée sur le bordé endommagé à l'aide de petits clous. Entre les saisons de drave, des réparations plus importantes pou-

vaient être effectuées sur les coques, en plus de la peinture. Cependant, cela ne permettait pas de conserver ces embarcations bien au-delà de cinq ans. Sur les vestiges de plusieurs chaloupes trouvées près du lac Rimouski, on dénombre beaucoup de réparations. Ceci suggère que la fin de vie d'une chaloupe se faisait mieux en lac qu'en rivière.

D'après les vestiges observés au lac Rimouski, il ne semble pas y avoir eu de changement dans la forme des chaloupes de drave. C'est la disponibilité du bois qui dicte le nombre de planches d'un bordé et ce dernier demeure semblable d'une chaloupe à une autre. La membrure reste inchangée, les bancs également. Sur le site, les plus vieilles chaloupes mesuraient, elles aussi, 32 pieds de longueur. Toutes les coques trouvées au lac Rimouski avaient des renforts d'étrave et d'étambot, formés simplement de deux bandes de fer munies d'anneaux d'amarrage (figure 5). Selon Lionel Deroy, aucune ancre n'était utilisée sur ces bateaux. On s'amarrait à la rive.

Une importante évolution sur ce type d'embarcation a été observée sur la chaloupe d'un monsieur Rodrigue, trouvée près de la ville de Rimouski, dans le secteur Beauséjour. La forme du bateau est inchangée, mais la membrure n'est plus faite de pièces de bois courbes, mais bien de métal. Les pièces de bois qui forment généralement les brions, les membres, ainsi que les renforts supérieurs des bancs sont de formes particulières. De grosses branches, naturellement courbes, ou encore des pièces sciées à la jonction d'un tronc et d'une racine, étaient utilisées (figure 6). Aussi, une série de pièces d'acier pouvaient être soudées selon des angles précis. Ceci évite d'avoir à chercher dans la forêt les pièces de bois adéquates. De plus, une pièce de remplissage peut être ajoutée pour combler les vides laissés à la jonction des bordés.

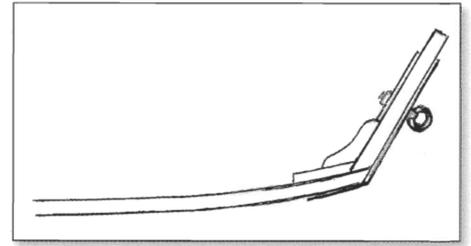


Figure 5 Ferrures d'étrave (Esquisse Louis Boucher)

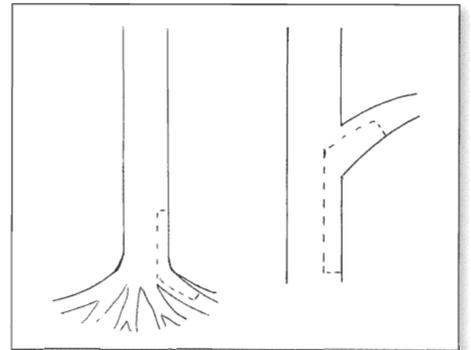


Figure 6 Pièces sciées à la jonction d'un tronc (Esquisse Louis Boucher)

La standardisation de la forme des bateaux et des méthodes de construction s'est probablement traduite par une fabrication plus rapide de chaque chaloupe. On ignore si cette méthode est apparue trop tard, à l'époque de la drave, pour être généralisée ou si elle fut abandonnée pour une autre raison. Le cas de cette chaloupe, trouvée dans le secteur Beauséjour, reste unique dans la région.

D'après Lionel Deroy, ces embarcations simples étaient bâties en une semaine par un maître d'œuvre assisté de trois travailleurs expérimentés. Les chaloupes de la rivière Mitis ne mesuraient que 24 pieds de longueur. La forme ne changeait que peu, mais certaines caractéristiques comme la présence ou non d'une lisse de bouchain, pouvaient varier selon les constructeurs.

Simple, robustes, légères, faciles à manœuvrer et à construire, ces chaloupes ont accompagné les draveurs dans leur dur métier. Tel un outil devenu désuet, elles sont

restées là où elles avaient été laissées. Le temps fit son œuvre et les coques originales sont, aujourd'hui, presque toutes disparues. Cela représente bien le destin des bateaux de travail. Parfois, un auteur éclairé a

relevé les lignes de l'embarcation et c'est sur papier, puis dans l'imagination du lecteur qu'elles restent vivantes. C'est grâce à un de ces auteurs, Howard Irving Chapelle, que la reconstitution d'un de ces bateaux

de drave fut rendue possible. Cette chaloupe est exposée à Saint-Narcisse-de-Rimouski au Canyon des Portes de l'Enfer.

Notes

1 John Gardner, *The Dory Book*, Mystic Seaport Museum, 1987.

2 Louise Proulx, *Les chantiers forestiers de Rimouski: techniques traditionnelles et culture matérielle*, Rimouski, UQAR, GRIDEQ, 1985.

3 Howard Irving Chapelle, *American Small Sailing Craft*, W. W. Norton, 1951, p. 80-82.

4 John Gardner, *op. cit.*

5 Howard Irving Chapelle, *op. cit.*

6 Note de l'éditeur: L'élançement avant et arrière d'un bateau.

7 Selon monsieur Lionel Deroy, constructeur de bateau.

8 Note de l'éditeur: Ce qui constitue la coque d'un bateau.

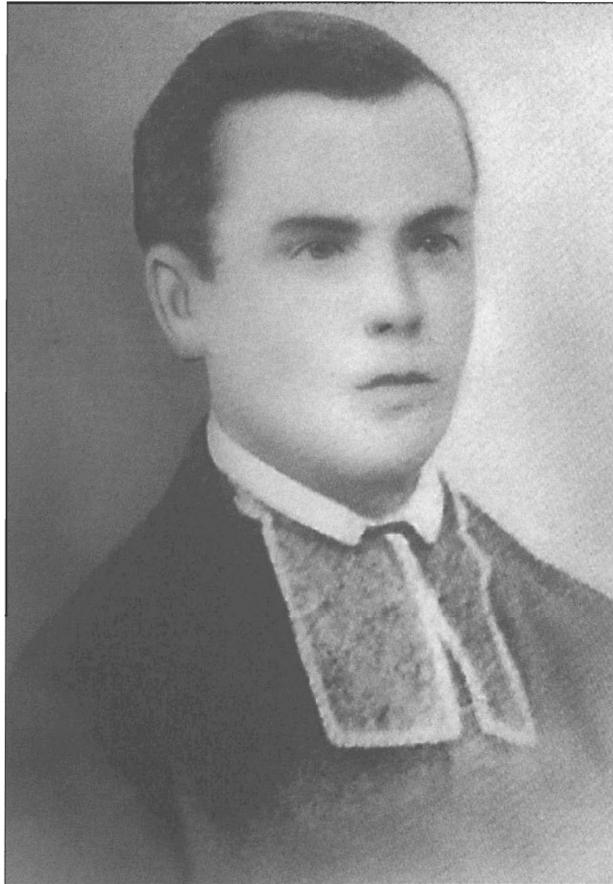
9 Note de l'éditeur: Poutres transversales qui soutiennent le bordé.

L'abbé François-Magloire Fournier (1836-1903)

André ST-ARNAUD

François-Magloire Fournier, fils de Jacques Fournier et de Marcelline Boulanger, est né à Montmagny le 3 octobre 1836. Il fit ses études à Québec, où il fut ordonné le 24 septembre 1859. Il fut vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1859 à 1861 puis, le premier curé-missionnaire de Natashquan, paroisse qui s'étendait jusqu'à Blanc-Sablon, de 1861 à 1864. Il écrit, en 1863, sur sa paroisse:

L'état général de ma mission n'est pas beaucoup différent de celui des années précédentes. A Nataskouan, le progrès des bâtisses est très lent, vu nos faibles moyens; cependant je possède en grande partie les matériaux et l'argent nécessaires [sic] pour faire terminer le presbytère et une petite sacristie de dix-sept pieds carrés, commencés dans l'automne de 1861. La population de Nataskouan a doublé depuis deux ans. Elle est aujourd'hui de quarante familles et de cent quarante-sept communians. Je ne saurais me réjouir de cet accroissement de population, en pensant que le revenu si inconstant et si variable de la pêche est presque l'unique moyen de gagner la vie en ce pays.



Portrait de l'abbé François-Magloire Fournier.
(Source: Cléophas Morin, Dans la maison du Père, Rimouski, 1967, p. 29.)

J'éprouve une vraie satisfaction de pouvoir dire à Votre Grandeur que dans le petit village de Nataskouan le bon ordre, la concorde et la paix règnent d'une manière admirable. Le dimanche,

lorsque je suis présent à la mission, c'est toujours pour eux une grande joie d'assister à la messe qui est chantée par six chœurs, enfants d'une dizaine d'années, que j'ai exercés durant les longs mois de l'hiver. Ils chantent déjà avec aplomb, la messe royale, la messe double majeure... Avec de fréquents exercices, joints à leurs heureuses dispositions, ils seront bientôt de bons chœurs. Le revenu de la chapelle, provenant de la rente annuelle des bancs est de 12 louis (48,00\$), somme suffisante pour son entretien.

Il retourne dans sa région du Bas-Saint-Laurent comme curé de Sainte-Françoise (1864-1866), de Saint-Modeste (1866-1867), de Cascapédia (1867-1872), de Saint-Simon-de-Rimouski (1872-1876), de Saint-Arsène (1876-1903) puis, comme chanoine de la cathédrale de Rimouski (1891-1903). Le 28 janvier 1888, il devient archiprêtre pour le quatrième arrondissement. Le 11 avril 1888, il est le délégué, à Cacouna, des travaux du presbytère.

L'abbé François-Magloire Fournier décède à Saint-Arsène, le 20 août 1903.

Sources

L'Abbé J-B-A. Allaire, «Les anciens», *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, 1910.
Mission de Natashquan, Rapport sur la mission de Natashquan, 1863, Archives de l'évêché de Baie-Comeau.

Le monde municipal bas-laurentien au milieu du XX^e siècle

Une histoire de vie: Étienne Caron (1915-2008)¹

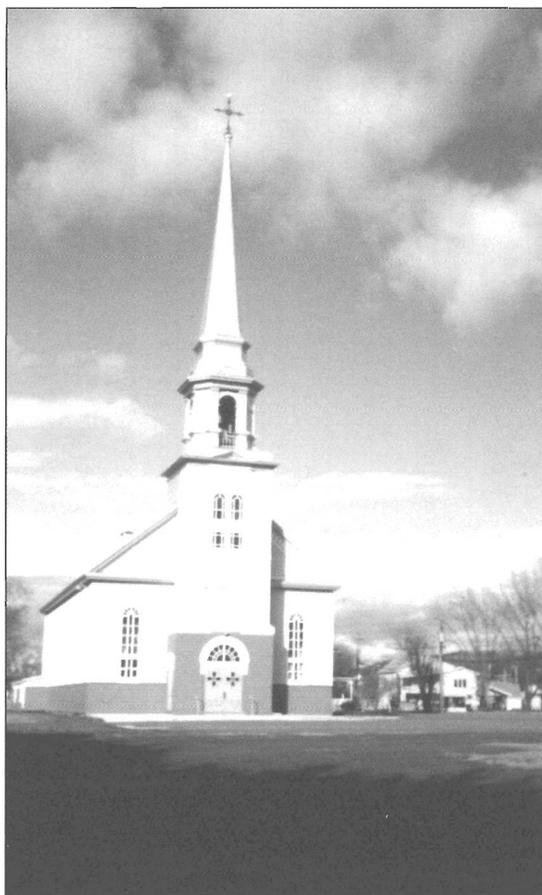
Caroline ST-LAURENT

La grandeur morale paraît le plus souvent chez l'homme modeste qui fait des choses ordinaires, mais de telle façon qu'on se dit: «Voilà quelqu'un de grand»².

* * *

Il y a de cela déjà quelque temps – dans le cadre de nos études de maîtrise les 2, 6, 13 et 17 septembre 2004 en avant-midi précisément – nous eûmes la chance de nous entretenir³, de manière semi-directive, avec un concitoyen engagé qui sut marquer la scène politique locale (Rimouski-Neigette et La Mitis) et régionale du Bas-Saint-Laurent. Nous vous proposons un survol de la vie publique de monsieur Étienne Caron (1915-2008). Nous cherchons en quoi un personnage de cette trempe apporte, dans un contexte effervescent, un éclairage significatif inédit sur notre coin de pays. Autant que faire se peut – sans se montrer trop élogieux – nous nous placerons du point de vue de cet acteur social de manière à en saisir les motivations. Pour l'historien Pierre Lanthier:

La biographie n'aura jamais cet avantage de la sociologie qui consiste à fixer les contours d'une classe sociale, voire d'un simple groupe socio-professionnel. En revanche, elle excelle pour repérer les individus qui comptaient dans la société et reconstituer les liens



Église de Saint-Donat.
(Photographie Caroline St-Laurent)

qu'ils utilisèrent pour réussir. Elle offre également un riche corpus de stratégies sociales et révèle les jugements des contemporains sur ce qui est acceptable ou non dans ces stratégies. Bref, elle complète l'analyse sociologique en permettant de reconstituer l'univers mental d'une époque et d'un lieu. D'où son intérêt pour l'historien⁴.

Une vie consacrée au service public

La famille Caron est de celles qui avec entre autres, le curé Gabriel Nadeau (1808-1869)⁵, les Bérubé, les Demers, les Fournier, les Hallé, les Lévesque, les Morissette et les Pelletier, fondèrent Saint-Donat. Étienne Caron naquit le 3 août 1915 au rang des Sept-Lacs situé au flanc sud-est du Mont-Comi (ou Mont Camille) sur la ligne arrière de la seigneurie Lepage-Thibierge.

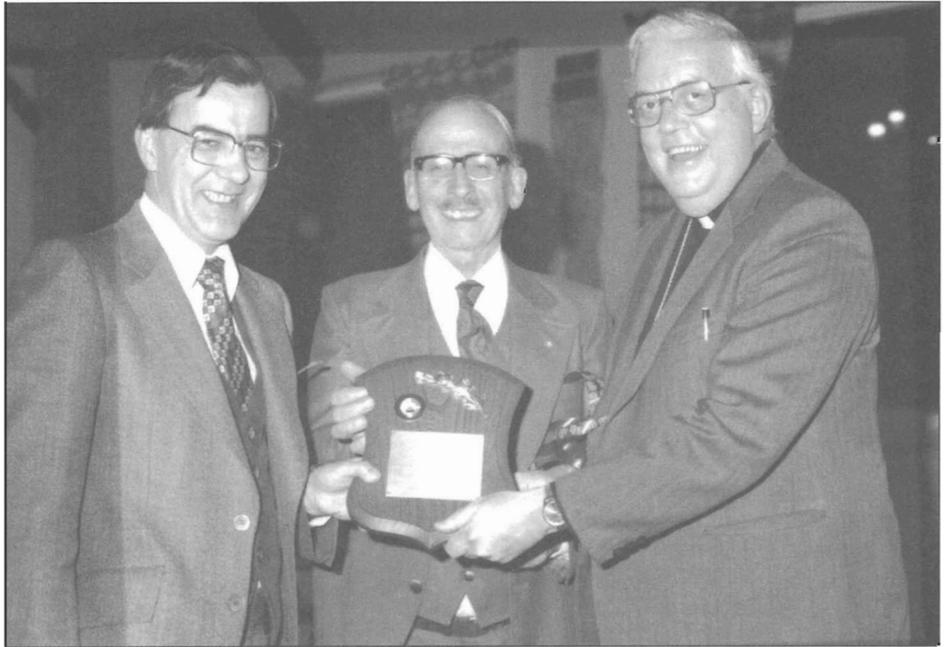
Cette grande seigneurie fut concédée le 14 novembre 1696 et agrandie le 7 mai 1697 pour y inclure ce qui est aujourd'hui le nord du rang des Sept-Lacs. Logiquement, si monsieur Caron avait résidé ne serait-ce que de l'autre côté du chemin Fleuriault - Saint-Gabriel, il n'aurait pu être maire de Saint-Donat...

Toujours est-il que le cinquième enfant d'une famille de six garçons et quatre filles, né de Samuel Caron junior et Alphonsine Claveau⁶ fut conseiller municipal (échevin) environ deux ans (1948-1951) avant de devenir, à l'instar de son grand-père paternel Samuel Caron⁷, maire de la municipalité de paroisse de Saint-Donat. Il occupa cette fonction pendant un peu plus de 28 ans. Du 11 juin 1953 au 1^{er} novembre 1981, les Donatiennes et les Donatiens l'éluent, sans interruption, une dizaine de fois, le plus souvent par

acclamation⁸. C'est dire que cet édile exerça ses fonctions de l'époque duplessiste à la formation du deuxième gouvernement péquiste de René Lévesque.

Mieux encore, notre protagoniste présida les destinées de sa municipalité à un moment charnière de notre histoire où tout semblait possible: la fin de l'unanimité, l'arrivée de la télévision, la décléricalisation, l'État-providence, l'affirmation identitaire des groupes dominés, la tentative d'assainissement des mœurs politiques, l'essor de la recherche en sciences humaines, le plan du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), l'éclosion d'une conscience régionale bas-laurentienne, etc.⁹ Une période, davantage sous le signe du changement que de la continuité, où les Canadiens français devinrent des Québécois.

Diplômé de l'École moyenne d'agriculture en 1932, Étienne Caron a aussi fréquenté le Séminaire de Rimouski où il fit des études spéciales en coopération et en économie politique. Durant la Deuxième Guerre mondiale, son travail sur la ferme l'exempta du service militaire¹⁰. Puis, tout au long de sa carrière, cet agriculteur «progressiste» œuvra avec passion – la plupart du temps à titre bénévole – au sein de nombreux groupes de la société civile voués à l'avancement du monde rural de la zone Rimouski-Neigette et de La Mitis. «[L]e poste électif demeure l'occasion idéale d'accéder au titre officieux de «notable».¹¹ Sa feuille de route s'avère à cet égard exceptionnelle et remarquable. S'il ne cacha pas ses couleurs politiques, il ne milita jamais dans un parti. Pressenti comme candidat de l'Union nationale dans la circonscription de Rimouski, il fut directeur de la Caisse populaire de Saint-Donat, commissaire d'école, marguiller (1959), président de l'Union catholique des cultivateurs (UCC) de Saint-Donat, vice-président du Club d'éleveurs de bétail Ayrshire du Bas-Saint-Laurent, directeur de la Société d'agriculture du comté de Rimouski, récipiendaire de la médaille



Étienne Caron entouré de Jean-Louis Desrosiers et de monseigneur Gilles Ouellet. (Collection Martin Desjardins)

d'argent du mérite agricole (1954), président du comité d'entretien des chemins d'hiver entre Sainte-Luce et Les Hauteurs (route 298), directeur du Conseil régional de développement (CRD), directeur du Conseil territorial de La Mitis, préfet du comté de Rimouski, président de la Corporation du Parc du Mont-Comi, participant aux États généraux du Canada français et nous en passons.

Le curé Joseph-Pierre Lebel, en poste de 1912 à 1937, eut énormément d'importance dans la vie d'Étienne Caron: «C'est lui qui nous a élevés», a-t-il déjà déclaré en entrevue. Tête forte, ce hardi cultivateur aurait un jour lancé à ses ouailles que leurs vaches étaient devenues tellement lâches durant l'hiver, qu'elles avaient besoin, au printemps, de s'accoter sur les clôtures pour beugler!

Concomitamment, de 1928 à 1950, Monseigneur Georges Courchesne tenait solidement la barre du diocèse:

[En 1951,] 99,6% des habitants de la région se déclarent de confession catholique romaine.

Par ailleurs, l'Église rimouskoise apparaît à plusieurs comme le dernier bastion de l'idéologie

conservatrice et ruraliste de l'Église traditionnelle québécoise¹².

Monseigneur Courchesne défendit, au nom des valeurs traditionnelles, les milieux ruraux les plus menacés. Même si la colonisation dirigée des années 1930 a été largement décriée, Étienne Caron était d'avis qu'elle eut le mérite d'assurer la subsistance de plusieurs en ces temps de Grande Dépression et de quasi-fermeture de la frontière canado-étatsunienne¹³. N'oublions pas que les «terres neuves» et les familles nombreuses qu'elle engendra contribuèrent, de façon décisive, au Québec d'aujourd'hui. D'après Pierre Noreau et Normand Perron, «[l']occupation du territoire et la création de paroisses nouvelles furent longtemps l'expression même de notre aventure collective, avant de devenir l'image de notre retard sur la modernité¹⁴». Comme nous le verrons plus loin, M. Caron se heurta à la «mauvaise conscience¹⁵» des artisans de la Révolution tranquille.

Loin du pouvoir, monsieur Caron nous confia qu'à son arrivée, la mairie de Saint-Donat ne pesait pas bien lourd. Au sortir du long «hiver de la survivance», elle n'était que l'une

des 110 ou 115 communautés rurales du Bas-Saint-Laurent. Agriculture en voie de rationalisation¹⁶ et forêt épuisée, la municipalité n'offrait à peu près rien pour garder sa population. Le premier magistrat de Saint-Fabien s'offusqua même que le maire d'une aussi petite localité fût préfet du comté.

Résolu à s'attaquer autant à la stagnation qu'au déclin socio-économique de son milieu¹⁷, désireux de prendre part à l'indéniable prospérité d'après-guerre en Occident et orientée par les travaux de rattrapage du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) de 1963 à 1966, Étienne Caron devint en quelque sorte la «bougie d'allumage» de plusieurs grands projets. Le plus notoire fut sans contredit le développement récréatif du Parc du Mont-Comi entre 1965 et 1973. Alors que le tissu de peuplement se densifiait dans la zone comprise entre Saint-Simon et Mont-Joli, les attraits naturels du haut pays de la Neigette devenaient en quelque sorte le terrain de jeu des Rimouskois.

Depuis la Loi sur l'aménagement rural et la remise en valeur des terres agricoles (ARDA¹⁸) en juin 1961, tous les gouvernements investissaient et s'endettaient dans des infrastructures. Nous pouvons énumérer d'importants travaux de voirie: aqueduc, amélioration de la route 298, entretien des chemins d'hiver, trottoirs de ciment, éclairage des rues et pavage de la moitié des rangs. Dans «un pays de distance et de dispersion¹⁹», la généralisation de l'automobile²⁰ favorisa la mobilité géographique et donc une plus grande dissociation entre lieu de résidence et lieu de travail. Saint-Donat en profita pour améliorer son positionnement dans la nouvelle trame de peuplement. Nous vîmes donc apparaître un «effet de périurbanisation», aujourd'hui facilement observable avec l'arrivée des néoruraux²¹. Saint-Donat n'avait sans



Étienne Caron et sa conjointe Adélaïde Plante. (Collection Martin Desjardins)

doute pas connu un tel «tournant» depuis son érection canonique le 16 juillet 1868, municipale le 10 mars 1869 et scolaire en 1871. Une impulsion que ne réussirent pas toujours à se donner ses voisins immédiats, eux qui perdirent jusqu'aux deux tiers de leur population²² et qui font encore face à de sombres perspectives démographiques.

Le rôle de la politique est d'assumer et de surmonter les conflits, d'aller au-delà des intérêts mesquins. Comme toute personnalité politique, celui qui fut le plus longtemps maire de Saint-Donat n'était pas à l'abri des critiques, des «contredits» pour reprendre son expression. Devant l'insistance du maire sortant, Joseph Zénon Bérubé, il fit le saut à la mairie en 1951 et fut défait:

Mon adversaire [Alphonse Francoeur] restait au village, contrairement à moi qui demeurait [sic] à 5 milles de là ce qui constituait un désavantage (une personne qui m'appelait du village par téléphone devait faire un longue distance). De plus, les gens me trouvaient un peu jeune pour

être maire [...]. Le maire de l'époque (1951-53) n'a pas eu beaucoup de succès, de fait il a eu des problèmes avec l'aqueduc et il a dû démissionner²³.

En étroite relation avec les curés et une cinquantaine de conseillers, il dut arbitrer d'innombrables chicanes de ménage et de clôture – ce qui lui a valu à quelques reprises des menaces de mort – des tensions entre village et rangs, sur les délicates questions de taxes et d'hygiène publique, sans parler de la rivalité entre les villes centres de Mont-Joli et de Rimouski. Lorsque le curé était plus effacé, le maire devait prendre plus d'initiatives. Il profita même du départ de l'un d'eux pour lever la prohibition et permettre l'ouverture d'un hôtel!

Encore en 2004 – profondément échaudé par le député et le maire de Rimouski, Maurice Tessier et Claude St-Hilaire – il nous fit part de son opposition aux regroupements municipaux et ses réticences concernant la transformation des conseils de comté en MRC et la création des commissions scolaires régionales. À son dire, cette nouvelle rationalité technocratique – véritable «folie des grandeurs» – réduirait l'influence et l'autonomie des milieux ruraux²⁴ et finirait par coûter plus cher. La bureaucratie gêne-t-elle l'affirmation de fortes personnalités? Pas nécessairement, croyons-nous. Veillant à ce que notre communauté conserve son intégrité, il s'éleva aussi contre le projet d'annexion du secteur Mont-Comi à Saint-Gabriel en 2001-2002²⁵.

Un monsieur candide dont nous ne doutions pas de l'honnêteté. Un homme affable, distingué, respectueux des «Anglais», dérouté par l'homosexualité, unilingue français, plutôt de petite taille, chauve et svelte qui savait se tenir bien droit. Il préférait s'autocensurer plutôt que dire du mal de quelqu'un. Il défendait le rôle de l'Église catholique qui, selon lui, a fait plus de bien que de

mal. Son attitude et son langage adoptaient les stratégies sociales du petit notable canadien-français – du «coq de village²⁶» – fier d'avoir côtoyé le personnel politique de haut rang. Il nous disait regretter de ne pas avoir pris le temps de rédiger ses mémoires comme l'a fait son frère aîné André-Albert (1911-1994). Simple, calme et prudent face à l'adversité – conservateur et fédéraliste dans l'âme – son style de gestion fut probablement conforme à celui de sa génération. Si le «vieux bleu» ne comprit pas l'indépendantisme social-démocrate d'une jeunesse *baby-boomer* «affranchie des rigueurs de l'Ancien temps» – ce qui lui valut peut-être sa défaite cuisante en 1981²⁸ – il put compter sur l'appui indéfectible de son épouse²⁹ et l'affection de ses trois enfants adoptifs. Derrière l'homme, il faut chercher l'équipe.

Il demeura à Saint-Donat sur la terre paternelle jusqu'à l'âge respectable de 78 ans. À sa retraite, il passait la saison froide près de Miami, en Floride. Nous vîmes en lui un grand amateur d'histoire locale, nationale et internationale soucieux de l'exactitude des faits et de la longue durée. Signes de considération, la population de Saint-Donat lui rendit hommage lors d'une grande fête à l'occasion de ses 25 ans à la mairie, en septembre 1978, et il fut désigné, à l'été 1994, président d'honneur des fêtes du 125^e de sa municipalité³⁰. Malgré son grand âge – il venait d'avoir 89 ans – monsieur Caron nous sembla en bonne santé. Plus «vert» qu'on l'eut cru! Il conduisait toujours son automobile. En septembre 2004, il accordait encore une entrevue au journaliste Roger Boudreau, du journal *L'Avantage*³¹.

Conclusion

Un siècle après son fondateur Gabriel Nadeau, monsieur Caron – à l'exemple de nombreux membres de sa famille – se montra, toute sa vie,



Étienne Caron et sa conjointe Adélaïde Plante.
(Collection Martin Desjardins)

dévoué à la petite communauté de Saint-Donat au point de l'incarner ou, à tout le moins, d'en être un témoin privilégié, enraciné. Il se garda toujours «en réserve de la République». De nos longues discussions ponctuelles, à intervalles réguliers, par le carillon de son horloge à balancier, l'homme-orchestre partagea avec nous moult anecdotes sur les grandeurs et les misères de la localité. Le sentiment d'appartenance à notre jeune municipalité s'enrichit d'une «icône» qui marqua son histoire. Pré-moderne à certains égards pour les traditions et la religion, moderne à d'autres – l'idée de progrès centrale dans son discours et sa tendance à l'autobiographie –, il ne fut certainement pas post-moderne. Pour lui, un fait est un fait et «exit» le relativisme!³² Jamais il n'accepta la mise en procès de la mémoire canadienne-française.

Fort d'une mobilisation générale, rappelons-le, ce territoire rural redevient un territoire d'avenir. Non sans raison, monsieur Caron eut «le sentiment d'avoir [...] contribué à créer un esprit régional dans l'axe Rimouski – Mont-Joli et les localités

de l'intérieur³³». Nous tenons à rendre hommage à ce bâtisseur pour tous les services rendus avec probité à la collectivité régionale et à le remercier de nous avoir fait confiance et si généreusement accueillis chez lui à Mont-Joli.

Monsieur Étienne Caron est décédé au Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de La Mitis, à Mont-Joli, le 19 février 2008 à l'âge de 92 ans. Il repose au cimetière de Saint-Donat. Lors de la session du conseil municipal du 3 mars 2008, il fut «résolu d'entreprendre les démarches afin de changer les noms des chemins du Mont-Comi et du Plateau pour celui du chemin Étienne-Caron³⁴».

Ce que nous voulons et ce que nous ferons se confondent dans une même soif d'en apprendre davantage sur notre «pays». Nous, qui n'avions que 24 ans à l'époque, aimerions poursuivre nos investigations. C'est-à-dire, malgré nos faibles moyens, confronter le témoignage de monsieur Caron à celui d'autres personnes l'ayant connu, de maires qui lui furent contemporains; visiter différents fonds d'archives publics et privés, dépouiller les journaux et consulter des monographies. Ce n'est que partie remise. Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage...

Notes

- 1 Lire à ce sujet: «Hommage à un bâtisseur», *L'Information*, Mont-Joli, 15 juillet 2007, p. 19. Voir aussi R. Saint-Laurent, *L'affirmation nationale en milieu rural. Le cas de Saint-Donat-de-Rimouski, à l'occasion des élections générales québécoises du 25 septembre 1989*, mémoire de maîtrise en histoire, Université de Sherbrooke, mars 2006, iv-263 pages.
- 2 Extrait d'une entrevue avec le sociologue Fernand Dumont, *rnd*, n° 5, mai 1980, p. 21.
- 3 À vrai dire, un premier contact téléphonique fut établi à la fin août 2004.
- 4 Pierre Lanthier, «Être patron au Québec au début du XX^e siècle: trois essais biographiques», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n° 1 (Été 2003), p. 126.
- 5 Gabriel Langlois, «Gabriel Nadeau, curé de Sainte-Luce (1842-1869)», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, Rimouski, volume XVIII, n° 2 (juin 1995), p. 22-23. Jeannot Bourdages et Robert Claveau, *La fondation de la paroisse de Sainte-Luce*, Sainte-Luce, Fabrique de la paroisse de Sainte-Luce, 2004, p. 53-70 (chapitre 5). Le processus mis ici à contribution consista à inverser les syllabes du patronyme concerné, Nadeau devenant Donat.
- 6 Raymonde Hallé et Comité des retrouvailles des Sept-Lacs, *Entre deux clochers (Saint-Donat et Saint-Gabriel-de-Rimouski): Album-souvenir du rang des Sept-Lacs: 133 ans d'histoire 1856-1989*, Saint-Donat, Édition des Retrouvailles, 1989, p. 21.
- 7 Maire de Saint-Donat entre 1887 et 1906 avec des interruptions en 1889-1890 et 1892-1899. Voir *Ibid.*, p. 101. Aussi, son père aurait été conseiller durant une vingtaine d'années.
- 8 Aux élections du 1^{er} novembre 1981, il mordit la poussière par 411 voix contre 183 face au jeune Sylvain Hallé. Roger Boudreau, «"J'étais trop attaché à la population de St-Donat" (Étienne Caron)», *L'Information*, mercredi 11 novembre 1981, p. 26.
- 9 Nous retenons parmi l'abondante littérature sur la période: Jean-Charles Fortin, «Institutions, société et développement régional», dans Jean-Charles Fortin, Antonio Lechasseur et al., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, Coll. Les régions du Québec, n° 5, p. 696.
- 10 Au plébiscite du 27 avril 1942, les électeurs donatiens se prononcèrent contre la conscription pour service outre-mer à plus de 96% (16 «Oui», 400 «Non») [Anonyme], «1,306 oui – 17,156 non dans le comté de Rimouski», *L'Écho du Bas St-Laurent*, Rimouski, 30 avril 1942, p. 1. Comparaison: Canada anglais: 80% «Oui», Québec: 71,2% «Non», Francophones: 85% «Non».
- 11 Jean-Charles Fortin, «Institutions, société et développement régional», dans Jean-Charles Fortin, Antonio Lechasseur et al., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, op. cit., p. 697.
- 12 *Idem*, p. 688.
- 13 Étienne Caron avait de la famille aux États-Unis.
- 14 Pierre Noreau et Normand Perron, «Quelques stratégies migratoires au Québec: perspective historique», dans Madeleine Gauthier, dir., *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et aujourd'hui*, Québec, IQRC, 1997, p. 134.
- 15 Voir Jacques Beauchemin, *L'histoire en trop: la mauvaise conscience des souverainistes québécois*, Montréal, VLB Éditeur, 2002, Coll. Études québécoises, n° 59, 210 p.
- 16 Dans le courant des années 1960, la population agricole devient minoritaire: 54,1% en 1961, 47,5% en 1966 et 36,1% en 1971. Nos calculs à partir de Marguerite Garon et Louise Roy, *Saint-Donat est-il au tournant de son histoire?* Rimouski, Collège de Rimouski, 1974, p. 60-61.
- 17 Voir Marguerite Garon et Louise Roy, *Saint-Donat est-il au tournant de son histoire?*, Op. cit., 96 p. L'évolution de la population est un indicateur parmi d'autres. Après avoir atteint un sommet historique en 1931 (1 347 âmes), la population de Saint-Donat décline. La municipalité perd 36% de ses effectifs entre 1956 et 1976. Plus encore si l'on compte l'accroissement naturel (naissances-décès). La population se stabilise aux environs de 800 habitants dans les années 1970-1980. Statistique Canada, Recensement du Canada de 1931 à 1996, dans «MRC de La Mitis. Population selon l'historique de l'évolution du territoire municipal, 1931-1996», *L'Atlas du Bas-Saint-Laurent* [En ligne], Adresse URL: <http://atlasbsl.uqar.qc.ca/syst-humain/population/evolution-demograph/1931-1996/01tge> (Page consultée le 8 octobre 2009).
- 18 En anglais: *Agricultural Rehabilitation and Development Act*.
- 19 Titre d'un ouvrage du géographe Clermont Dugas, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1981, 221 p.
- 20 Pourcentage de logements bas laurentiens possédant au moins une automobile: 18% en 1951, 52% en 1961 et 73% en 1971. *Recensements du Canada*, cités par Jean-Charles Fortin, «L'économie contemporaine: permanence et mutations», dans Jean-Charles Fortin, Antonio Lechasseur et al., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*. Op. cit., p. 638.
- 21 «Cet effet de périurbanisation semble même se diffuser au sein de la deuxième couronne urbaine de l'agglomération rimouskoise. Ainsi, des localités telles que St-Donat, St-Gabriel et Ste-Luce, dans La Mitis, se sont distinguées par une hausse de leurs effectifs ce qui a entraîné une relative stabilisation du peuplement dans cette MRC.» Majella Simard, «Un bilan aux trajectoires contrastées: la situation démographique de l'Est-du-Québec», *L'Action nationale*, volume XCVII, n° 4, avril 2007, p. 24.
- 22 Recensement du Canada de 1931 à 1996, dans *L'Atlas du Bas-Saint-Laurent*, op. cit.
- 23 Étienne Caron cité par René Alary, «Étienne Caron, maire de Saint-Donat: 25 ans de "règne"», *Le Progrès-Écho*, Rimouski, mercredi 26 décembre 1979, p. A20.
- 24 Cela nous rappelle une critique méthodologique et politique du géographe Clermont Dugas: «Le passage de la localité rurale à la région fonctionnelle qu'elle occupe va signifier, en de nombreuses parties du pays, une atténuation de l'identité rurale, voire son occultation [...] Par exemple, comment peut-on qualifier de rural ce territoire de 50 000 personnes polarisé par une ville de 35 000 habitants?» Clermont Dugas, *L'espace rural canadien*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 199. Nous ne sommes pas sans savoir que pour bien des gens des grands centres tout le Bas-Saint-Laurent n'est qu'une vaste campagne. Pourtant, un autre géographe, Pierre Bruneau, fixe le taux d'urbanisation de cette région autour de 60%. Pierre Bruneau, «Commentaires», dans *Atlas du Bas-Saint-Laurent. Systèmes humains et sociaux, Urbain, Typologie urbaine, Armature urbaine*, Texte, 1998 [En ligne] (Page consultée le 20 avril 2005), Adresse URL: <http://atlasbsl.uqar.qc.ca/syst-humain/urbain/armature-urbaine/1996/01x01bsl1996typolog.htm>

- 25 Sonia Lévesque, «Le secteur du Mont-Comi ne sera pas annexé à Saint-Gabriel», *L'Information*, 27 janvier 2002, p. 3.
- 26 L'expression nous vient de Paul Larocque, *Histoire du Québec oriental. Notes de cours*, Département des sciences humaines, Université du Québec à Rimouski, Hiver 2001, p. 87.
- 27 André-Albert Caron, *Mémoires/: André-Albert raconte...*, Québec, s.n., 1994, 167 p.
- 28 R. Saint-Laurent, *L'affirmation nationale en milieu rural... op. cit.*, p. 174-176.
- 29 Il fut marié à l'institutrice Adélaïde Plante (1915-1998), le 30 octobre 1946 en l'église de Sainte-Angèle-de-Mérici.
- 30 Sonia Lévesque et Yves Sénéchal, «Saint-Donat fête ses 125 ans sous le thème "Notre histoire, notre fierté" du 20 au 24 juillet 1994», *L'Information*, 17 juillet 1994, 16 pages (cahier en supplément).
- 31 Roger Boudreau, «Étienne Caron. L'un des "pères" du Mont-Comi!», *L'Avantage*, Rimouski, 24 septembre 2004, p. 2.
- 32 Il reprit à son compte une boutade de Maurice Duplessis voulant que l'éducation soit comme l'alcool: certains ne la supportent pas!
- 33 Étienne Caron cité par Andrée Gauthier, «Mont-Comi en mouvement. Développement domiciliaire à St-Donat», *Progrès-Écho*, Rimouski, mercredi 2 octobre 1974, p. 46.
- 34 Procès-verbal d'une session ordinaire du conseil municipal de la paroisse de Saint-Donat tenue à la salle l'Oasis lundi, le 3 mars 2008 à 20h00.

Le docteur Joseph Gauvreau (1870-1942): ardent défenseur de l'hygiène publique et de la langue française

Mathieu NOËL

Joseph Gauvreau est un nom bien connu par les Rimouskois. En effet, l'une des principales maisons patrimoniales de la ville est baptisée en l'honneur de son premier occupant, le docteur Joseph-Télesphore Gauvreau. Toutefois, l'historiographie possède peu d'informations sur la vie de ce docteur rimouskois qui se fera connaître comme fondateur de la Ligue de l'Action française et comme premier registraire du Collège des médecins de la province de Québec. Nous retrouvons quelques informations dans des dictionnaires biographiques, mais ces biographies datent de 1937 et 1952.¹ Puis, en 1984, l'historien Jacques Lemay publie un premier article sur le docteur Gauvreau dans les pages de la *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*.² Toutefois, Lemay utilise peu les sources écrites sur Gauvreau, privilégiant les témoignages de la veuve et de la fille du docteur. Pour ma part, je souhaite présenter la vie, les activités et les idées de Joseph Gauvreau par l'analyse de ses écrits, de sa correspondance et de son journal intime. Ces sources se trouvent dans divers fonds d'archives, tels que les fonds Joseph Gauvreau au Centre de recherche Lionel Groulx et à l'Université du Québec à Rimouski, le fonds Jean-Marie Gauvreau à la BANQ et le fonds Albert Jutras à l'Université de Montréal.³

Sa jeunesse

Joseph Gauvreau est né à Rimouski le 27 août 1870. Ses parents, Alexandre Gauvreau et Elizabeth



Docteur Joseph Gauvreau en 1917.
(Fonds Joseph-Gauvreau, Université
du Québec à Rimouski. Uqar-79-02-8)

Bradley, sont issus de familles où la médecine, le notariat et la politique sont de tradition. André-Elzéar Gauvreau et Pierre-Louis Gauvreau, respectivement grand-oncle et oncle de Joseph, furent tous les deux maires de Rimouski. Un autre de ses oncles, Antoine Gauvreau, est évêque de Lévis. Ainsi, Joseph Gauvreau a grandi dans une famille prospère habituée à aspirer aux grands honneurs. Toutefois, par la lecture de son journal intime, nous remarquons que Joseph Gauvreau quitte ses

parents et la ville de Rimouski à l'âge de cinq ans, soit en 1875, pour habiter chez sa sœur aînée à Carleton.⁴ Le futur docteur habite sept ans dans la Baie-des-Chaleurs avec sa sœur et le mari de cette dernière. Ceux-ci semblent bien nantis, puisque le jeune Joseph a sa propre nourrice, une Acadienne prénommée Suzanne. Dans son journal, Gauvreau explique avoir vécu de très beaux moments chez sa sœur qu'il considère comme sa véritable mère. Il revient à Rimouski en 1882, chez ses parents biologiques, pour faire ses études classiques. Au Séminaire de Rimouski, il fait la rencontre d'Olivar Asselin, futur journaliste polémiste qui aidera éventuellement Gauvreau à entrer dans les cercles nationalistes de Montréal. Dans une biographie posthume, Joseph Gauvreau présente cette grande amitié entretenue à Rimouski avec Asselin.⁵ Durant leurs années de collège, les deux hommes formaient avec Willy Lapalme, Frédéric Pelletier, John Morran et Louis Voyer le «gang de la Mère Sirois», pension où habitait Asselin et où se retrouvait régulièrement le groupe d'amis. À la fin de ses études classiques, Gauvreau quitte une seconde fois Rimouski pour étudier la médecine à l'Université Laval.

La pratique à Rimouski

Une fois diplômé en médecine et récipiendaire du prix Morin, remis à l'étudiant de médecine qui possède la meilleure moyenne générale, Joseph Gauvreau établit son

premier cabinet au Bic en 1896. Toutefois, à la suite du décès de son frère Pierre, quelques semaines plus tard, il déménage à Rimouski pour reprendre le cabinet et la clientèle de ce dernier. Les premières années de pratique semblent assez agitées. Le jeune médecin doit faire face à l'épidémie de variole qui touche la ville en 1903, en plus de mener une lutte pour la tempérance auprès des Rimouskois. C'est seulement en 1906 que Gauvreau établit son cabinet dans la maison située au coin des rues Cathédrale et Évêché Ouest. L'édifice sert de résidence, de clinique, de pharmacie et de centre hydrothérapeutique. Selon le docteur Gauvreau, l'air marin du Bas-du-Fleuve possède des vertus médicales pouvant soigner plusieurs maladies telles que l'angoisse, la dépression et le «vieillesse prématuré». Dans un article publié en 2002, Rémi Lavoie offre une présentation intéressante de la pharmacie Les Bains que gérât Gauvreau.⁶ Outre la médecine, le docteur s'intéresse à la politique et à l'action sociale. Dans une brochure publiée en 1921, il décrit la vie d'un médecin de région, basée sur son expérience personnelle:

Vite mêlé et très tôt intéressé aux rouages administratifs des paroisses, appelé par son rang, sa dignité et son savoir à occuper les fauteuils d'honneur, l'obligation lui incombe, presque à son insu, d'être pour ses clients, pour son entourage, pour la population toute [sic] entière au milieu de laquelle s'exerce son activité, non seulement le médecin de famille traditionnel, mais encore l'homme de bon conseil par excellence, l'éducateur populaire naturel. Au coin du feu, au conseil municipal, aux réunions de fabrique, aux cercles des sociétés mutuelles, aux assemblées de toutes sortes et pour toutes fins, sa présence, tôt ou tard, devient indispensable, et sa parole, généralement, est accueillie comme celle d'un homme qui sait, qui enseigne et qui ne trompe pas.⁷

La pratique du docteur Gauvreau à Rimouski prend fin en 1909 lorsqu'il se fait amputer le bras gauche, conséquence d'un accident de voiture survenu deux années auparavant.⁸ Âgé de 39 ans, il choisit de réorienter sa carrière et déménage à Montréal.

La lutte pour l'hygiène publique

À son arrivée, Joseph Gauvreau s'inscrit en droit à l'Université de Montréal et collabore à certains journaux. Toutefois, il abandonne rapidement l'idée d'étudier le droit pour accepter le poste de registraire du Collège des médecins et des chirurgiens de la province de Québec. Gauvreau, qui était gouverneur du Collège pour la section de l'Est-du-Québec depuis 1907, est le premier employé permanent de l'Ordre professionnel des médecins. Sa tâche consiste à inscrire et informer les nouveaux médecins par l'écriture de guides méthodologiques, faire la lutte à la médecine illégale et administrer les finances et les archives de l'association.⁹ Parallèlement à cet emploi, Joseph Gauvreau effectue un travail acharné dans différentes organisations qui ont comme objectif l'amélioration de l'hygiène publique. En 1911, il est le premier président de l'École sociale populaire de Montréal, une organisation de clercs et de laïcs visant à adapter la doctrine sociale de l'Église aux problèmes contemporains en liens avec l'urbanisation et l'industrialisation. Dans ses fonctions, le docteur Gauvreau parcourt le Québec pour présenter des conférences sur la mortalité infantile, la tempérance, les vertus des retraites fermées et sur l'importance de l'hygiène pour contrer la tuberculose et autres maladies.¹⁰ À l'École sociale populaire, Gauvreau fait la rencontre de monseigneur Le Pailleur, à qui il s'associe pour mettre sur pied l'œuvre des Gouttes de lait paroissiales. Cette organisation vise à instruire les mères en hygiène infantile par des consultations et des conférences en plus d'apporter une assistance gratuite aux familles les plus nécessi-

teuses pour diminuer le taux de mortalité infantile particulièrement élevé dans la métropole au début du siècle. Le docteur Gauvreau réalise son bénévolat aux Gouttes de lait du dispensaire de l'Enfant-Jésus.¹¹ Dans ses conférences et ses articles, Joseph Gauvreau a l'habitude de réunir l'ensemble de ses luttes et revendications en un tout homogène. Par exemple, la mortalité infantile, la tuberculose, les maladies mentales et les problèmes sociaux sont les conséquences du manque d'hygiène publique et de l'alcoolisme.¹² La tempérance est l'un des thèmes majeurs dans l'idéologie du docteur. Déjà à Rimouski, il militait au sein du Comité d'action catholique de Saint-Donat pour la prohibition de l'alcool. En 1910, est jouée pour la première fois au Séminaire de Rimouski une pièce de théâtre de Gauvreau sur les dangers de l'alcoolisme. *Qui veut, peut*,¹³ raconte l'alcoolisme d'un père causant des problèmes financiers et moraux à sa famille. Finalement, la quiétude revient dans celle-ci grâce à une retraite fermée du fautif et sa réconciliation avec Dieu. À Montréal, Gauvreau est élu vice-président de la Ligue anti-alcoolique où il effectue du lobbying auprès de la communauté médicale en vue de la Commission royale sur la Loi des Licences.¹⁴ Il souhaite la prohibition de l'alcool au Québec. En 1934, Joseph Gauvreau est lauréat de l'Académie de médecine de Paris pour ses 25 années comme registraire du Collège des médecins du Québec, son engagement communautaire et son rôle dans la fondation de l'hôpital universitaire de Laval à Québec.

La défense de la langue française

Lors de son déménagement dans la paroisse du Mile-End à Montréal, Joseph Gauvreau fait la rencontre du curé Philippe Périer, qui tout comme Olivar Asselin, l'introduit dans les sphères nationalistes de la métropole. Il y rencontre des nationalistes importants de l'époque, tels que Lionel Groulx, Henri Bourassa, Omer Héroux et Antonio

Perrault. En juin 1910, le docteur participe avec Omer Héroux et Aegidius Fauteux à la formation du comité montréalais de la Société du parler français. L'objectif de ce groupe, dont Gauvreau est secrétaire-trésorier, est d'étudier et de perfectionner l'usage de la langue française. Toutefois, Gauvreau écrit en 1911 au président du comité de Québec, Adjutor Rivard, que le groupe montréalais est un échec.¹⁵ À l'automne 1912, à la suite d'une rencontre avec le père Papin Archambault, Gauvreau convainc les autres membres du comité montréalais de la Société du parler français de fonder une nouvelle organisation: la Ligue des droits du français. Le deuxième article dans la charte de la ligue nous informe de ses objectifs: «*La Ligue des droits du français a pour but de rendre à la langue française, dans les différents domaines où s'exerce l'activité des Canadiens français, et particulièrement dans le commerce et l'industrie, la place à laquelle elle a droit.*»¹⁶ Pour ce faire, les ligueurs donnent des conférences, produisent des tracts, offrent des services de traduction et réalisent des «listes blanches» de commerces respectant la langue française. Pour rejoindre les masses, des almanachs de la langue française sont produits. Des témoignages signalent que Gauvreau est le plus ardent propagandiste de la Ligue des droits du français. Régulièrement, il parcourt le Québec pour donner des conférences et présenter la ligue. Dans ses mémoires, Lionel Groulx écrit du docteur:

Le personnage le plus pittoresque de l'Action française. Superbe type de Canadien français. Un homme de foi, un croyant de la tête aux pieds, un patriote en bois franc, qui aime les siens, sa langue, sa culture, d'un amour qu'on pourrait dire chevaleresque. Cœur généreux, il s'offre à tous les dévouements: on le verra en toutes les entreprises d'action sociale ou nationale de son temps (...) Orateur, conférencier éloquent, il est à force de conviction, mais

*remarquable. S'il n'a pas la tête d'un lion, il en a le profil. Et il a le don des mots frappants, des formules lapidaires, provocantes (...) En ce brave cœur, je ne trouve qu'un point faible. Bouillant, trop bouillant, une contradiction, un échec le déconcertent, le désarçonnent trop vite.*¹⁷

À la même époque, le docteur est élu vice-président de la Société-Saint-Jean-Baptiste (SSJB) de Montréal, ce qui permet à la ligue d'avoir un bureau au Monument national (édifice appartenant à la SSJB). Les ligueurs se consacrent à la défense de la langue française, la religion catholique, les traditions familiales, l'agriculture et l'autonomie du Québec. En 1917, ils fondent la revue *L'Action française*, qui deviendra *L'Action nationale* en 1933. À partir de l'apparition de la revue, les relations du docteur Gauvreau avec d'autres ligueurs (particulièrement Anatole Vanier et plus tard Albert Lévesque) se détériorent. En l'espace de quelques années, Gauvreau démissionne à trois reprises de la ligue!¹⁸ En tant que secrétaire-trésorier, il ne s'entend pas avec les directeurs sur l'administration et la voie à suivre. Selon le docteur, Lionel Groulx et Antonio Perrault initient trop de projets coûteux qui ne rapportent pas d'argent.¹⁹ Plutôt que la production de *L'Action française*, Gauvreau souhaite privilégier la publication des almanachs et la tenue de conférences publiques. Il quitte définitivement la ligue en 1923 avec beaucoup de regrets, qu'il exprime à plusieurs occasions dans son journal intime et sa correspondance avec le père Papin Archambault.²⁰

Dans l'intimité du docteur

Le journal intime de Joseph Gauvreau ne semble jamais avoir fait l'objet d'une analyse. Pourtant, il s'agit d'une source importante pour connaître la vie privée du docteur, mais aussi ses réelles ambitions et les relations qu'il entretenait avec sa famille, ses collègues et le monde politique. Gauvreau a tenu son

journal de 205 pages du 4 avril 1928 au 7 juin 1940.²¹ La plupart des extraits ont été écrits lors de différentes retraites fermées du docteur. La première constatation est l'importance de la religion dans la vie de Joseph Gauvreau. Il fréquente régulièrement des retraites fermées pour prier, méditer et écrire. Le journal contient beaucoup de pensées spirituelles et l'auteur s'adresse directement à Dieu. De plus, Gauvreau semble préoccupé par la mort. Fréquemment, il raconte ses craintes face à celle-ci et collectionne les avis de décès de personnes qu'il a connues. Durant sa carrière, le docteur écrit une dizaine de biographies posthumes, principalement de ses anciens professeurs de l'Université Laval, dans lesquelles nous remarquons sa tristesse.²² Dans ses conférences et les articles qu'il a écrits, Gauvreau ne rate jamais l'occasion de manifester sa foi et inviter les autres à suivre son exemple. Cette profonde spiritualité, mais aussi ses contacts haut placés, permettent au docteur d'être sacré chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem par le pape Pie XI en 1926. Il prit comme devise *Sobrietatis amicus, fidelis in cruce*, ce qui signifie «Ami de la tempérance, fidèle dans l'épreuve».

La famille Gauvreau

La famille est une valeur importante pour Joseph Gauvreau. Toute sa vie, il échange une correspondance continue avec sa femme, Augustine L'Arrivée, et ses neuf enfants. Pour lui, la survie de la race passe par les familles nombreuses. En 1930, il écrit une lettre à son petit-fils, Pierre Gauvreau, alors âgé de 3 jours! «*Pour moi [ta naissance] est peut-être la survivance d'une multitude de générations. Par toi, mon petit fils, j'ai le droit d'espérer survivre, peut-être, jusqu'à la fin des siècles!*»²³ Régulièrement, de grandes fêtes familiales sont organisées pour célébrer différents événements: anniversaire d'Augustine, départ de son fils Alexandre comme missionnaire en



Docteur Joseph Gauvreau dictant une lettre.
(Fonds Joseph-Gauvreau, Université du Québec à Rimouski. Uqar-79-02-8)

Chine, ordination de son autre fils Elzéar, etc.²⁴ Chacun de ses enfants, filles comprises, est encouragé à poursuivre sa scolarité jusqu'à l'université et à exercer une profession bien en vue. Ainsi, son fils Jean-Marie, né à Rimouski en 1903, sera professeur et directeur de l'École du meuble de Montréal et sera un ébéniste et artiste réputé tant au Québec qu'en France, tandis que sa fille Marcelle, elle aussi née à Rimouski en 1907, sera botaniste et travaillera en collaboration avec le frère Marie-Victorin. Elle laissera un nombre impressionnant de publications dans ce domaine scientifique.

Ses ambitions politiques

Selon les témoignages recueillis par Jacques Lemay, le docteur Gauvreau n'aurait jamais été tenté par la politique active. Pourtant, sa correspondance démontre le contraire. Entre 1927 et 1930, il écrit plusieurs lettres afin de faire valoir sa candidature comme sénateur pour le district de Rigaud. Par exemple, il demande un appui au père Latour:

Depuis deux ans, je suis candidat au poste de Sénateur pour le district de Rigaud, recommandé par des sociétés médicales provinciales et par de hautes personnalités médicales et séculières, pour représenter la profession médicale au Sénat, où il n'y a

*encore qu'un seul médecin de la province de Québec. [...] Je serais heureux d'être Sénateur grâce à votre discrète influence.*²⁵

C'est finalement l'ancien député Lawrence Alexander Wilson qui sera choisi comme sénateur par le Parti libéral.

Son attachement à Rimouski

Le journal du docteur nous permet de mieux connaître ses passions et ses intérêts. Par exemple, Joseph Gauvreau semble passionné d'aviation; il réalise un cahier de presse sur les vols transatlantiques. Il apprécie également la littérature, comme en témoigne sa retranscrip-

tion de poèmes d'Émile Nelligan et de légendes d'Honoré Beaugrand. Aussi, je tiens à souligner son attachement marqué pour sa ville natale. Dans ses écrits publics, Joseph Gauvreau fait rarement mention de ses années à Rimouski, ce qui peut laisser croire à un désintérêt pour son passé rimouskois. Par contre, ses écrits intimes démontrent clairement le contraire. Par sa correspondance, nous constatons qu'il revient régulièrement à Rimouski pour visiter sa famille et profiter de l'air marin. Aussi, il tente de conserver son influence dans sa ville natale. Le docteur collabore au *Progrès du Golfe* sous différents pseudonymes (Baptiste, Médecin chrétien, Ancien gouverneur, le Vieux de la vieille), mais il signe également des lettres ouvertes de son vrai nom, notamment lors des référendums municipaux sur la prohibition de l'alcool à Rimouski. «*Remettez-vous au régime de l'alcool libre, et dans dix ans vos enfants seront pires que n'était la génération d'il y a cinquante ans. Ne vous faites pas d'illusion. Ne brisez pas, je vous prie, par un simple vote, ce que les souffrances et les efforts de trois générations ont si péniblement accompli.*»²⁶ D'autre part, le docteur Gauvreau achète une nouvelle demeure à Rimouski le 16 novembre

1929. Il s'agit de l'ancienne maison de ses parents, qu'il achète pour sa sœur Adèle et comme lieu de repos pour sa famille. Il explique les motifs de la transaction dans une lettre à son fils Alexandre: «*À Rimouski une autre grande épreuve m'attendait. La propriété de ta tante Adèle, la maison venant de mon père, celle où j'ai été élevé et que ton oncle Charles avait laissée endettée devait être vendue. Je l'ai acheté pour tirer ta tante Adèle, ma sœur, de la misère.*»²⁷ Finalement, dans ses dernières années, le docteur semble nostalgique et s'intéresse à l'histoire de Rimouski. Dans une lettre à sa marraine, il explique vouloir refaire la carte de Rimouski de 1880 en «*inscrivant les noms des occupants à la place des maisons de ce temps-là, sur une carte représentant la topographie des lieux.*»²⁸ Également, Gauvreau écrit plusieurs biographies, sur des personnages marquants de Rimouski, qu'il publie dans *Le Progrès du Golfe*. Ses principales biographies concernent Napoléon Bernier, Eugène Fiset et Joseph-Charles Taché.²⁹ Dans ses recherches, Joseph Gauvreau est aidé de l'archiviste de la province de Québec, Pierre-George Roy, un ami d'enfance qu'il a connu lors de son service dans le 89^e bataillon, l'ancêtre des Fusiliers du St-Laurent.³⁰

Ses dernières années

À partir de 1934, le docteur Gauvreau est régulièrement hospitalisé, conséquence d'une maladie qui lui semble inconnue. Dans une lettre à sa marraine datée de janvier 1936, il lui décrit son mode de vie.

*Dorénavant, je passerai à l'Habitation [sa maison en campagne] six mois de l'année à surveiller les travaux de la ferme, des jardins et des vergers, à surveiller surtout l'élevage des volailles: poules, oies, canards, pigeons, pintades et faisans, et à m'occuper des consultations de bureau uniquement. [...] Les autres six mois, j'entends les consacrer surtout à la lecture et à la plume, en ville, dans le home familial qui n'a rien perdu de ses charmes, puisque l'épouse de mon ardente jeunesse y préside toujours.*³¹

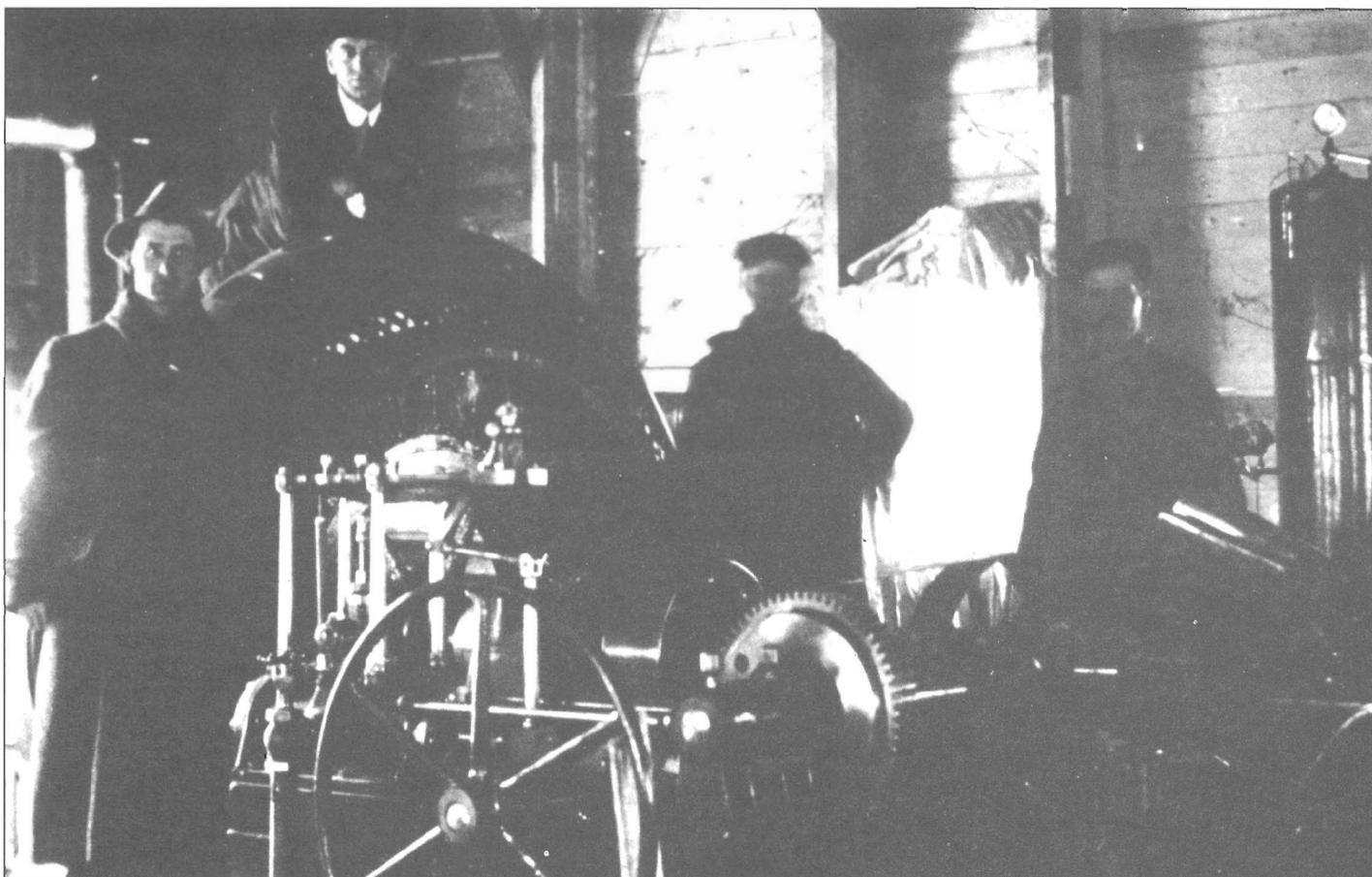
Le 10 mars 1942, Joseph Gauvreau succombe à sa maladie. *L'Action nationale*, le Collège des médecins et la ville de Rimouski, par le *Progrès du Golfe*, pleurent l'un de ses bâtisseurs.

Notes

- 1 Raphaël Ouimet, *Biographies Canadiennes-françaises*, Montréal, [s.n.], 1937, p. 381; Adrien Plouffe, *Mémoires de la société royale du Canada*, juin 1952, p. 71-79.
- 2 Jacques Lemay, «Joseph Gauvreau», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, janvier 1984, p. 10-14.
- 3 Des archives de Joseph Gauvreau se retrouvent dans le fonds Albert Jutras, puisque ce dernier a épousé Rachel Gauvreau, la fille du docteur. Par le fait même, Joseph Gauvreau est le grand-père du cinéaste Claude Jutras.
- 4 Journal du Dr. Gauvreau, MSS-116, Fonds Jean-Marie Gauvreau, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Montréal).
- 5 Joseph Gauvreau, *Olivar Asselin, précurseur d'Action française, le plus grand de nos journalistes, 1875-1937*, Québec, [s.n.], 1937, 46 pages.
- 6 Rémi Lavoie, «La mer au cœur de la Pharmacie Les Bains: mystères de la maison Gauvreau», *L'Estuaire*, juin 2002, p. 25-28.
- 7 Joseph Gauvreau, *Le charlatanisme au flambeau de la loi*, Montréal, Union médicale du Canada, 1921, p. 4.
- 8 Certains auteurs (Ouimet, Plouffe, Mann) parlent d'un accident d'automobile. Mais selon les témoignages recueillis par Jacques Lemay, il s'agirait plutôt d'un accident de carriole, ce qui semble plus plausible si nous prenons en considération l'état du développement du système routier au Bas-Saint-Laurent en 1907.
- 9 Joseph Gauvreau, *Rapport post-parti au Bureau provincial de médecine, le 25 septembre 1935*, Montréal, Imprimerie populaire, 1935, 16 pages.
- 10 Joseph Gauvreau, «L'Œuvre des gouttes de lait paroissiales», *L'œuvre des tracts*, n. 198, décembre 1935, 16 pages.
- 11 *Ibid.*
- 12 Joseph Gauvreau, *Entretien au peuple: un mal à combattre (la tuberculose)*, Québec, [s.n.], 1911, p. 19.
- 13 Joseph Gauvreau, *Qui veut, peut: dialogue en trois actes sur la tempérance*, Rimouski, Comité d'action catholique de Saint-Donat, 1910, 31 pages.
- 14 Joseph Gauvreau, *Contre l'alcool*, Montréal, École sociale populaire, 1913, 48 pages.
- 15 Lettre de Joseph Gauvreau à Adjutor Rivard, 27 décembre 1911, P39, Fonds Joseph Gauvreau, CRLG.
- 16 Charte de la Ligue des Droits du français, P39, Fonds Joseph Gauvreau, CRLG.
- 17 Lionel Groulx, *Mes Mémoires, tome 2*, Montréal, Fides, 1970-1974, p. 28-29.
- 18 Trois lettres de démission: Lettre de Joseph Gauvreau à Anatole Vanier, 9 juillet 1915, P39, Fonds Joseph Gauvreau, CRLG; Lettre de Joseph Gauvreau à Guérin, 30 mai 1918, P39, Fonds Joseph Gauvreau, CRLG; Lettre de Joseph Gauvreau à Anatole Vanier, 1922, P39, Fonds Joseph Gauvreau, CRLG.
- 19 Lettre de Joseph Gauvreau à Pépin Archambault, 13 avril 1926, P39, Fonds Joseph Gauvreau, CRLG.
- 20 Journal du Dr. Gauvreau, MSS-116, Fonds Jean-Marie Gauvreau, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Montréal); Lettre de Joseph Gauvreau à Pépin Archambault, 13 avril 1926, P39, Fonds Joseph Gauvreau, CRLG.
- 21 Journal du Dr. Gauvreau, MSS-116, Fonds Jean-Marie Gauvreau, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Montréal).
- 22 Joseph Gauvreau, *Le Docteur Laurent Catellier, ex-doyen de l'Université Laval, Québec, 1839-1918*, Montréal, Union médicale du Canada, 1918, 11 pages; Joseph Gauvreau, *Une Étape dans l'histoire de la médecine: le Dr. Gustave Boissarie et Lourdes, 1836-1917*, Montréal, Arbour & Dupont, 1921, 24 pages.
- 23 Lettre de Joseph Gauvreau à Pierre Gauvreau, 15 novembre 1930, MSS-116, Fonds Jean-Marie Gauvreau, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Montréal).
- 24 Nous retrouvons différentes lettres d'invitation dans le fonds Albert Jutras, P243, A7, Archives de l'Université de Montréal.
- 25 Lettre de Joseph Gauvreau au père Latour, 30 novembre 1929, MSS-116, Fonds Jean-Marie Gauvreau, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Montréal).
- 26 Joseph Gauvreau, «Pour la prohibition», *Le Progrès du Golfe*, 10 avril 1933.
- 27 Lettre de Joseph Gauvreau à Alexandre Gauvreau, 17 novembre 1929, MSS-116, Fonds Jean-Marie Gauvreau, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Montréal).
- 28 Lettre de Joseph Gauvreau à sa marraine, 27 janvier 1936, P243, A7, Fonds Albert Jutras, Archives de l'Université de Montréal.
- 29 Les recherches biographiques de Joseph Gauvreau sont conservées aux archives de l'Université du Québec à Rimouski.
- 30 Lettre de Pierre-George Roy à Joseph Gauvreau, 27 novembre 1939, Dossier «Les Fiset de Rimouski», Fonds Joseph Gauvreau, Archives de l'Université du Québec à Rimouski.
- 31 Lettre de Joseph Gauvreau à sa marraine, 27 janvier 1936, P243, A7, Fonds Albert Jutras, Archives de l'Université de Montréal.

Regard sur les procès-verbaux de la Compagnie Électrique d'Amqui (1910-1922)

Paul LAROCQUE



Jules-A. Brillant, secrétaire-gérant de la Compagnie Électrique d'Amqui (à gauche avec un chapeau mou).
(Tiré de *Québec un siècle d'électricité*, 1979, page 227.)

Nous venons de parcourir les procès-verbaux de la Compagnie Électrique d'Amqui (1910-1922). Avouons que notre intérêt pour ces documents tient en partie à ce que Jules-André Brillant, le futur fondateur de la Compagnie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent, a joué un rôle de premier plan dans le cheminement de cette entreprise. Nous avons voulu

voir le jeune Brillant, alors dans la vingtaine, «à l'œuvre et à l'épreuve». Ses attitudes laissent-elles déjà voir le dirigeant d'entreprise qu'il va devenir? Difficile d'offrir une réponse nuancée à cette question: le contenu d'un procès-verbal, sec et formel, est souvent peu révélateur. Au fil de la lecture, on en vient surtout à prendre conscience de la rapidité avec laquelle

la situation évolue. Dans un contexte économique et technologique à évolution très rapide, les principaux acteurs sont constamment bousculés et amenés à prendre de nouvelles décisions. Notons néanmoins, même s'il faut un peu extrapoler, que Jules-André Brillant s'affirme rapidement en tant que «leader», malgré son jeune âge.

Les débuts prometteurs

En 1910, la fondation de la Compagnie d'Électricité d'Amqui arrive à son heure. À cette époque, les barrages, dynamos et lignes de transmission se multiplient dans les principales agglomérations bas-laurentiennes. Certes, il faudra attendre quelques décennies avant que la lumière ne brille ailleurs que dans les villes et les villages, mais les contemporains n'en sont pas moins impressionnés par la diffusion de ces innovations. Dans la vallée de la Matapédia, Amqui est alors en voie d'émergence rapide afin de desservir les localités à vocation agroforestière qui poussent comme des champignons sous la demi-tutelle de plusieurs industriels du sciage. Avec ses 2 340 habitants en 1910, elle est la localité la plus peuplée de la vallée¹. On y retrouve quelques maisons commerciales à vocation régionale, dont une succursale de la Banque Nationale. Depuis 1906, village et paroisse sont des entités juridiquement distinctes. Le village sera desservi par un réseau d'aqueduc dès 1912. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'on trouve également là un petit groupe d'investisseurs ouverts au progrès et désireux de produire de l'électricité dans les meilleures conditions possible.

La réunion de fondation de la Compagnie a lieu le 4 octobre 1910 et se tient au presbytère. Le jeune curé d'Amqui Nazaire Caron, qui est un peu à l'origine de cette initiative, est élu à la présidence. Il cédera rapidement sa place, tout en demeurant actionnaire et membre du bureau de direction. Il faut être motivé pour faire partie du petit groupe: chacun des participants effectue une mise de fonds initiale d'un montant variant entre 1 500\$ et 2 000\$². Qui sont ces individus entreprenants? Parmi les plus assidus, notons la présence de deux «marchands» (Duncan Napoléon Dubé et Joseph-Albert Desbiens), d'un bijoutier-horloger (Albert-Théophile Rostan), d'un hôtelier (Louis-Antoine Pouliot) et d'un notaire (Georges-Léonidas Dionne)³.

Notons également qu'au moins trois d'entre eux ont déjà siégé à conseil municipal du village⁴. On devine là une passerelle bien utile entre l'entreprise et la municipalité, puisque le premier geste de la compagnie consiste à demander aux élus municipaux l'autorisation de planter des poteaux dans les rues du village, assortie d'une garantie d'exclusivité et d'une exemption de taxes d'une durée de 25 ans⁵.

Une fois ces garanties obtenues, la compagnie négocie dès le printemps 1911 l'achat, au montant de 6 500\$, d'un terrain comportant de petits bâtiments ainsi qu'une écluse un peu en amont d'Amqui, sur les rives de la rivière Matapédia⁶. L'emplacement est jugé propice à la construction d'un barrage et d'une petite installation hydro-électrique. Propriétaire des lieux, la compagnie Price décide de ne pas y reconstruire son moulin incendié, choisissant plutôt de s'implanter à Lac-au-Saumon. L'entente que paraphé Duncan Napoléon Dubé au nom de la Compagnie Électrique est le préalable nécessaire à la diffusion d'électricité en région.

Mais pour que les choses aillent ensuite rondement, il faut élargir le cercle des investisseurs. C'est à l'été 1911 que le nom de Jules-André Brillant est mentionné pour la première fois. À l'âge de 22 ans, ce dernier a été assistant-gérant de la Banque Nationale à Amqui. Il se remet alors d'une grave maladie qui l'a tenu au rancart pendant une année complète⁷. Avec l'appui du curé Caron, il se voit confier la tâche de recruter des souscripteurs pour la nouvelle compagnie, laquelle émet alors 150 actions d'une valeur de 100\$ chacune. En guise de rémunération, Brillant touchera 10% des sommes souscrites et se verra remettre cinq actions en prime lorsque la démarche aura été complétée avec succès.⁸ De toute évidence, le jeune homme ne tarde pas à se rendre indispensable. Au terme de l'année 1911, il devient le gérant de la Compagnie Électrique. Quelques mois plus tard, le voici secrétaire-gérant avec un salaire respectable de 50\$ par mois⁹.

Parallèlement, ses responsabilités s'accroissent de façon spectaculaire. L'année 1912 est marquée par la construction d'une petite usine hydroélectrique: élaboration de plans, appel de soumissions... Pour attirer les investisseurs, il faut aussi des contrats fermes de livraison d'électricité: une première entente est signée avec la municipalité d'Amqui et on entend bien négocier avec autant de succès avec les municipalités avoisinantes, telles Val-Brillant et Sayabec¹⁰. Au terme de l'année 1912, un constat de satisfaction se dégage: la compagnie a harnaché le seul pouvoir d'eau de la vallée de la Matapédia «*qui puisse fournir l'éclairage aux villages d'Amqui, Cedar-Hall (Val-Brillant), Sayabec et Lac-au-Saumon*»¹¹.

Jacques Larocque a livré une description très explicite de la nouvelle infrastructure:

*Les archives du ministère Énergie et Ressources nous révèlent que le barrage de béton avait une longueur de 86 pieds, une hauteur de 18 pieds et que la conduite renforcée de six pieds de diamètre alimentait une turbine verticale pouvant produire 152 kilowatts d'électricité. La petite centrale électrique était pour sa part construite en brique et avait les dimensions de 28 pieds par 34 pieds*¹².

En avril 1913, la compagnie réunit une trentaine de ses actionnaires en assemblée. Jules-André Brillant donne lecture d'un rapport au contenu optimiste et stimulant. On évoque la «grandiose installation» et le bel esprit d'équipe des directeurs qui feront rapidement taire les esprits chagrins boudant le progrès: déjà «*leurs rires narquois, leurs allusions sournoises et malveillantes n'empêchent pas la lumière électrique de fonctionner et de les éclairer*». Le secrétaire-gérant y va ensuite d'une exhortation à coloration régionaliste:

Vous êtes des hommes d'affaires. Vous savez que les meilleurs placements sont l'argent dans

*une compagnie sûre. De plus il y a aussi une question de patriotisme et d'avancement. Si vous laissez croupir votre argent en tas votre village et votre paroisse crouperont dans la misère. L'argent est un métal qui doit rouler et c'est en roulant qu'il sert à tout le monde et surtout à développer l'industrie*¹³.

Il réitérera de tels propos à plus d'une reprise au cours de sa longue carrière d'homme d'affaires.

Au total, plus de 40 000\$ ont été investis dans la nouvelle installation ainsi que dans le modeste réseau de distribution local. Il faut déjà songer à une expansion géographique et à la production de kilowatts additionnels. La compagnie caresse en outre le projet de construire un moulin à farine dans une région qui en est totalement dépourvue. Jules-André Brillant est l'un de ceux qui considèrent qu'il faut faire flèche de tout bois. Dès 1913, il intervient en assemblée et fait modifier la charte de la compagnie de façon à ce qu'elle soit en mesure, le cas échéant, d'investir dans la téléphonie naissante. Puisqu'il faut déjà planter des

poteaux un peu partout...¹⁴ En même temps, son implication devient plus prononcée: il est maintenant salarié, actionnaire et directeur.

Une croissance problématique

Les investisseurs de la région seraient-ils trop peu nombreux pour suivre le mouvement? En 1918, le capital autorisé est de 45 000\$ mais les sommes souscrites et payées se chiffrent à 31 300\$¹⁵. La Compagnie se trouve d'ailleurs très tôt dans l'obligation de recourir à des emprunts bancaires. Autrement, comment réaliser le projet de moulin à farine? Et surtout, comment étendre le réseau aux localités avoisinantes? Dès 1914, des mesures sont prises pour emprunter 30 000\$ et «régulariser les billets escomptés» auprès de la Banque Nationale. Le prêt est accordé, mais les directeurs doivent rédiger une lettre de garantie stipulant qu'ils sont personnellement responsables de la dette.¹⁶

On continue néanmoins à jouer serré. À plus d'une reprise, les directeurs de la compagnie sont appelés à colmater des brèches, à réinvestir de petits montants à titre

de «faveur et accommodement» envers la Compagnie Électrique. En 1916, par exemple, le moulin à farine construit en 1914 est équipé d'un outillage de pointe au coût de 2 600\$. Mais l'année suivante, quand vient le temps de payer la première tranche de cette somme, les coffres sont à sec. De toute urgence, les directeurs avancent 200\$ chacun¹⁷. En 1918, Jules-André Brillant demande une augmentation de salaire. Faute de liquidités, la compagnie lui consent plutôt - à sa demande? - des actions pour un montant de 7 000\$, soit 1 000\$ pour chaque année de services depuis 1912. Ce geste fait du secrétaire-gérant le plus important actionnaire de la compagnie et lui donnera une plus grande marge de manœuvre par la suite.¹⁸

Les investisseurs se font peut-être tirer l'oreille en raison de l'étroitesse du marché régional, d'autant que les scieries du territoire ne semblent pas recourir aux services de la Compagnie. Pendant la Première Guerre, le réseau gagne progressivement les localités proches d'Amqui mais à chaque endroit, l'éclairage de quelques rues et de quelques centaines d'ampoules électriques dans les commerces et les résidences s'avère peu rentable, compte tenu des dépenses encourues, gonflées par l'inflation propre à une économie de temps de guerre. En 1918, les directeurs se réjouissent devant l'obtention d'un contrat d'éclairage de quatre gares du Chemin de fer Intercolonial, à Lac-au-Saumon, Amqui, Val-Brillant et Sayabec¹⁹, mais les revenus demeurent insatisfaisants. En 1919, la compagnie accepte d'étendre son réseau aussi loin que Saint-Léon le Grand, à la suite d'une requête du curé et des paroissiens de l'endroit, mais crée un précédent en demandant à la corporation municipale de défrayer le coût des travaux (8 000\$) avant même leur réalisation²⁰.

Ce que la municipalité de Saint-Léon le Grand investit dans le réseau électrique lui vaudra de recevoir des «débentures» (obliga-

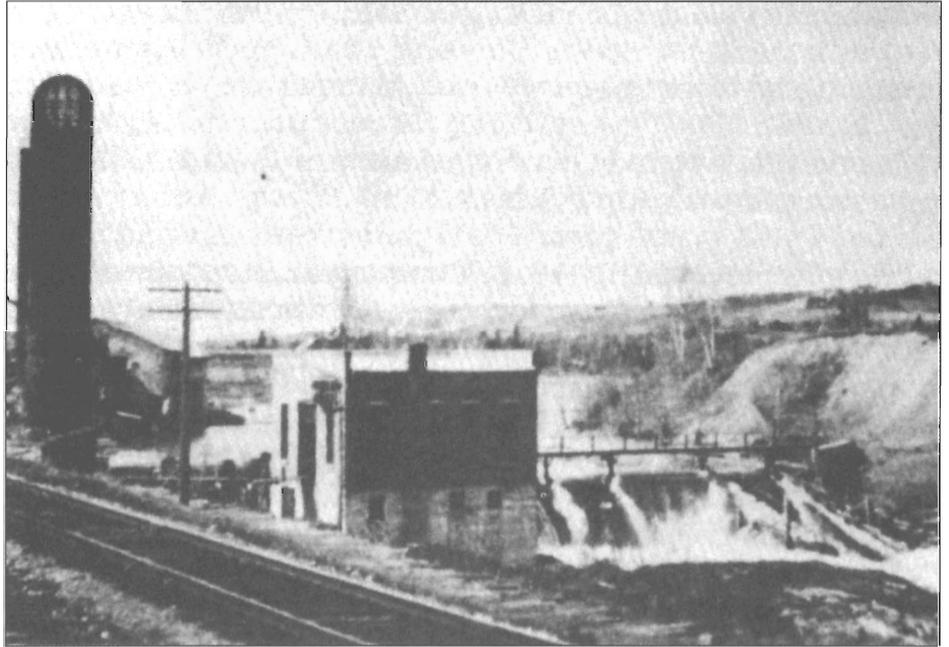


Construction du barrage de la Compagnie Électrique d'Amqui.
(Tiré de *Amqui cent ans à raconter*, 1989, page 35.)

tions) pour un montant égal à sa mise de fonds. Dans une ultime tentative pour «consolider les dettes et étendre les affaires», la Compagnie Électrique offre alors sur les marchés financiers des «débentures» porteuses d'un intérêt de 7% pour un montant total de 70 000\$²¹.

On perd un peu de vue Jules-André Brillant au cours des années de guerre même si, fidèle au poste, il agit comme secrétaire à chaque réunion ou assemblée. Nous savons qu'il est très impliqué aux plans financier et technique. Les membres du bureau de direction lui manifestent régulièrement leur satisfaction, voire même leur reconnaissance. Il se déplace beaucoup, dans la Vallée et ailleurs: à Amqui, il est d'ailleurs l'un des tout premiers à posséder une automobile. N'en doutons pas: il apprend beaucoup dans une foule de domaines et particulièrement dans celui de la production et la distribution d'électricité²². Avec le temps, cependant, il prend conscience des limites de l'entreprise à laquelle il consacre le meilleur de son temps.

En 1920, à l'âge de 32 ans, Jules-André Brillant a pris suffisamment de recul pour décider de relever de nouveaux défis. Il entre au service de la Banque d'Hochelaga à Rimouski à titre de gérant, ce qui l'oblige à abandonner son poste de secrétaire-gérant à la Compagnie Électrique d'Amqui. Selon l'historien Nive Voisine, ce déménagement d'Amqui à Rimouski est en bonne partie lié à sa volonté d'«intégrer les diverses localités du Bas du Fleuve dans un même réseau électrique»²³. Au plan énergétique, il sait que l'avenir appartient à de plus grosses compagnies, mieux pourvues en capitaux, détentrices d'une forte capacité de production. Dans un Bas-Saint-Laurent faiblement doté en pouvoirs d'eau, il sait qu'une chute de Grand Métis, non loin de Saint-Octave de Métis où il a passé une bonne partie de sa jeunesse, a le potentiel requis pour la création d'une entreprise d'envergure. Il sait en outre qu'il peut trouver à Rimouski le capital initial dont il a besoin.



Compagnie Électrique d'Amqui.
(Tiré de *Amqui cent ans à raconter*, 1989, page 36.)

Mais d'autres que lui pourraient bien faire main basse sur le site, de sorte que le temps presse. Il ne tarde pas à recruter des investisseurs et à négocier auprès de madame Elsie Reford l'achat, au montant de 85 000\$, de ses propriétés le long de la rivière Métis, y compris la chute d'eau. En 1921, au moment où il négocie en vue d'obtenir une promesse de vente, il représente encore la compagnie d'Amqui²⁴, mais le réalisme finit par l'emporter. Brillant fonde en 1922 la compagnie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent, laquelle acquiert la chute et les terrains avoisinants et fait construire une usine hydro-électrique. Celle-ci entre en opération en juillet 1923 avec une capacité de production de 2 750 kilowatts, supérieure à la consommation bas-laurentienne de l'époque. La nouvelle compagnie ne tarde donc pas à étendre ses lignes de transmission en direction de Campbellton au Nouveau-Brunswick. Presque simultanément, elle fait l'acquisition (en épongeant ses dettes et en troquant des actions) de la Compagnie Électrique d'Amqui²⁵ et de quelques autres installations de production à Rimouski,

Mont-Joli et Saint-Ulric-de-Matane. Jugée inutile, l'usine d'Amqui est fermée en 1924.

Dans des conditions souvent adverses, Jules-André Brillant a fait ses classes et acquis une précieuse expérience. Au tournant des années 1920, il commence tout juste à faire parler de lui... À partir de Rimouski, il va désormais développer et diversifier ses entreprises de façon spectaculaire, tout en manifestant un vif intérêt pour la politique. Il va définitivement devenir un personnage de premier plan²⁶.

Notes

- 1 Collectif, *Amqui. Cent ans à raconter 1889-1989*, Amqui, Comité des fêtes du centenaire d'Amqui, 1989, p. 23.
- 2 *Ibid.*, p. 36.
- 3 Fonds *Brillant* (Boîte 9), «Livres des minutes de la compagnie électrique d'Amqui», 27 avril 1917, p. 80-82, Archives de l'Université du Québec à Rimouski.
- 4 Il s'agit de Georges-Léonidas Dionne, Albert Théophile Rostan et Duncan Napoléon Dubé. Cf. *Amqui. Cent ans à raconter*, *op. cit.*, p. 177. Jules-André Brillant sera pour sa part secrétaire-trésorier de la municipalité à compter de 1914: *Ibid.*, p. 189-190.
- 5 Fonds *Brillant* (Boîte 9), *op. cit.*, 30 mars 1911, p. 4.
- 6 *Ibid.*, 22 août 1911, p. 8.
- 7 Nive Voisine, «Jules-A. Brillant et «sa» ville» dans Antonio Lechasseur et coll., *Mosaïque rimouskoise. Une histoire de Rimouski*, Rimouski, Comité des fêtes du cent cinquantième anniversaire, 1979, p. 447.
- 8 Fonds *Brillant* (Boîte 9), *op. cit.*, 26 juillet 1911, p. 6.
- 9 Nive Voisine, *op. cit.*, p. 477.
- 10 Fonds *Brillant* (Boîte 9), *op. cit.*, 6 et 25 février 1912, p. 15-17.
- 11 *Ibid.*, 14 avril 1913, p. 31.
- 12 Jacques Larocque, *Vie d'autrefois 1889-1989. Un regard sur le passé à l'occasion du centenaire d'Amqui*, Amqui, ville d'Amqui, 1989, p. 179.
- 13 Fonds *Brillant* (Boîte 9), *op. cit.*, 14 avril 1913, p. 33.
- 14 *Ibid.*, p. 27-33.
- 15 Voir le *Quatrième rapport annuel de la compagnie électrique d'Amqui*, insertion dans «Le livre des minutes de la compagnie électrique d'Amqui», avril 1918, n.p.
- 16 Fonds *Brillant* (Boîte 9), *op. cit.*, 5 février et 2 mars 1914, p. 44-46.
- 17 *Ibid.*, 27 avril 1917, p. 80-82.
- 18 *Ibid.*, 26 août 1918, p. 89. Voir également Jacques Larocque, *op. cit.*, p. 180-181.
- 19 *Ibid.*, 26 août 1918, p. 87-88.
- 20 *Ibid.*, 28 février 1919, p. 96-97 et 4 décembre 1919, p. 101-102.
- 21 *Ibid.*, 28 février 1919, p. 93-95.
- 22 Nive Voisine, *op. cit.*, p. 449.
- 23 *Ibid.*
- 24 Fonds *Brillant* (Boîte 9), *op. cit.*, 18 décembre 1921, p. 107-109. Le montant de 85 000\$ est mentionné lors de cette réunion.
- 25 *Ibid.*, 30 juin 1922, p. 109-110 et 18 juillet 1922, p. 112-115. L'assemblée des actionnaires de la compagnie d'Amqui a accepté à l'unanimité la proposition de Jules-André Brillant, soumise à un moment où la Compagnie de Pouvoir est encore en formation. À ce moment, Brillant détient 163 des 364 actions souscrites dans la compagnie qu'il absorbe.
- 26 Nive Voisine a produit une excellente synthèse de l'ensemble de ses activités: lire «Jules-A. Brillant 1888-1973», *L'Estuaire*, juin 2009, p. 23-26.

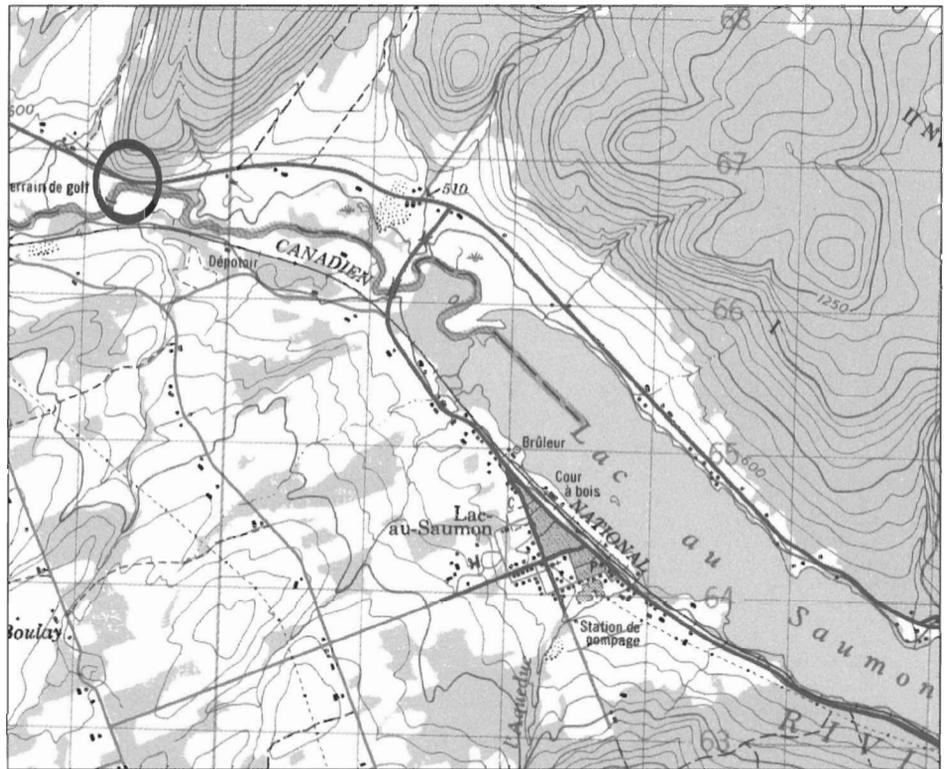
La légende de la montagne à Fournier

André ST-ARNAUD

L'arpenteur Frédéric Fournier, de son vrai nom Éric-Servule Fournier, est né à Saint-Jean-Port-Joli le 23 décembre 1808. Il est le fils de François Fournier (arpenteur) et de Catherine Miville-Deschênes. En mai 1831, deux ans après son premier voyage avec William McDonald, il quitte Saint-Jean-Port-Joli avec des ouvriers pour construire une route à travers les forêts de la Matapédia. La nourriture qui devait leur parvenir de Restigouche par des Mi'kmaq se faisait toujours attendre. L'expédition tourne mal et l'équipe décide de revenir vers la ville par voie fluviale. Au cours de la descente, le jeune Fournier est emporté par les redoutables rapides du ruisseau Sauvage et meurt, le 6 juin, à l'âge de 22 ans. Ses trois amis purent atteindre le rivage.

Les Mi'kmaq retrouvèrent le corps de Fournier qu'on identifia grâce à sa bague paraphée. Son corps fut enterré au pied d'une montagne. Une fois le chemin Kempt¹ achevé, la famille de l'arpenteur se rendit dans la Matapédia pour exhumer le corps du regretté, mais l'attelage transportant son corps refusa de partir.

On eut beau fouetter, crier, pousser... les chevaux ne bougèrent pas. On appela donc des Amérindiens en renfort, afin qu'ils transportent la dépouille en canot. Mais les deux autochtones eurent beau ramer, ramer, et encore ramer, le canot ne bougea pas d'un poil. La famille comprit alors que la montagne s'était approprié le corps de leur enfant et le remit en terre. Depuis ce jour, on peut voir, depuis la route 132, au pied de la montagne qui porte son nom, la tombe de Frédéric Fournier. Il existe, en son honneur, une chanson créée par un auteur anonyme.



Emplacement de la tombe de l'arpenteur Frédéric Fournier.

(Source: Gouvernement du Canada, Ressources naturelles Canada, Centre d'information topographique, 1976, 022B12, Sayabec, 2(B), Ottawa.)

La complainte à Fournier

*Je pars avec répugnance
De la maison paternelle
Le quinze mai, dimanche,
Avec un grand naturel,
Seul avec le major Wolfe,
Ne voulant pas se laisser,
Pour aller à Ristigouche
Conduire le chemin tracé.*

*Quand nous fûmes à Métis,
Au chemin débarrassé
Qu'on a fait moi et Francis,
La dernière année passée,
À Matapédia, grand Lac,
Il nous a fallu camper,
En attendant des Micmacs
Les provisions mentionnées.*

*Onze jours passés de même,
Presque rien de quoi manger;
Nous étions devenus blêmes
Et de la peine à marcher.
Attendant par Ristigouche
Les provisions mentionnées,
Ne voyant plus de ressource,
Il a fallu avancer.*

*Nous embarquons jusqu'à Wolfe
Dans les endroits dangereux
Pour aller à Ristigouche,
Rien autre chose qu'un cajou
Et tous sont lassés de même,
Ont presque tous débarqué,
Excepté trois et moi-même,
Il a fallu continuer.*



La tombe vue de la 132. (Photographie André St-Arnaud)

*En arrivant à la chute,
Le cajeu chaviré
Les bouillons comme des buttes.
Les trois autres se sont sauvés.
Moi n'ayant pas eu la chance
D'avoir une branche attrapée,
Le six juin, par malchance,
Le monde a fallu laisser.*

*Vingt-deux années c'est mon âge.
J'ai déjà bien voyagé.
En différents arpentages,
Avec mon père, vous savez!
Déjà deux fois dans la vie
Que la mort m'a menacé:
Par jaloux ou par envie
Me voilà donc achevé!...*

*Jeunes gens, vous croyez peut-être
Que la mort est éloignée;
Comme vous, je croyais être
Sur la terre bien des années.
Trompé comme beaucoup d'autres,
Croyant toujours me sauver,
Vous apprendrez par les autres
Que je viens de me noyer.*

Note

1 En l'honneur de l'ancien gouverneur général du Canada (1828-1830), Sir James Kempt (1765-1854), ce chemin fut tracé par McDonald et Fournier. Il fut construit entre 1830 et 1832 pour 30 000\$. Il est situé entre Métis et Restigouche et est d'une longueur de 160 kilomètres.

Source

Histoires, chansons et légendes de la Gaspésie, Jean-Pierre Pineau, 1997. Productions Narval (Rimouski)
Bibliothèque et Archives Canada. Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Le ruisseau à la loutre

Béatrice CHASSÉ

Le ruisseau à la Loutre se jette dans le Saint-Laurent à environ deux kilomètres à l'ouest de l'église de Sainte-Luce. Pour le situer précisément, il faudrait se référer à la carte que présente Reynald Gagnon dans la revue *L'Estuaire* de juin 2003. Nous reproduisons cette carte en annexe de cet article.

Déjà en 1792, le ruisseau à la Loutre avait reçu son nom. Au mois de juillet de cet été-là, l'arpenteur et grand voyer Jean Renaud avait été chargé de tracer le chemin du Roi depuis l'anse aux Coques jusqu'à Trois-Pistoles. Le travail de l'arpenteur consistait à «plaquer» ou à marquer les arbres, là où se trouvait encore de la forêt en bois debout, toujours en suivant le bord de l'eau. Puis, là où la terre avait été «désertée», Jean Renaud, accompagné des notables du petit Rimouski de cette époque, continuait son chemin en plantant des piquets sur le parcours de la future route. On doit comprendre, par le mot «désertée», qu'il ne s'agissait pas d'un véritable désert, mais bien d'une terre où les arbres de la forêt originelle avaient été coupés et les souches enlevées. En d'autres termes, on avait «fait de la terre».

Telle était la terre de Jean Langlois où le chemin du Roy devait passer «dans le désert» entre la maison et la grange de ce pionnier. Il fallait aussi franchir un ruisseau borné sur sa rive droite, justement par la terre de Jean Langlois et sur sa rive gauche par la concession accordée à William Ross, un Écossais arrivé au Canada avec les troupes de Wolfe. Sans aucune hésitation, l'arpenteur mentionnait le nom du cours d'eau à franchir comme «le ruisseau à la Loutre», ce qui laisse croire que ce nom était déjà bien

connu. Le volume de ce ruisseau exigeait que l'on y bâtit un pont. Le grand voyer avait le pouvoir et le devoir de répartir les tâches qui devaient être exécutées pour l'achèvement de la route. Logiquement, les habitants «d'en bas», les plus grands utilisateurs du pont, devaient contribuer à sa construction. De même, Jean Langlois et William Ross, ces deux voisins que séparait le cours d'eau, étaient chargés de participer à ladite construction. Comme on recherchait un endroit resserré pour franchir ce passage, un petit pont de bois fut placé en amont de celui qui existe aujourd'hui. Les habitants devaient donc s'éloigner un peu de la route tracée au bord de l'eau et faire un détour pour passer sur le premier pont du ruisseau à la Loutre.

Où trouver l'origine du toponyme «le ruisseau à la Loutre»? La Commission de toponymie du Québec nous donne des informations bien scientifiques comme la latitude nord du ruisseau (48 degrés, 32 minutes, 11 secondes) et sa longitude ouest (68 degrés, 24 minutes, 54 secondes). Puis, la Commission donne une description très détaillée de notre loutre de rivière qui sert à identifier «plus d'une centaine d'entités géographiques» du Québec. Ce petit animal à fourrure, qui peut peser jusqu'à 13,5 kg, vit près des lacs et des rivières. Il se nourrit principalement de petits poissons, de grenouilles et d'insectes. Il était pourchassé par les trappeurs pour sa belle fourrure brune, lustrée et résistante. Nous savons, par expérience, que les eaux du ruisseau à la Loutre abritaient encore des petites truites pendant la première partie du XX^e siècle. Ce lieu magique était sûrement très attrayant pour cet animal amphibie ressem-

blant à une grande belette. Si la Commission ne donne pas plus d'informations sur l'origine du nom de «notre ruisseau à la Loutre», nous comprenons que ce toponyme s'explique de lui-même. À l'époque des pionniers, les habitants auraient aperçu et même piégé des loutres aux abords du ruisseau. Cet animal à fourrure, très apprécié pour son pelage, a finalement laissé son nom au ruisseau.

Dans le passé, le toponyme «le ruisseau à la Loutre» ne s'appliquait pas seulement à ce cours d'eau, mais à tout le territoire que baignait le ruisseau. À cette époque, un noyau villageois s'était greffé au pourtour du moulin. Le 21 juin 1802, le notaire Bernard Dubergès était descendu de Kamouraska pour venir habiter dans la maison de William Ross, cultivateur et «*superintendant des pilotes du Saint-Laurent*». Le surintendant habitait à «*l'endroit nommé le ruisseau à la Loutre*», et sa maison était la deuxième voisine du moulin, à l'ouest. C'est là que le notaire Dubergès expédiait quelques affaires au profit des habitants du lieu. On sait aussi que la veuve d'Augustin Chorette, Jean Langlois et Louis-Cosme Lavoie possédaient une maison près du moulin.

En ce temps, où la nature était omniprésente, le volume des eaux du ruisseau à la Loutre était beaucoup plus important que ce qui en reste aujourd'hui. James William Miller, historien de la paroisse de Sainte-Luce, nous apprend qu'avant le déboisement, le bois d'érable prédominait dans toute la région. Cette forêt dense conservait l'humidité qui finalement se retrouvait dans le bassin des cours d'eau. Les habitants ne savaient pas si le ruisseau à la Loutre devait être classé parmi les

ruisseaux ou avec les rivières. Le 14 novembre 1831, la seigneuresse Luce-Gertrude Drapeau louait le moulin de Sainte-Luce à Joseph Baquet dit Lamontagne, maître meunier de Rimouski. Le notaire Pierre Gauvreau, qui rédigeait le bail, mentionnait que le bâtiment était «*assis sur la rivière ou ruisseau à la Loutre*». Et vers la fin du XIX^e siècle, l'Honorable Ulric-Joseph Tessier, juge de la cour du Banc de la Reine, était devenu propriétaire de ce même bâtiment historique. Le 24 août 1883, le juge Tessier louait le moulin à Sophie Gagné «*marchande publique épouse de Jean-Baptiste D'Anjou*». Sur le bail, on lisait que le moulin banal était bâti en pierre, «*à l'endroit appelé rivière ou ruisseau à la Loutre*». Encore à la fin du XIX^e siècle, l'incertitude subsistait à savoir s'il s'agissait d'un ruisseau ou d'une rivière.

À cette époque, le pouvoir hydraulique du ruisseau à la Loutre ne servait pas seulement à tourner la grande roue du moulin de Sainte-Luce. Le ruisseau se divisait en trois branches. La plus longue de ses branches mesurait environ 12 km et prenait sa source au quatrième rang de Saint-Anaclet. Sur ce réseau, on a

construit un moulin à scie, un moulin à carder et un moulin à presser et à fouler les étoffes. Un deuxième moulin à farine a aussi été bâti au troisième rang de Sainte-Luce. Sur le bord du fleuve, des petits commerces et une tannerie accommodaient les habitants de «*l'endroit nommé le ruisseau à la Loutre*». Le moulin banal continuait de moudre les blés et les boulangers de Rimouski venaient y faire leurs provisions de farine. En 1837, Alexis Saint-Laurent tenait une boutique au bord du chemin du Roy; malheureusement, on ne mentionne pas la nature de cette boutique. Cette petite population aurait bien pu être à l'origine d'une nouvelle paroisse. Cependant après la construction de l'église de Sainte-Luce, en 1840, un mouvement migratoire amena la population plus à l'est, à proximité de la nouvelle église. Avec le temps, le site du ruisseau à la Loutre devint de plus en plus désert. En 1925, le moulin seigneurial cessa même toutes ses activités; comme moulin à farine, il était devenu désuet.

Au cours de son histoire, le moulin banal a été connu sous diverses appellations: le moulin du ruisseau à la Loutre, le moulin

seigneurial, le moulin Drapeau, le moulin de Sainte-Luce, le moulin d'information touristique et Le Café du moulin. Les nouveaux propriétaires, Monsieur Gervais Sirois et Madame Sylvie Dubé ont choisi de donner à leur bâtiment son nom d'origine: Le moulin du ruisseau à la Loutre. À tous les points de vue, le cours d'eau, qui n'a jamais changé de nom, demeure l'élément le plus important pour rattacher le moulin à son passé.

Lors de mon passage sur le site du ruisseau à la Loutre, au mois de septembre 2009, un ciel sans nuage, d'un bleu exquis, se reflétait sur la mer, immense, à perte de vue. À l'embouchure du cours d'eau, des bernaches, des canards et des goélands profitaient paisiblement des derniers beaux jours de l'été. J'ai alors compris que le phénomène de banlieue qui envahit progressivement les alentours du ruisseau peut très bien s'accommoder avec la vie sauvage d'autrefois.

Sources

Actes notariés

Donation par William Ross à Hector et Laughlin Ross, 21 juin 1802. Notaire Bernard Dubergès.

Bail du moulin du ruisseau à la Loutre par Luce-Gertrude Drapeau à Joseph Baquet dit Lamontagne, 14 novembre 1831. Notaire Pierre Gauvreau.

Bail par Augustin Chorette à Joseph Vaillancourt, 20 juillet 1837. Notaire Pierre Gauvreau.

Bail du moulin du ruisseau à la Loutre par Ulric-Joseph Tessier à Dame Sophie Gagné, 24 août 1883. Notaire Pierre-Louis Gauvreau.

Source manuscrite

APSL. James William Miller, *Notes historiques sur la paroisse de Sainte-Luce*. Vol. 1, 62 pages.

Source imprimée

Jean Renaud, *Procès-verbaux des grands voyers*, cahier 8, p. 143. Reproduit par Robert Claveau dans *Chroniques luçoises*, p. 33-35.

Instrument de recherches

Ruisseau à la Loutre, Commission de toponymie du Québec (<http://www.toponymie.gouv.qc.ca>). Dernière mise à jour: 26 juin 2008.

Le moulin du ruisseau à la Loutre Les propriétaires



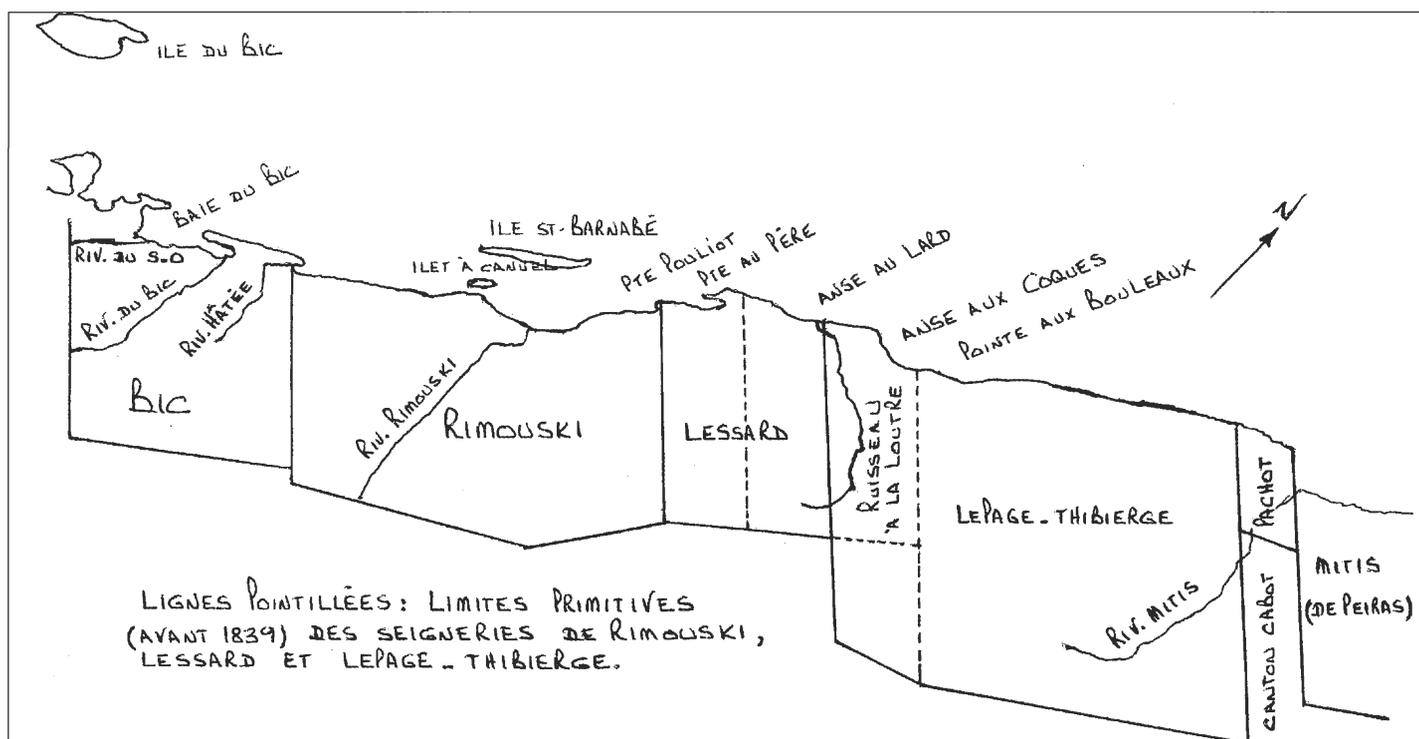
Moulin du ruisseau à la Loutre. (Photographie Henri-Paul Thibault)

Nous considérons ici tous les propriétaires du moulin – toujours existant — situé sur la rive droite du ruisseau à la Loutre, à Sainte-Luce. Avant le bâtiment, construit en 1848, nous savons qu'un premier moulin banal avait été bâti, alimenté par le même cours d'eau. De cette première construction, il ne reste plus rien, sinon les fondations de pierre enfouies quelque part en bordure du ruisseau.

Le terrain sur lequel est construit le moulin actuel de Sainte-Luce appartenait, à l'origine, à Jean Langlois. Nous savons que ce pionnier se serait établi dans la région vers 1784¹. Sept ans plus tard, en 1791, nous pouvons localiser précisément la terre de Jean Langlois: six arpents de front à partir du ruisseau à la Loutre en descendant jusqu'à la terre de Côme Lavoie, le voisin du côté est. En profondeur, cette concession mesurait 42 arpents². L'arpenteur Jean Renaud nous apprend que Jean Langlois avait bâti sa maison sur cette terre bornée à l'ouest par le ruisseau à la Loutre³.

Il est facile de comprendre que le moulin actuel a été bâti sur la terre qui appartenait à l'origine à Jean Langlois. Le ruisseau à la Loutre, qui nous sert de repère, bordait et borde toujours du côté ouest le terrain du moulin. Comme la terre de six arpents de front appartenant à Jean Langlois était aussi bordée à l'ouest par le ruisseau, il est évident que ce pionnier était établi sur la terre du futur moulin de Sainte-Luce. Jean Langlois est demeuré propriétaire de cette concession de six arpents de front au moins jusqu'au 17 novembre 1802.

Nous savons par la carte de l'arpenteur Ballantyne, datant de 1840, qu'à cette date Anselme Côté, maître pilote du Saint-Laurent, était devenu propriétaire de l'immense terre ayant appartenu, à l'origine, à Jean Langlois. En 1883, la famille Côté possédait encore ce terrain, qui appartenait alors à Elzéar Côté. Sauf qu'en 1848, les seigneuses Drapeau y avaient soustrait le terrain de l'actuel moulin de Sainte-Luce. C'était leur droit de seigneuses!



Carte simplifiée des limites seigneuriales. (Issue de Reynald Gagnon, *L'histoire territoriale des seigneuries situées entre rivière Hâtée et la rivière Mitis*, L'Estuaire, juin 2003, page 12.)

Voici la liste des propriétaires du moulin du ruisseau à la Loutre:

1848-1881	Les seigneuresse Drapeau: Marie-Josephte (Madame d'Estimauville), Marguerite-Josephte (Madame Garon), Luce-Gertrude (Madame Casault), Marie-Adélaïde (Madame Kelly) et Louise-Angèle.
1881-1884	Ulric-Joseph Tessier , époux de Marguerite-Adélaïde Kelly, fille de Marie-Adélaïde Drapeau-Kelly.
1884-1894	François-Xavier Lebel , cultivateur de la paroisse de Saint-Octave-de-Métis.
1894-1905	Joseph Lebel , cultivateur et meunier, fils de F-X Lebel.
1905-1920	Louis Fortin , cultivateur et meunier.
1920-1927	Émile Perreault , cultivateur et meunier.
1927-1991	Le ministère des Transports du Québec.
1991-1996	Réjean Frenette. À cette époque-là, le moulin, parfaitement conservé, commençait à abriter un commerce de restauration sous la raison sociale de «Le café du moulin».
1996-1997	Jean-François Ricard.
1997-2001	La Banque Laurentienne.
2001-	Gervais Sirois et Sylvie Dubé. Monsieur Sirois et madame Dubé ont donné au moulin une nouvelle orientation. Ces nouveaux propriétaires dirigent maintenant une école supérieure destinée au perfectionnement des professeurs qui veulent compléter leur apprentissage dans la direction des maisons d'éducation.

Notes

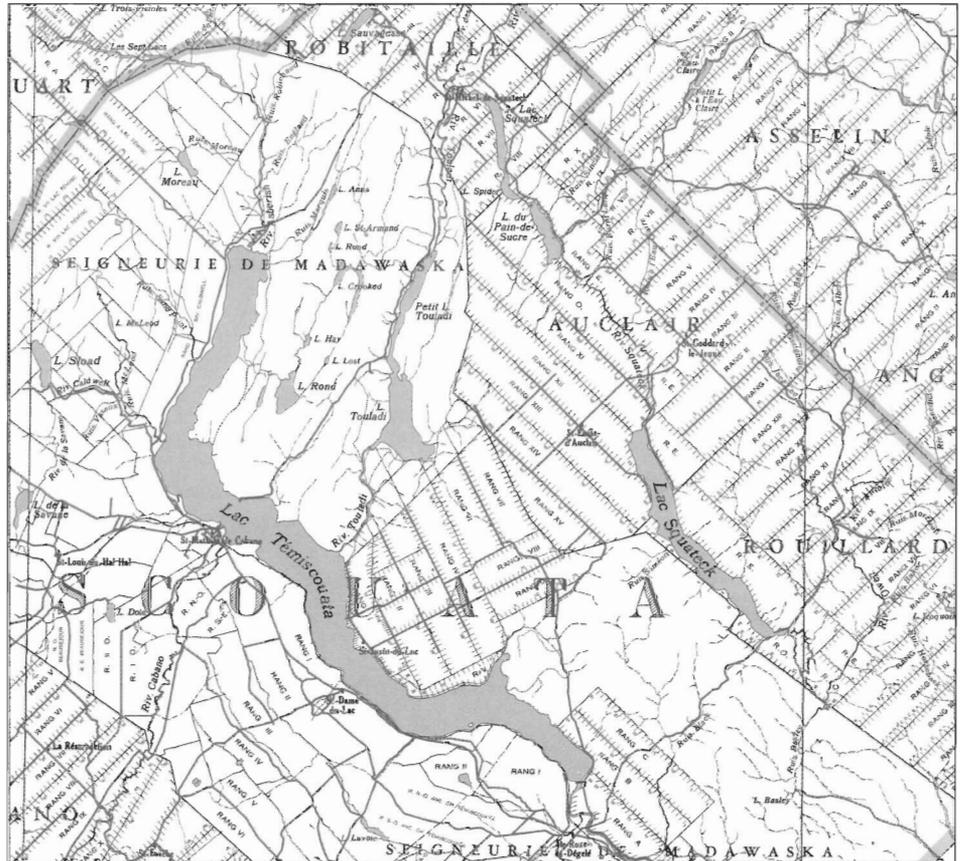
- 1 Georges Desrosiers, «Les débuts du peuplement de la côte de la Pointe-au-Père», *L'Estuaire*, juin 2003, p. 7.
- 2 *Titre nouvel pour Jean Langlois, 26 mai 1791. Notaire Alexandre Dumas*, Archives nationales du Québec à Québec (ANQQ).
- 3 Jean Renaud, *Procès-verbal du 5 juillet 1792*, cité par Robert Claveau dans *Chroniques luçaises*, p. 34.

Une excursion de canotage au Témiscouata en 1900

Paul LAROCQUE

En 1900, l'arpenteur H. O'Sullivan, grand amateur de truites mouchetées et autres poissons d'eau douce, a joint l'agréable à l'utile au moment du quadrillage de vastes espaces non habités de la région du Témiscouata. Voici le bref compte-rendu d'une excursion passionnante, on n'en doute pas:

Nous avons pris de magnifiques truites mouchetées dans le lac Squateck. Ce lac est le point le plus septentrional d'un des plus charmants voyages en canot que l'on puisse imaginer. À environ quatre milles en aval de Ste-Rose du Dégelé sur la rivière Madawaska, un chemin de portage d'environ trois milles de longueur nous conduisit au ruisseau Basly et à Queen's River, tributaires du grand lac Squateck. De là, nous traversâmes ce lac et nous descendîmes son émissaire, la rivière Squateck, traversant le lac du Pain-de-Sucre, puis nous traversâmes dans sa longueur le petit lac Squateck et nous suivîmes son émissaire jusqu'où il se jette dans la Touladie, que nous descendîmes à son tour, traversant ces lacs jusqu'au lac Témiscouata, que nous suivîmes ainsi que son émissaire, la Madawaska, jusqu'à notre point de départ. Sur tout ce parcours, on n'a qu'à suivre le courant: à part le portage dont j'ai parlé plus haut, tous les autres sont insignifiants. Il est certain qu'une excursion semblable, de plus de soixante-quinze milles, au milieu de paysages variant toujours, et dans des eaux limpides regorgeant de truites mouchetées et d'autres poissons et traversant des forêts



Carte du Témiscouata. (Source: Rive sud du Saint-Laurent. Partie des districts électoraux de Matane, Matapédia, Rimouski, Témiscouata, Bonaventure. Départements des Terres et Forêts, 1955, Province de Québec.)

peuplées de troupeaux d'orignaux, de caribous et de chevreuils, peut être placée parmi celles qui offrent le plus d'attraits au touriste ou au sportman.

Cette randonnée, effectuée en 1900, demeure encore à la portée des canoteurs d'aujourd'hui, et ce, malgré la présence d'obstacles additionnels tels que le barrage érigé à la décharge

du lac Témiscouata. Questions: la région a-t-elle conservé sa beauté sauvage d'autrefois? Ses eaux sont-elles encore poissonneuses? Ses forêts et savanes offrent-elles le gîte à une faune terrestre prolifique? Là comme ailleurs, rappelons la disparition du caribou au sud du fleuve Saint-Laurent, hormis dans la zone des monts Chic-Chocs en Gaspésie.

Source

Description des terres arpentées: régions du bas du fleuve, de la Matapédia et de la Gaspésie, de 1889 à 1908, Québec, Ministère des Terres et Forêts, 1908, p. 35-36.

Vieux écrits

Présentation: Amélie BRIÈRE

Contrat de mariage de Marie Lepage et Basile Côté¹ (1744)

Marie-Agnès Lepage, fille de Pierre Lepage de Saint-Barnabé, seigneur de Rimouski, épouse Basile Côté le 6 avril 1744². En guise de cadeau de mariage, elle reçoit de son père une terre de même que des animaux domestiques, de la nourriture et une dot bien remplie. Voici certains extraits de son contrat de mariage déposé le 27 septembre 1744 chez le notaire C. Barolet. La graphie et la syntaxe ont été quelque peu modifiées et uniformisées afin de faciliter la lecture.

Par devant nous, Père Albert Millard de Beaucour, Récollet, prêtre missionnaire de la paroisse de Saint-Germain, dit de Rimousquÿ, et témoin après nommé, furent présents le sieur Basile Côté originaire de Québec, demeurant en la susdite paroisse de Saint-Germain dite de Rimousquÿ, fils du sieur Jean Côté bourgeois de Québec et de dame Marie Langlois Traversÿ son épouse, tous les deux défunts. Le dit sieur Basile Côté, pour lui, en son nom d'une part et le sieur Pierre Lepage de Saint-Barnabé, seigneur de Rimousquÿ, père et tuteur de demoiselle Marie Lepage de Saint-Barnabé âgée de vingt et un an, mineure et de dame Marie de Trépagny [Trépanier], mère de la susdite demoiselle, tous les deux vivants. Le dit seigneur Pierre Lepage de Saint-Barnabé stipulant pour sa fille de l'autre part, lesquelles parties en la présence et du consentement de leurs parents et amis ici assemblés

de part et d'autre, à savoir, de la part du dit sieur Basile Côté, le sieur Gabriel Côté, son frère, le sieur Basile Gagné, témoin, le sieur Jérôme Dupuy, habitant du Port-Joly, pour le présent de Rimousquÿ, témoin, et de la part de la susdite demoiselle Marie Lepage de Saint-Barnabé, le dit sieur Pierre Lepage de Saint-Barnabé, son père, la dite dame Marie de Trépagny, sa mère, le sieur Germain Lepage de Saint-Barnabé et le sieur Pierre Lepage de Saint-Barnabé, ses deux frères, les sieurs, Lepage Delamollaie et Lepage de la Faussayÿs, oncles paternels de la susdite demoiselle, les sieurs Basile Gagné et Jérôme Dupuy, témoins, ont fait de bonne foi le traité de mariage [selon les] accords et conventions suivants, [à] savoir que le dit sieur Pierre Lepage de Saint-Barnabé, comme père et tuteur de demoiselle Marie Lepage de Saint-Barnabé, sa fille, a promis et prouvé de donner à la susdite demoiselle Marie Lepage de Saint-Barnabé par nom et lois de mariage au dit seigneur Basile Côté qui aussi a promis et promet [de] la prendre pour [s]a femme et légitime épouse pour icelui mariage faire et solenniser en face de notre mère Sainte-Église, sous la licence dicelle le plus tôt que faire se pourra pour être (...) unis et communs en tout biens, meubles, conquets [et] immeubles suivant la coutume de Paris, (...) cependant le dit futur époux a pris et prend la dite future épouse avec tous ses

droits, lui appartenant, à l'exception de la terre qui leur reviendront du domaine et de la maison seigneuriale avec tous les meubles et tout ce qui concerne l'agriculture comme chèvres, bœufs, chevaux, vaches, brebis ou moutons, qui se trouveront au décès du sieur Pierre Lepage de Saint-Barnabé (...) les dits pères et mères, donnent à la susdite demoiselle Marie Lepage de Saint-Barnabé, une concession de quatre arpents de terre de front le long du fleuve Saint-Laurent et deux lieues de profondeur à la charge et condition qu'ils payeront six sols de sens et reconnaissance, tous les ans à la Saint-Martin du mois de novembre; en outre [Marie Lepage recevra], deux bœufs, un cheval, deux vaches, six moutons ou brebis, trois porcs prêts a mettre au langrin³, une charrue garnie de plus de deux ans de nourriture, pendant lesquels deux ans, ils travailleront pour eux même; un lit garni, trois paires de drap, une demi-douzaine de nappes, une douzaine de serviette, une douzaine d'assiettes, deux plats, un bassin, une douzaine de cuillères, une douzaine de fourchettes, une marmite, une poêle, un poêlon, une cuillère à pot, une grille et une poêle à feu.

Comme aussi la dite future épouse a prise et prend son dit futur époux avec aussi les droits qu'il a et qui lui sont échus par la mort de ses père et mère défunts (...).

(...) le tout puffez [?] et fait dans la chambre du missionnaire [père Albert Millard] ce fin avril mil sept cent quarante quatre en présence du sieur Saint-Barnabé, de dame Marie de Trepagny, des sieurs Germain Lepage, sieur Lepage de Saint-Barnabé, les sieurs Lepage de la moley, Lepage de la faussay's, frères et oncles paternels, Gabriel Côté, frère du dit Basile Côté, Basile Gagné et [???]; témoins; qui ont tous signes avec moy de ce interpellé suivant ordonnance.
La marque du sieur Basile Côté X pour ne savoir écrire

Le page de St Barnabey [signature]
La marque de madame de Trepagny X pour ne savoir écrire
Lepage de St :germain pierre Lepage [signature]
Gabriel cote [signature]
Cecile lepage de St-bernabe [signature]
Lepage de Lafosses [signature]
Lepage Demoley [signature]
Basile Gagnier [signature]
Père Albert Millard,
Recollet-missionnaire [signature]⁴

Marie-Agnès Lepage et Basile Côté auront huit enfants. À la suite du décès de Pierre Lepage de Saint-

Barnabé, seigneur de Rimouski, le 8 juillet 1754,⁵ Marie-Agnès Lepage et Basile Côté hériteront de d'autres concessions. Marie-Agnès détiendra, entre autres, des terres sur l'île Saint-Barnabé qu'elle lèguera à ses enfants à son décès. En 1791, ces derniers cèderont leurs concessions à leur sœur non mariée, Geneviève Côté⁶. Marie-Agnès Lepage et Pierre Lepage, son frère, sont les seuls membres de la famille Lepage à avoir refusé de vendre leurs terres et leurs droits à Joseph Drapeau, nouveau seigneur de Rimouski⁷.

Notes

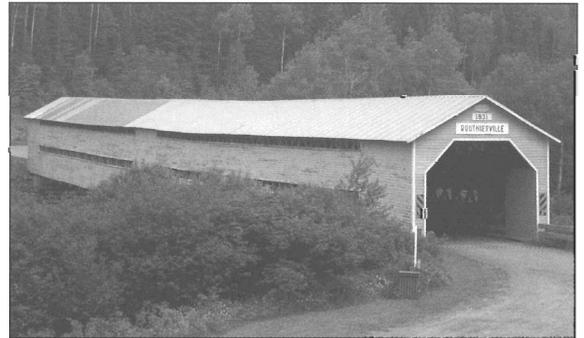
- 1 BAROLET, C., N.P. *Dépôt du contrat de mariage entre Basile Coté et Marie Lepage de St-Barnabé*, 27 septembre 1744, Archives nationales du Québec.
- 2 Marie-Agnès Lepage et Basile Côté seraient les premiers habitants de la maison connue sous le nom de maison Lamontagne. Il s'agit de la plus vieille maison de l'Est-du-Québec. Elle est située dans le secteur Rimouski-Est, à Rimouski. Robert Malenfant, dir., *La Maison Lamontagne. Une architecture, un héritage*, Site historique de la Maison Lamontagne, Rimouski, 2000.
- 3 L'expression «mettre au langrin» ressemble étrangement à «mettre à l'engrais», une locution que l'on retrouve encore aujourd'hui dans le dictionnaire *Le Petit Robert de la langue française*, 2006, page 890 et qui donne tout son sens à l'expression ancienne. «À l'engrais: de manière à engraisser. Mettre des bovins à l'engrais (à l'herbage ou à l'étable). Des porcs à l'engrais.»
- 4 Remarquez que Marie Lepage n'appose pas sa croix, ni sa signature sur le contrat.
- 5 Paul Larocque, dir., *Rimouski depuis ses origines*, Rimouski, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, Société de généalogie et d'archives de Rimouski, GRIDEQ, 2006, page 48.
- 6 Pinguet, J.N, N.P., *Dépôt fait par Bazile Côté de l'échange fait entre les héritiers Côté et leur sœur dame Geneviève Côté*, 18 août 1791. Issu du rapport de Lefebvre, Jean-Charles, historien, *La Maison Lamontagne de Rimouski-Est*.
- 7 Paul Larocque, dir., *Op. cit.*, page 75.

Nouvelles brèves

Euchariste MORIN

- Au cours de la dernière année, quatre bâtiments ont été protégés en vertu de la Loi sur les biens culturels par les municipalités du Bas-Saint-Laurent. Ont donc été cités monument historique: les deux tours de guet de Sainte-Flavie (voir le n° 68 de la revue L'Estuaire), le pont couvert Heppell de Causapschal qui a fêté en 2009 son centenaire et l'ancien magasin général L. P. Beaulieu à Notre-Dame-du-Lac qui sera transformé en maison de la culture sous le nom de *BeauLieu culturel du Témiscouata*. Ceci porte à 51 le nombre de monuments historiques cités alors qu'il existe déjà 25 sites du patrimoine sur le territoire du Bas-Saint-Laurent.

- Le 10 octobre 2009, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame Christine St-Pierre, a classé à titre de monument historique le pont couvert de Routhierville situé dans la MRC de La Matapédia. Construit en 1931, c'est le plus long pont couvert de la région du Bas-Saint-Laurent. Il fera l'objet de travaux majeurs de restauration en 2010.



Pont couvert de Routhierville, MRC de La Matapédia. (Photographie Euchariste Morin)



Tableau de Saint-Simon du peintre Antoine Plamondon. (Photographie Euchariste Morin)

- Des bâtiments religieux seront restaurés au cours des prochains mois, grâce à l'appui financier du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et du Conseil du patrimoine religieux du Québec, soit l'église de Sainte-Angèle-de-Mérici (phase 4), l'église de Saint-Simon, l'église de Saint-Clément, l'église de Saint-Jérôme de Matane et l'église Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles. Le programme de restauration du patrimoine religieux s'adresse aux églises ayant une valeur patrimoniale supérieure (cote A, B ou C), attribuée lors de l'inventaire national des lieux de culte du Québec réalisé en 2004. Deux œuvres d'art majeures de notre patrimoine religieux ont également été restaurées en 2009 par le Centre de conservation du Québec, soit la statue de Sainte-Luce du sculpteur Louis Jobin et le tableau de Saint-Simon du peintre Antoine Plamondon.

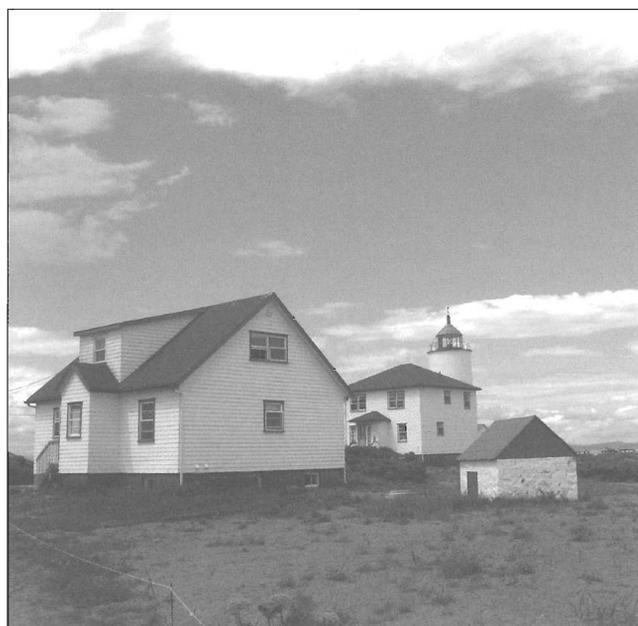


La villa des Marguerites aussi connue sous le nom du château Landry.
(Photographie Euchariste Morin)

- Un projet de loi sur le patrimoine culturel destiné à remplacer l'actuelle Loi sur les biens culturels, adoptée en 1972, a été présenté à l'Assemblée nationale en février 2010. Le projet de loi prévoit, entre autres, l'ajout des nouveaux concepts de patrimoine immatériel et de paysage culturel patrimonial. On peut consulter le projet de loi 82 en se rendant sur le site Internet de l'Assemblée nationale.

- L'ancienne forge Saint-Laurent de Saint-Anaclet-de-Lessard et l'ancienne gare de Rivière-Bleue, deux monuments historiques cités, ont fait l'objet d'importants travaux de restauration et ouvriront leurs portes au public à l'été 2010.

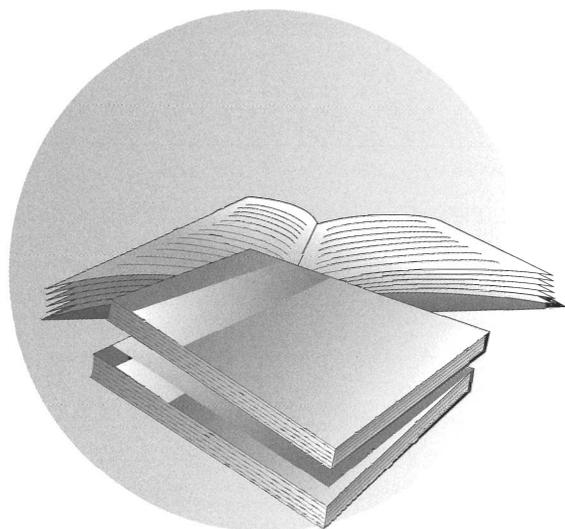
- Sept nouveaux projets de restauration de biens culturels sur le territoire du Bas-Saint-Laurent ont été annoncés au cours de la dernière année dans le cadre du Fonds du patrimoine culturel québécois: le pont couvert Romain-Caron de Saint-Jean-de-la-Lande, l'Ancien palais de justice de Kamouraska, la villa des Marguerites à Mont-Joli, l'ancienne gare de Sayabec, la Maison de la culture de Rivière-du-Loup, les bâtiments du site patrimonial du phare de l'île Verte et l'École Michaud, également située à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.



Bâtiments du site patrimonial du phare de l'île Verte.
(Photographie Euchariste Morin)

**Note de la rédaction de *L'Estuaire*:
Une louable suggestion...**

Vous souhaitez contribuer financièrement à la diffusion des connaissances dans le domaine de notre histoire régionale? L'équipe de rédaction de la revue *L'Estuaire* accueillera avec reconnaissance tout legs (par voie testamentaire) ou don (de votre vivant) favorisant la poursuite de ses activités. Légalement, toute donation devrait être faite au nom de la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent. À l'avance, nous vous remercions de votre générosité.



Des livres à lire!

Vous présentez l'île Verte comme vous ne l'avez jamais vue, voilà l'intention caressée par les auteurs de ce livre. Un si petit pan de terre isolé au large, une communauté déterminée à mater les forces de la nature pour y vivre et inscrire sa trace, un paysage à couper le souffle, une mer et un vent qui vous donnent des ailes, une histoire des plus singulières, un avenir impossible à prédire, ce sont autant de motifs d'inspiration qui ont animé les dix-sept collaborateurs de cet ouvrage.

Ils ont voulu évoquer, inspirer, faire réfléchir, en somme mettre à la disposition des insulaires, de leurs visiteurs et du public en général, les matériaux constitutifs de l'histoire de l'île Verte: son passé comme son histoire récente, sa morphologie et son paysage, ses gens et ses bâtiments, son caractère maritime et forestier, bref, tout ce qui constitue ses traits particuliers.

De plus, il est un fait unique dans l'histoire du Québec dont l'île peut s'avouer très fière, c'est son phare, le doyen du Saint-Laurent, mis en marche en 1809, celui qui a été tenu avec ardeur, ferveur et courage par six familles de gardiens dont quatre générations de Lindsay.

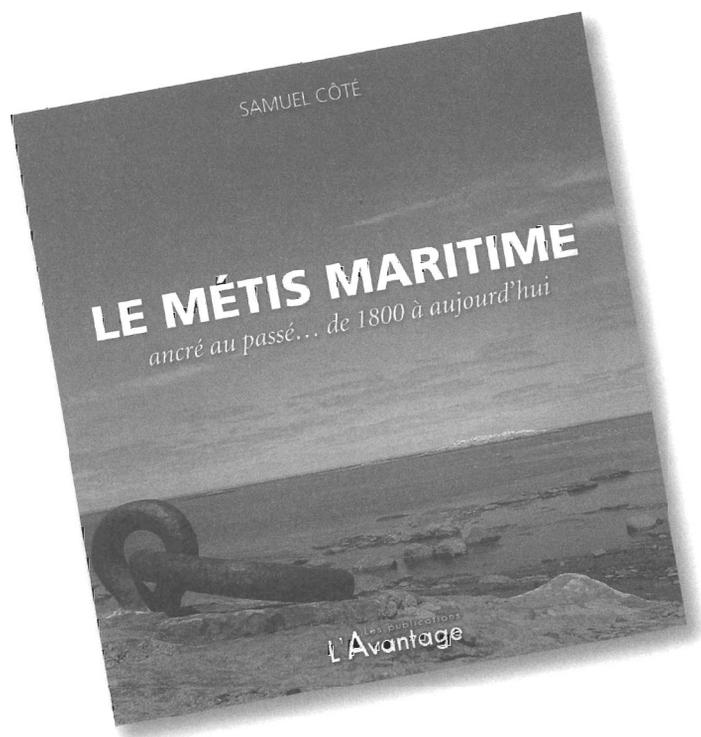
L'île Verte, le fleuve, une île et son phare, c'est une mosaïque déroulée autour d'un phare, c'est un hommage au patrimoine maritime et aux insulaires qui ont appris à composer avec les forces de la nature et qui ont fait naître, chez les Verdoyants actuels, la fierté de ce qu'ont légué les ancêtres.

(Tiré de la page couverture du livre)

Sous la direction de Lise Cyr et
Jean-Claude Tardif,

L'île Verte, le fleuve, une île et son phare,

Québec, Les Éditions GID, 2009. 327 p.



Samuel Côté est chasseur d'épaves. Passionné du fleuve Saint-Laurent et de son histoire il est l'auteur d'une centaine de capsules historiques sur le net. Voici son premier livre qu'il vous propose comme un voyage dans le temps.

Le métis maritime, ancré au passé... de 1800 à aujourd'hui raconte l'histoire des territoires de Grand-Métis et de Métis-sur-Mer à travers leurs événements maritimes. Teintée d'anecdotes, cette reconstitution du passé est appuyée par des documents inédits. Plus de 110 images, plans et esquisses, extraits de registre et photos d'archives illustrent ce document. Il est un hommage aux marins, marchands, pêcheurs et gardiens de phare, pionniers de l'histoire maritime «métissienne». C'est par tranche d'un demi-siècle «de 1800 à aujourd'hui» que le lecteur se familiarise avec cet épisode de notre histoire maritime régionale.

Largement inspiré de l'avant-propos, p. 11

Samuel Côté,

*Le métis maritime, ancré au passé...
de 1800 à aujourd'hui,*

Les Publications L'Avantage, Rimouski,
2009, 82 pages.



Inaugurée afin de souligner le riche passé maritime de la ville de Matane, *La Promenade des Capitaines* est avant tout un voyage historique qui se vit au gré des sites, des pavillons d'interprétation et des textes commémoratifs qui forment son parcours.

La publication *La Promenade des Capitaines* se veut «un mémorial» de tous ces textes, images et photographies affichés sur les rives de la rivière Matane. La publication est divisée en trois sections principales: *Les voyageurs du temps passé*, où le lecteur s'intéressera, entre autres, aux passages dans la région de Samuel de Champlain, Henri Joutel et Arthur Buies; *Le Vieux Port* en photos et *La Promenade des Capitaines* composée de l'information que l'on retrouve dans les quatre pavillons du parcours historique soit Les Précurseurs, Les Bâisseurs, Les Entrepreneurs et Les Innovateurs. À cela s'ajoute une courte biographie de plus de quinze capitaines de la région.

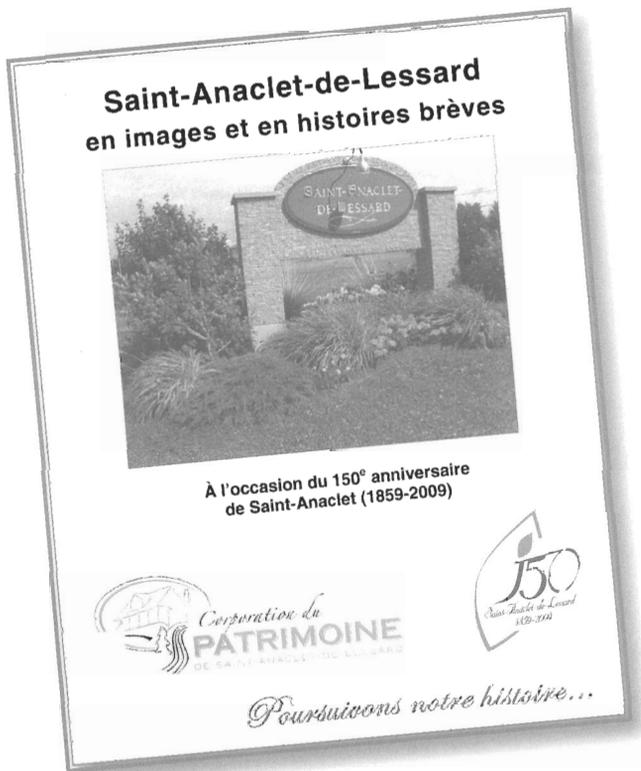
Richement illustré, *La Promenade des Capitaines* est à la fois un outil de référence intéressant, car unique dans la région et un complément touristique prometteur.

Amélie BRIÈRE

Louis Blanchette,

La Promenade des Capitaines,
Parcours historique du Vieux Port de Matane,

Sainte-Félicité-de-Matane, Histo-Graff,
2009, 110 pages.



La Corporation du patrimoine de Saint-Anaclet-de-Lessard relate, dans cet album-souvenir, les 150 ans d'histoire de leur municipalité. Survol de l'histoire seigneurial, les commerces et services d'autrefois, vie religieuse, patrimoine bâti, agriculture, écoles, carnivals et activités sportives ainsi que les événements ayant marqué la vie de Saint-Anaclet. Parmi ceux-ci, la Corporation relève, entre autres, le feu de 1945 et les fêtes des 100^e et 125^e anniversaires de Saint-Anaclet. L'histoire et l'évolution des industries de Saint-Anaclet, le canton Neigette, le patrimoine paysagé et naturel, une galerie de portraits de gens ayant marqué la vie anacloise, le portrait d'une centenaire et des repères chronologiques viennent compléter ce survol. Une grande partie des archives photographiques de cet album provient d'archives privées. Mentionnons le travail bénévole remarquable qui a été fait par les membres de la Corporation pour réaliser ce document. Un véritable collectif!

Corporation du Patrimoine
de Saint-Anaclet-de-Lessard,

*Saint-Anaclet-de-Lessard en images
et en histoire brèves, à l'occasion du
150^e anniversaire de Saint-Anaclet (1859-2009),*

74 p.



SOIF

DE TROUVER

**Des formations diversifiées en lettres
et en sciences humaines**

1 800 511-3382, poste 1320 | info.sup@uqar.ca

UQAR

Rimouski | Lévis

www.uqar.ca